



Référentiel pour le métier

PRODUCTEUR (TRICE) D'ANACARDE

Niveau: ouvrier qualifié

Edition 2023



Une publication soutenue par le gouvernement fédéral allemand par l'intermédiaire du Programme
Accompagnement des mutations du Bassin cotonnier du Cameroun-Programme d'Appui au Développement
Rural (ABC-PADER) de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

CONTENU

Référentiel métier compétence

Référentiel de formation

Référentiel d'évaluation

Guide d'organisation pédagogique et matérielle

Guide pédagogique

Référentiel pour le métier

**PRODUCTEUR (TRICE)
D'ANACARDE**

Niveau: ouvrier qualifié



SOMMAIRE

PRÉFACE	
RÉSUMÉ	9
REMERCIEMENTS	10
SIGLES ET ABBREVIATIONS	11
REFÉRÉNTIEL METIER-COMPÉTENCE	12
INTRODUCTION	13
I – DESCRIPTION GENERALE DU METIER.....	14
II - ANALYSE DES FONCTIONS, TACHES ET OPERATIONS IDENTIFIEES	18
III - DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES TACHES	29
IV – DESCRIPTION DU PROCESSUS DE TRAVAIL	37
V - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX TACHES	37
VI - HABILETES TRANSFERABLES ET COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS POUR EXERCER LE METIER	41
VII - PRESENTATION DES COMPETENCES VISEES PAR LE METIER.....	52
VIII – MATRICE DES COMPETENCES.....	53
IX – SUGGESTIONS AYANT TRAIT A LA FORMATION	54
REFÉRÉNTIEL DE FORMATION	55
INTRODUCTION	56
I. FONDEMENTS DE LA FORMATION.....	57
II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER	59
III. TABLEAU SYNTHESE DE LA FORMATION.....	60
IV. LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION	61
V. MATRICE DES OBJETS DE FORMATION	62
VI. DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE FORMATION	63
VII. LISTE DES MODULES.....	92
VIII. DESCRIPTION DES MODULES.....	93
IX. LOGIGRAMME DES SEQUENCES DE FORMATION	118
X. CHRONOGRAMME DE REALISATION DE LA FORMATION	119
CONCLUSION	120

REFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	121
INTRODUCTION ...	122
I. MODALITES DE FORMATION ET D'ÉVALUATION	123
II. LISTE DES COMPETENCES ET MODULES VISEES PAR LA FORMATION.....	126
III. EVALUATION DES MODULES.....	127
IV. EVALUATION DES STAGES PAR LE MAITRE DE STAGE	184
CONCLUSION	189
GUIDE D'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET MATÉRIELLE	190
INTRODUCTION ...	191
I. ORGANISATION PEDAGOGIQUE.....	192
II. ORGANISATION PHYSIQUE ET MATERIELLE	193
III. ORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES	200
CONCLUSION	202
GUIDE PÉDAGOGIQUE	203
I. PRESENTATION GENERALE DU GUIDE.....	204
II. PRINCIPES PEDAGOGIQUES RECOMMANDES.....	204
III. PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES	205
IV. PRESENTATION GENERALE DU REFERENTIEL DE FORMATION	206
V. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES	208
VI. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	237

Annexe 1 : BIBLIOGRAPHIE	239
Annexe 2 : Glossaire	240
Annexe 3 : Liste des participants à l’AST du métier de Producteur professionnel d’anacarde	244
Annexe 4 : Liste des participants à l’atelier de validation des RMC	245
Annexe 5 : Liste des participants à l’atelier de validation des autres référentiels et guides	246
Annexe 6 : Équipe de coordination et de production	247

Préface

Le Cameroun s'est projeté à l'horizon 2035 de devenir « un pays émergent, démocratique, et uni dans sa diversité ». Cette vision est traduite dans le document de Stratégie Nationale de Développement (SND30) adopté en 2020. La Stratégie de Développement du Secteur Rural couplé au Plan National d'Investissement Agricole (SDSR/PNIA 2020-2030) qui en découle s'est fixée comme objectif global, de soutenir une croissance durable du secteur rural pour contribuer à la richesse nationale et améliorer les conditions de vie des populations.

Aussi, en 2019, le Gouvernement a élaboré un Plan d'Action National (PAN) pour la promotion de l'emploi décent des jeunes ruraux et de l'esprit d'entreprise pour la période 2020-2030. Il a pour but de créer les conditions d'emploi pour les jeunes dans les chaînes de valeur agricoles, de soutenir et de faciliter leur entrée préférentielle dans les débouchés agro-alimentaires attractifs et rémunérateurs. L'objectif général du PAN est de promouvoir une nouvelle génération de jeunes, créateurs d'emplois ruraux dans les secteurs agropastoral et agroalimentaire. À travers ce Plan, le Gouvernement souhaite pour la période 2020- 2030 : (i) impulser la mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création, au développement et au suivi de l'emploi et de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes ruraux, (ii) renforcer les capacités managériales et entrepreneuriales des jeunes ruraux pour accroître la productivité et la compétitivité agropastorales, (iii) faciliter l'accès des jeunes créateurs d'emplois ruraux aux mécanismes financiers diversifiés, adaptés à leurs besoins et (iv) développer un système de communication facilitant la gestion des opportunités d'affaires dans le secteur agropastoral, aux niveaux national, régional et international.

C'est ainsi que le Chef de l'État Camerounais, Son Excellence Paul Biya, n'a de cesse de rappeler l'importance des secteurs de l'agriculture et de l'élevage pour notre économie et la place de la jeunesse dans le processus de sa transformation structurelle. Et plus récemment encore, dans son adresse à la Jeunesse, le 10 février 2022, il a relevé, au nombre des grands défis, celui de la disponibilité des compétences de qualité, à même de répondre aux nouveaux impératifs de développement. Pour cela, il a recommandé l'augmentation de l'offre de formation, afin de donner l'occasion à tous les jeunes d'acquérir des compétences utiles et adaptées, susceptibles de leur ouvrir des opportunités d'emploi dans tous les domaines.

C'est dans ce sens que le présent référentiel de formation pour le métier de producteur d'anacarde a été élaboré selon l'Approche Par Compétences dans le but d'élargir et d'améliorer les offres de formation dans le secteur de l'agriculture en général et celui de la filière anacarde en particulier. En effet, l'analyse des chaînes de valeur des métiers de la filière anacarde a permis d'identifier les différents métiers et caractériser les déficits des compétences qui en découlent. Ainsi, la professionnalisation des acteurs des chaînes de valeur est une condition sine qua none pour leur développement.

Le présent référentiel est donc un document de référence pour l'ensemble des acteurs du monde de travail et de la formation professionnelle. Par conséquent, nous les exhortons tous à se l'approprier et à contribuer à son implantation.

Au nom du Gouvernement Camerounais, nous réitérons nos remerciements au Gouvernement Allemand à travers la GIZ et plus particulièrement au Programme Accompagnement des mutations du bassin cotonnier-Programme d'Appui de Développement Rural (ABC-PADER), pour son implication déterminante à l'élaboration de ce référentiel.

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET
DU DÉVELOPPEMENT RURAL**



GABRIEL MBAIROBE

Producteur (trice) d'anacarde

**LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE**



ISSA TCHIROMA BAKARY

RÉSUMÉ

Le référentiel de formation professionnelle pour le métier de producteur (trice) d'anacarde est le fruit de la coopération entre d'une part, la République du Cameroun à travers le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) et d'autre part la République Fédérale d'Allemagne représentée par la GIZ à travers le Programme Accompagnement des mutations du bassin cotonnier-Programme d'Appui de Développement Rural (ABC-PADER).

L'élaboration de ce référentiel de formation s'est faite selon l'Approche Par Compétences (APC) conformément aux guides méthodologiques développés par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Le présent document comporte pour le métier de producteur (trice) d'anacarde :

- **Le Référentiel de Métier - Compétences (RMC) ;**
- **Le Référentiel de Formation (RF) ;**
- **Le Référentiel d'Évaluation (RE);**
- **Le Guide Pédagogique (GP);**
- **Le Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle (GOPM).**

Ce référentiel décline les compétences inhérentes à l'exercice de ce métier. Il décrit les différents modules de formation ainsi que les outils d'évaluation. Par ailleurs, il donne les indications sur le cadre infrastructurel et matériel pour une meilleure mise en œuvre de la formation professionnelle. Il sert de point de repère commun aux différents acteurs des milieux du travail et de la formation professionnelle.

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel de formation du métier de producteur (trice) d'anacarde a été élaboré selon l'Approche Par Compétences (APC) sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et la tutelle méthodologique du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), avec l'appui du programme Accompagnement des mutations du Bassin cotonnier du Cameroun –Programme d'Appui au Développement Rural (ABC-PADER)

Les rencontres des acteurs impliqués dans le processus de l'élaboration et de la validation dudit référentiel, n'auraient pas été possible sans le concours de nombreuses personnes et entreprises. Les listes jointes en annexe reprennent les noms des personnes, des organisations et des entreprises consultées. Qu'ils trouvent ici, l'expression de nos remerciements pour leur disponibilité et leur apport précieux à la conception de ce référentiel.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABC – PADER	: Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier du Cameroun – Programme d’Appui au Développement Rural.
APC	: Approche par Compétences.
AST	: Analyse de la Situation de Travail.
BEPC	: Brevet d’Etudes du Premier Cycle
CAP	: Certificat d’Aptitude Professionnelle
CTD	: Collectivités Territoriales Décentralisées
CVA	: Chaîne de Valeur Ajoutée.
DR	: Délégation Régionale.
EPIs	: Equipements de Protection Individuelle
FPAA	: Formation Professionnelle Agroalimentaire.
FPAP	: Formation Professionnelle Agropastorale.
GIC	: Groupement d’Initiative Commune.
GIE	: Groupe d’Intérêt Economique.
GIZ	: Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit. Coopération technique allemande.
JAPSSO	: Join Acting Process for the success of Sustainable Objectives
MINADER	: Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural.
MINEFOP	: Ministère de l’Emploi et de la Formation Professionnelle.
MINEPAT	: Ministère de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire.
MO	: Main d’œuvre.
OIF	: Organisation Internationale de la Francophonie.
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PCP-AFOP	: Programme de Consolidation et de Pérennisation - Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les Secteurs de l’Agriculture, de l’Elevage et des Pêches.
PNIA	: Plan National d’Investissement Agricole
PNUE	: Programme des nations Unies pour l’Environnement
RMC	: Référentiel de Métier-compétences.
SDSR	: Stratégie de Développement du Secteur Rural
SND30	: Stratégie Nationale de Développement – Cameroun 2030
TPE	: Très Petite Entreprise.

Référentiel métier-compétence

Référentiel pour le métier
**PRODUCTEUR (TRICE)
D'ANACARDE**

Niveau: ouvrier qualifié



INTRODUCTION

Dans le cadre de la dynamisation des contenus de la formation professionnelle agropastorale, le MINADER avec l'appui de la GIZ à travers le programme d'Accompagnement des Mutations du Bassin Cotonnier du Cameroun – Programme d'Appui au Développement Rural (ABC-PADER) et l'ONG JAPSSO, a entrepris l'élaboration des référentiels selon l'approche par compétences (APC). Cette approche prévoit dans le processus d'élaboration d'un programme d'études, une Analyse de la Situation de Travail (AST) dans le but de décrire le profil professionnel attendu de ce milieu dans l'exercice d'un métier concerné et aboutir à l'élaboration d'un Référentiel de Métier-Compétences (RMC) en adéquation avec les activités réelles de la vie professionnelle. L'AST est une étape préalable et participative, impliquant les professionnels d'un métier et qui apporte une réponse appropriée aux besoins de formations exprimées en matière de qualification de main-d'œuvre et une cohérence des contenus futurs des programmes de formation. Ceci, dans la perspective d'améliorer l'employabilité des jeunes et des femmes. L'APC qui en est son fondement, encourage les partenariats entre les organisations professionnelles, les entreprises et les structures de formation.

Le présent RMC du Producteur professionnel d'anacarde dresse le portrait plus ou moins exhaustif de ce métier. Il est élaboré à partir des informations recueillies auprès des professionnels et des personnes ressources sur le terrain et de l'atelier de l'AST. Les informations recueillies au cours de cet atelier ont permis de formuler les compétences et de définir celles visées par la formation.

Le RMC du Producteur professionnel d'anacarde comprend les rubriques suivantes :

- La description générale du métier de Producteur professionnel d'anacarde ;
- L'analyse des fonctions, des tâches et des opérations du métier de Producteur professionnel d'anacarde ;
- La description des conditions de réalisation et les critères de performances liés à chacune des activités du métier de Producteur professionnel d'anacarde ;
- La description du processus de travail du métier de Producteur professionnel d'anacarde ;
- Les habiletés transférables et comportements socio-affectifs requis du métier de Producteur professionnel d'anacarde ;
- La présentation des compétences Producteur professionnel d'anacarde ;
- Les suggestions et recommandations ayant trait à la formation au métier de Producteur professionnel d'anacarde.

I – DESCRIPTION GENERALE DU METIER

Le tableau qui suit présente de la manière la plus précise possible les différents contours du métier de **Producteur professionnel d’anacarde** dont la pertinence a été fortement recommandée lors d’une précédente mission pour l’élaboration de référentiels sur le métier de pépiniériste professionnel d’anacardier.

1.1 Définition du métier	<p>Intitulé du métier : Producteur professionnel d’anacarde. Autre appellation : Producteur professionnel de cajou Le Producteur professionnel d’anacarde est un exploitant agricole qui produit des anacardes sur une superficie d’au moins un hectare. Dans sa vie professionnelle, le Producteur professionnel d’anacarde doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Choisir et préparer un site ;▪ S’approvisionner en plants ;▪ Mettre en terre les plants ;▪ Entretenir la plantation ;▪ Réaliser la récolte et la post récolte ;▪ Réhabiliter les vergers ;▪ Vendre sa production.
1.2 Secteur d’activités	<p>Primaire (Production agricole). Dans l’exercice de son métier, ses partenaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Pépiniériste ;▪ Fournisseur d’intrants et équipements agricoles ;▪ Conseiller technique ;▪ Prestataire de services agricoles ;▪ Machinistes agricoles ;▪ Partenaires financiers (banque, microfinance etc) ;▪ Transporteurs.

1.3 Nature du travail	<p>Champ professionnel : Producteur agricole Type d'emploi occupé : Chef d'exploitation ; prestataire de service ; ouvrier agricole</p> <p>Fonctions types :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix et préparation du site ; ▪ Approvisionnement en plant ; ▪ Mise en terre ; ▪ Entretien de la plantation ; ▪ Récolte et post récolte des fruits ; ▪ Réhabilitation des vergers ; ▪ Commercialisation. <p>Classification type : Ouvrier qualifié. Fonctions connexes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion simplifiée ; ▪ Entrepreneuriat ; ▪ Communication en milieu professionnel. <p>Types de produits, de résultats ou de service :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pomme d'anacarde (frais ou séché) ; ▪ La noix ; ▪ Le bois de chauffe.
1.4 Technologie utilisée	Le Producteur professionnel d'anacarde utilise les technologies artisanales, semi modernes et modernes.

1.5 Conditions de travail

Lieu de travail : Champ ou plantation, magasin, hangar.
Type d'entreprise :

- EFA ;
- GIC ;
- SCOOP ;
- Etablissement ;
- SARL ;
- SA.

Environnement technique : Processus et/ou procédés de production :

- Choix et préparation du site ;
- Approvisionnement en plant ;
- Mise en terre ;
- Entretien de la plantation ;
- Récolte et post récolte des fruits ;
- Réhabilitation des vergers ;
- Commercialisation.

Équipements utilisés :

Pioche, machette, ficelle, pelle bêche, pelle ronde, barre-à-mine, plantoir, daba, hache, binette, pioche, motopompe, râteau, brouette, tamis, tuyauterie, accessoires d'irrigation, équerre maçon, Sceau, lime, sécateur, tabouret, sac plastique, sac en jute, balance, scie d'élagage, bulldozer, tracteur, pulvérisateur thermique, atomiseur, arrosoir, bâches, double décimètre, piquets, tricycles, bassines, houes, pick-up, gants, bottes, fils barbelés, grillages, fils pour séparer la noix de la pomme, tronçonneuse, tarière, charrue, débroussailluse

Responsabilité et autonomie : Le Producteur professionnel d'anacarde exerce son travail individuellement ou en équipe (via des organisations comme des coopératives...). Il/elle est autonome et possède une certaine marge de manœuvre. Les décisions à prendre sont complexes.

Conditions d'exercice : L'activité peut être exposée à certaines réalités : chaleur, utilisation de produits chimiques, risques d'accident, de bris et d'incendie.

Facteurs de stress : Les facteurs de stress du métier de Producteur professionnel d'anacarde sont liés :

- Aux intempéries/aléas climatiques ;
- Aux contraintes de temps ;
- Aux contraintes de qualité ;
- Aux contraintes liées à la quantité ;
- Aux risques d'accidents ;
- Aux difficultés d'accès au crédit.

Santé et sécurité : Les risques encourus dans ce métier sont ceux liés aux blessures, aux fractures, à l'exposition aux intempéries, à l'utilisation maladroite de produits pouvant être toxiques et dangereux.

Caractéristiques du travail : Relations entre services / équipes / ateliers : Collaboration avec les ouvriers agricoles, prestataires de services agricoles, fournisseurs d'intrants et équipements.

Caractéristiques psychomotrices : Le métier de Producteur professionnel d'anacarde requiert :

- De la force physique ;
- Un degré de coordination et d'attention ;
- Une dextérité manuelle et digitale ;
- Une certaine souplesse ;
- Une bonne faculté visuelle, olfactive, auditive et perceptuelle ;

Une grande mobilité.

1.6 Conditions d'accès à la formation	Pour accéder à la formation, le candidat doit savoir lire et écrire (Niveau CEP)
1.7 Conditions d'entrée sur le marché du travail	<p>Critères de sélection : Le titre de qualification et l'expérience sont les critères privilégiés pour entrer sur le marché du travail.</p> <p>Modalité de recrutement : Les modes de recrutement privilégiés sont le test, l'essai, les recommandations et l'apprentissage.</p> <p>Emplois existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manœuvre agricole ; ▪ Ramasseur ; ▪ Pisteur ; ▪ Superviseur ou chef d'équipe ; ▪ Magasinier ; ▪ Collecteur ; ▪ Agent d'approvisionnement ; ▪ Responsable logistique ; ▪ Manutentionnaire ; ▪ Responsable du personnel ; ▪ Contrôleur qualité ; ▪ Agent de conditionnement. <p>Perspectives d'emploi et de rémunération : Le mode régulier d'insertion est l'auto-emploi. Il existe dans le métier une bonne capacité d'emploi pour les jeunes et les femmes.</p> <p>Possibilité d'avancement et de mutation : Le Producteur professionnel d'anacarde peut selon l'expérience et le niveau d'étude, diversifier son activité en s'orientant vers la transformation des produits issus de son activité. Il peut également bénéficier de formations continues ou de recyclages pour s'adapter à de nouvelles technologies.</p>

II - ANALYSE DES FONCTIONS, TACHES ET OPERATIONS IDENTIFIEES

II-1 Fonctions particulières

L'analyse de la situation de travail a permis de faire le point des fonctions, tâches et opérations dans le métier de Producteur professionnel d'anacarde. Les fonctions particulières qui sont propres au métier et celles connexes ont été identifiées. Le tableau suivant décrit les fonctions, les tâches et les opérations.

Fonction 1 : choix et préparation du site

Tâches	Opérations
1. Visiter le site	1.1. Prendre rendez-vous avec le propriétaire 1.2. Descendre sur le site 1.3. Apprécier le type de sol 1.4. Parcourir les limites du site 1.5. Observer la végétation environnante 1.6 S'assurer de la garantie foncière du site
2. Préparer le sol	2.1. Défricher ou désherber le site 2.2. Essoucher ou dessoucher le site 2.3. Mettre en tas les herbes 2.4. Nettoyer le site
3. Réaliser le Piquetage	3.1. Préparer les piquets 3.2. Acquérir le matériel de piquetage 3.3. Mobiliser la main d'œuvre 3.4. Poser les bases des lignes 3.5. Créer des angles droits 3.6. Mesurer les écartements 3.7. Implanter les piquets sur le site
4. Réaliser la trouaison	4.1. Acquérir/rassembler le matériel de trouaison 4.2. Mobiliser la main d'œuvre 4.3. Fabriquer les gabarits de mesure 4.4. Trouer/ creuser 4.5 Vérifier les dimensions des trous 4.6 Arranger/Ajuster les trous non conformes 4.7 Traiter les trous

Pré requis (condition particulière) : **Avoir un site avec un sol approprié (sol léger, profond, bien drainé...), un site non conflictuel, avoir la maîtrise des techniques de piquetage et de trouaison**

Moyens (technologie et matériel) : **la pelle, le GPS ou smart phone, la pioche, les ficelles, la machette, le double décimètre, piquet, les ficelles, le marteau, la tronçonneuse, le bulldozer, pelle excavatrice, la hache.**

Fonction 2 : Approvisionnement en plants

Tâches	Opérations
5. Sélectionner et acheter les plants	<ul style="list-style-type: none">5.1. Identifier les pépiniéristes5.2. Vérifier l'origine/qualité des semences mis à disposition par le pépiniériste ou mettre les semences à la disposition du pépiniériste5.2. Visiter les pépinières5.3. Choisir les plants vigoureux (bouger les pots et calibrer)5.4. Négocier les prix5.5. Discuter les moyens de paiement5.6. Conclure l'achat5.7. Fixer la date de livraison
6. Transporter et déposer les plants	<ul style="list-style-type: none">6.1. Arroser abondamment les plantes (deux jours avant le transport)6.2. Mobiliser la logistique6.3. Rassembler/mobiliser la main d'œuvre6.4. Compter les plants6.5. Charger les plants6.6. Acheminer les plants vers le site de plantation6.7. Choisir l'endroit de dépôt ;6.8. Mobiliser la main d'œuvre6.9. Aménager l'endroit6.10. Décharger les plants ;6.11. Ranger les plants en blocs6.12. Arroser les plants

Pré requis (condition particulière) : **Avoir une bonne connaissance du choix des plants de qualité et des conditions de stockage**

Moyens (technologie et matériel) : **Le tricycle, le pick-up, le camion, la charrette, les arrosoirs, la ficelle, moto, bicyclette, les brouettes, les sceaux, les bassines,**

Fonction 3 : Mise en terre (plantation proprement dite)

Tâches	Opérations
7. Préparer les trous	7.1. Acquérir les fumures ou le compost 7.2. Reboucher le trou avec le mélange terre arable avec la fumure/le compost ; 7.3. Former un léger dôme au-dessus de la surface naturelle du sol 7.4. Matérialiser le trou par un piquet au centre du dôme
8. Planter	8.1. Disposer les plants à côté les différents trous 8.2. Rouvrir légèrement les trous 8.3. Déchirer la base du plastique de manière à ne pas abimer la racine pivotante la plante 8.4. Déposer le plant dans le trou et retirer le plastique 8.5. Damer légèrement la terre tout autour du plant 8.6. Arroser le plant
Pré requis (condition particulière) : Avoir des connaissances techniques dans la composition du fumier ou du compost, Avoir des compétences dans la technique de mise en terre (planting)	
Moyens (technologie et matériel) : Le sac, la bassine, les seaux, la lame, la pelle, pioche, gobelet, arrosoir, plantoir, gants	

Fonction 4 : Entretien de la plantation (suivi post planting)

Tâches	Opérations
9. Désherber	<ul style="list-style-type: none">9.1. Mobiliser le matériel de désherbage9.2. Mobiliser la main d'œuvre9.3. Arracher les herbes autour des plants9.4. Défricher9.5. Labourer9.6. Pailler9.7. Pulvériser avec les herbicides9.8. Superviser les travaux de désherbage
10. Arroser les plants	<ul style="list-style-type: none">10.1. Identifier les périodes d'arrosage et élaborer le planning10.2. Mettre en place un dispositif d'arrosage (amener un point d'eau)10.3. Mettre en place la cuvette de réception d'eau10.4. Arroser
11. Traiter avec les produits phytosanitaires	<ul style="list-style-type: none">11.1. Identifier les attaques11.2. Identifier le produit approprié11.3. Approvisionner en produit11.4. Préparer le matériel et outil de traitement11.5. Traiter les plants à l'aide d'un pulvérisateur et/ou atomiseur
12. Tailler	<ul style="list-style-type: none">12.1. Identifier les plants avec beaucoup de gourmands12.2. Préparer les outils de taille12.3. Réaliser la taille de croissance12.4. Réaliser la taille de formation
13. Regarnir	<ul style="list-style-type: none">13.1. Recenser les plants morts13.2. Trouer13.3. Amender13.4. Traiter les trous13.5. Remplacer les manquants

14. Amender	<ul style="list-style-type: none"> 14.1. Identifier les plants ayant de besoin d'apport extérieur 14.2. Identifier le type de fertilisant nécessaire 14.3. S'approvisionner en fertilisant 14.4. Fertiliser le sol
15. Elaguer les arbres	<ul style="list-style-type: none"> 15.1. Identifier les arbres touffus 15.2. Choisir la méthode d'élagage 15.3. Préparer les outils 15.4. Couper les branches 15.5. Appliquer un traitement sur la partie coupée 15.6. Evacuer les branches sectionnées
16. Aménager un pare feu	<ul style="list-style-type: none"> 16.1. Mobiliser le matériel de travail 16.2. Défricher/Sarcler la périphérie extérieure de la plantation (sur au moins 20 m de large) 16.3. Rassembler les herbes 16.5. Bruler les herbes
<p>Pré requis (condition particulière) : être capable d'identifier les plants chétifs/dépéris/, endommagés/malades, avoir les techniques nécessaires pour tailler</p>	
<p>Moyens (technologie et matériel) : sécateurs, machettes, brouettes, atomiseurs, pulvérisateurs, arrosoir, pelle bêche</p>	

Fonction 5 : Récolte et post récolte

Tâches	Opérations
17. Ramasser les fruits	17.1. Préparer le matériel de collecte 17.2. Organiser les équipes de ramassage 17.3. Superviser le ramassage 17.4. Collecter les fruits 17.5. acheminer les fruits au point de séparation/atelier
18. Séparer la pomme de la noix	18.1. Fabriquer le dispositif de séparation 18.2. Enrouler la corde au point de jonction entre la pomme et la noix 18.3. Tirer (pour séparer la pomme de la noix) 18.4. Rassembler les pommes 18.5. Rassembler les noix 18.6. Acheminer les pommes vers le point de transformation 18.7. Acheminer les noix vers l'atelier de séchage
19. sécher	19.1. Aménager le site de séchage 19.2. Étaler les noix sur une surface sèche et propre 19.3. Trier et enlever les noix de mauvaises qualités
20. Conditionner et peser	20.1. Acquérir les emballages et une balance 20.2. Mobiliser la main d'œuvre 20.3. Emballer 20.4. Calibrer la balance 20.5. Poser le produit sur la balance 20.6. Relever le poids 20.7. Etiqueter et entreposer
Pré requis (condition particulière) : Connaissances du calendrier agricole	
Moyens (technologie et matériel) : gants, fil, bassine ou cuvette, panier, sac, bâches, tricycle, camionnette, pick-up, porte tout, balance, cahier de gestion, local de stockage, boîtes, brouette emballage, seaux, balance, cuvettes, cahier de gestion, local de stockage, brouettes.	

Fonction 6 : Réhabilitation des vergers

Tâches	Opérations
21.Eclaircir	21.1. Recenser les arbres non désirables 21.2. Mobiliser le matériel de coupe 21.3. Mobiliser la main d'œuvre 21.4. Couper les arbres non désirables 21.5. Evacuer les arbres abattus
22.Elaguer	22.1. Recenser les arbres avec des branches basses, mortes ou infestées et des branches gênantes/désordonnées 22.2. Mobiliser le matériel de coupe 22.3. Réaliser la coupe oblique 22.4. Sortir les branches coupées de la plantation
23.Enrichir	23.1. Identifier les trouées et espaces non occupés 23.2. Réaliser la trouaison 23.3. Traiter les trous 23.4. Planter 23.5. Arroser
Pré requis (condition particulière) : avoir des connaissances en arboriculture fruitière	
Moyens (technologie et matériel) : Scie passe partout, Scie égoïne (en arc), Tronçonneuse, Equipement d'affûtage, Coins, Hache, Machette, Faucheuse, Compas forestier / ruban diamètre, Ruban de 50 m, Griffe forestière, Casques, Bottes, Pioches, arrosoir.	

Fonction 7 : Commercialisation

Tâches	Opérations
24. Prospector le marché	24.1 Rechercher les informations sur les prix du marché des produits 24.2 Identifier les clients et marchés potentiels 24.3 Dresser la liste des clients et marchés
25. Vendre les produits	25.1 Négocier les conditions de vente avec les clients 25.2 Conclure des contrats 25.3 Etablir un calendrier des ventes 25.4 Etablir les documents de vente
26. Evaluer la vente	26.1 Etablir le bilan des ventes réalisés en lien avec les prévisions 26.2 Sécuriser ses avoirs
<u>Prérequis</u> (condition particulière) : savoir lire, écrire, compter, effectuer les opérations arithmétiques et logiques – Utiliser des unités de mesure	
<u>Moyens</u> (technologie et matériel) : électronique (téléphone, calculatrice) - bureautique (stylos à bille, fiches, classeur,) – technologie moderne de communication (Internet)	

II-2 Fonctions générales

Fonction 8 : Entrepreneuriat

Tâches	Opérations
27. Elaborer son plan d'affaires	27.1 Choisir son idée d'affaires 27.2 Collecter les informations (étude de marché, étude technique, étude fiscale et administratif) 27.3 Analyser les informations 27.4 Monter le plan d'affaires
28. Rechercher le financement du plan d'affaires	28.1 Prospecter les sources de financement 28.2 Négocier le financement
29. Mettre en œuvre son plan d'affaires	29.1 Elaborer un plan de mise en œuvre 29.2 Mobiliser le capital initial requis 29.3 Mobiliser les ressources humaines et matérielles 29.4 Mettre en œuvre les activités 29.5 Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires
Pré requis (conditions particulières) : Savoir lire, écrire et parler le français ou l'anglais ; Connaître des rudiments d'informatique et de calculs.	
Moyens (technologie et matériel) : Matériels de bureautique.	

Fonction 9 : Gestion simplifiée

Tâches	Opérations
30. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité	30.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires 30.2 Recruter un personnel productif 30.3 Planifier, organiser le travail en équipe 30.4 Encourager la productivité
31. Gérer les stocks	31.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks 31.2 Entreposer / ranger les stocks 31.3 Renseigner les outils de gestion des stocks 31.4 Suivre les stocks 31.5 Inventorier les stocks
32. Calculer les coûts	32.1 Calculer les coûts directs 32.2 Calculer les coûts indirects 32.3 Calculer le coût unitaire de production 30.4 Calculer le seuil de rentabilité 30.5 Analyser les coûts 30.6 Fixer les prix
33. Faire la Comptabilité simplifiée	31.1 Mettre en place des outils de gestion financière 31.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés 31.3 Elaborer un compte d'Exploitation 31.4 Renseigner la carte de performance 31.5 Analyser les comptes

34. Faire la planification financière	32.1 Établir le plan des ventes 32.2 Établir le plan des coûts 32.3 Établir le Plan de trésorerie
Pré requis (conditions particulières) : Connaitre la réglementation, savoir lire, écrire et parler le français ou l'anglais ; Connaitre des rudiments d'informatique et de calculs.	
Moyens (technologie et matériel) : Matériel de bureautique	

Fonction 10 : Communication et formation

Tâches	Opérations
35. Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires	33.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation 33.2 Rechercher les informations et les appuis auprès des personnes ressources et des institutions 33.3 Participer à des formations continues 33.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation 33.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes 33.6 Visiter d'autres exploitations pour partager les expériences
Pré requis (condition particulière) : Savoir écrire, lire et calculer.	
Moyens (technologie et matériel) : matériel de bureautique.	

III - DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES TACHES

Fonction 1 : Choix et préparation du site

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
1. Visiter le site	<p>Degré d'autonomie : Seul ou en équipe</p> <p>Lieu et Conditions environnementales : Sur le site prospecte, rendez avec les autorités traditionnelles</p> <p>Moyens : Moyens de locomotion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contacts noués avec des autorités traditionnelles ou locales - Site visité - Terrain non litigieux - Site accessible
2. Préparer le sol	<p>Degré d'autonomie : En équipe</p> <p>Lieu et Conditions environnementales : En champ, Disponibilité d'un point d'eau, site accessible, terrain avec légère pente, proximité d'un village, milieu ouvert, temps non pluvieux.</p> <p>Moyens : Bulldozer, charrue, tracteur et accessoires, tronçonneuse, tarière, outils aratoires (Machette, hache, houe, pioche, pelle, plantoir, daba), râteau, brouette, lime, ficelle, décamètre, botte, gants, piquets, fil barbelet/ grillage, équerre de maçon.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Terrain propre ; - Terrain clôturé ; - Existence du point d'eau sur le site ;
3. Réaliser le Piquetage	<p>Degré d'autonomie : En équipe</p> <p>Lieu et Conditions environnementales : En champ, temps non pluvieux</p> <p>Moyens : Outils aratoires (machette, hache, houe, pioche, pelle), ficelle, décamètre, botte, gants, piquets, équerre de maçon.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ecartement respecté - Piquets bien alignés
4. Réaliser la trouaison	<p>Degré d'autonomie : En équipe</p> <p>Lieu et Conditions environnementales : En champ, temps non pluvieux</p> <p>Moyens : Outils aratoires (machette, hache, houe, pioche, pelle), ficelle, décamètre, botte, gants, piquets, équerre de maçon.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dimensions des trous respectées

Fonction 2 : Approvisionnement en plant

Taches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
5. Sélectionner et acheter les plants	<p>Degré d'autonomie : Seul ou en équipe</p> <p>Lieu et Conditions environnementales : En pépinière, temps non pluvieux</p> <p>Moyens : Main d'œuvre qualifiée pour le choix des plants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plants vigoureux, sains - Plants à taille moyenne de 30 à 40 cm - Plants disponibles en quantités suffisantes
6. Transporter et déposer les plants	<p>Degré d'autonomie : Seul ou en équipe</p> <p>Lieu et Conditions environnementales : En pépinière et au champ, temps non pluvieux</p> <p>Moyens : Moyens de transport des plants, main d'œuvre abondante, espace aménagé pour recevoir les plants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plants arrivés à bon port - Faible perte en plants - Plants bien disposés

Fonction 3 : Mise en terre

Taches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
7. Préparer les trous	<p>Degré d'autonomie : En équipe</p> <p>Lieu et Conditions environnementales : En champ, temps non pluvieux</p> <p>Moyens : compost et fumure organique bien décomposée, main d'œuvre, outils et matériels nécessaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mélange bien effectué - Trous bien rebouchés

<p>8. Planter</p>	<p>Degré d'autonomie : En équipe Lieu et Conditions environnementales : En parcelle, de préférence après les premières grandes pluies ; Très tôt le matin et en fin d'après-midi, champ clôturé. Moyens : Plants, fertilisants, tuteurs, pioche, barre-à-mine, houe, pelle, ficelle, machette, botte, gants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie plantée visible ; - Densité respectée ; - Taux de reprise d'au moins 85% (évalué 2 semaines après planting) ; - Collets des plants affleure du sol ; - Présence des plaques d'identification dans le verger.
-------------------	---	---

Fonction 4 : Entretien de la plantation

Taches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
<p>9. Désherber</p>	<p>Degré d'autonomie : En équipe Lieu et Conditions environnementales : En champ, temps non pluvieux Moyens : Outils aratoires (machette, hache, houe, pioche, pelle), main d'œuvre abondante</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation bien propre (Absence d'adventice) - Plantation bien aérée - Absence de concurrence
<p>10. Arroser les plants</p>	<p>Degré d'autonomie : En équipe Lieu et Conditions environnementales : En champ, source d'eau disponible permanente Moyens : Motopompe, accessoires d'irrigation, Arrosoir, main d'œuvre abondante</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plants vigoureux - Feuilles des plantes bien verte
<p>11. Traiter avec les produits phytosanitaires</p>	<p>Degré d'autonomie : En équipe Lieu et Conditions environnementales : En champ Moyens : Produits phytosanitaires, pulvérisateur, seau, mésurette (petite boîte vide), botte, gants, masques de protection.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation bien traitée - Plantes saines
<p>12. Tailler</p>	<p>Degré d'autonomie : En équipe Lieu et Conditions environnementales : En champ Moyens : machette, sécateur, scie d'élagage, lime, main d'œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plantes bien formées ; - Plantation bien aérée

13. Regarnir	Degré d'autonomie : En équipe Lieu et Conditions environnementales : En champ Moyens : Outils aratoires (machette, hache, houe, pioche, pelle), main d'œuvre abondante, Plants.	- Densité initiale retrouvée
14. Amender	Degré d'autonomie : En équipe Lieu et Conditions environnementales : En champ Moyens : Engrais, mesurette, main d'œuvre	- Plants vigoureux bien portants
15. Elaguer	Degré d'autonomie : En équipe Lieu et Conditions environnementales : En champ Moyens : machette, sécateur, scie d'élagage, lime, main d'œuvre	- Plantation aérée
16. Aménager un pare feu	Degré d'autonomie : En équipe Lieu et Conditions environnementales : En champ Moyens : Outils aratoires (machette, hache, houe, pioche, pelle), main d'œuvre abondante	- Plantation à l'abris des feux de végétation

Fonction 5 : Récolte et post récolte

Taches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
17. Ramasser les fruits	Degré d'autonomie : En équipe Lieu et Conditions environnementales : En champ Moyens : main d'œuvre abondante, seau, bassines, moyens de transport	- Absence de fruit au sol - Fruits murs et non abimés
18. Séparer la pomme de la noix	Degré d'autonomie : En équipe Lieu et Conditions environnementales : Sous un hangar aménagé pour la cause Moyens : main d'œuvre abondante, seau, bassines, Les fils pour la séparation	- Les noix et pommes sont séparés - Absence de débris/résidus de pomme sur les noix

<p>19. Sécher</p>	<p>Degré d'autonomie : En équipe Lieu et Conditions environnementales : espace aménagé pour la cause, temps ensoleillé Moyens : main d'œuvre abondante, seau, bassines, bâches</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Noix sèche - Techniques de séchage bien appliquée
<p>20. Conditionner et peser</p>	<p>Degré d'autonomie : En équipe Lieu et Conditions environnementales : magasin sain, aéré et ventilé Moyens : main d'œuvre abondante, seau, bassines, sacs, balances, Sac plastique, Sac en jute</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Absence des traces de sudation sur les noix - Taux d'humidité faible - Absence de trace de moisissure - Poids des sacs de noix connus

Fonction 6 : Réhabilitation des vergers

Taches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
<p>21. Eclaircir</p>	<p>Degré d'autonomie : En équipe Lieu et Conditions environnementales : Verger, temps non pluvieux Moyens : main d'œuvre abondante, La machette, hache, tronçonneuse, bulldozer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Verger éclairé - Alignement des arbres plus visibles
<p>22. Elaguer</p>	<p>Degré d'autonomie : En équipe Lieu et Conditions environnementales : Verger, temps non pluvieux Moyens : main d'œuvre abondante, la machette, hache, tronçonneuse, scie d'élagage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Verger aéré ; - Absence de branche non désirables (morte/malade/très basse sur les arbres)
<p>23. Enrichir</p>	<p>Degré d'autonomie : En équipe Lieu et Conditions environnementales : En verger, de préférence après les premières grandes pluies ; Deux jours au moins après la trouaison, champ clôturé. Moyens : Plants, fertilisants, tuteurs, pioche, barre-à-mine, houe, pelle, ficelle, machette, botte, gants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de trouées au sein du verger ; - Absence d'espace vide dans le verger ; - Absence d'arbre étranger

Fonction 7 : Commercialisation

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
24. Prospecter le marché	<p>Degré d'autonomie : individuel et/ou en équipe / coopératives</p> <p>Lieu et conditions environnementales : Site de vente, marché,</p> <p>Données (sources, informations) : information sur les clients potentiels, cours et prix du marché, informations sur les concurrents</p> <p>Moyens : documents de gestion, téléphone, rencontres</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informations sur les besoins des clients disponibles - Liste des clients prospectés - Les promesses d'achats enregistrés
25. Vendre les produits	<p>Degré d'autonomie : individuel et/ou en équipe / coopératives</p> <p>Lieu et conditions environnementales : Site de vente</p> <p>Données (sources, informations) : information sur les clients et cours du marché, contrats</p> <p>Moyens : produits, factures, bordereau de livraison</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des produits et services / achalandage selon les principes et règles établis - Accueil des clients selon les principes et règles établis - Tenue à jour des outils de suivi et des ventes
26. Evaluer la vente	<p>Degré d'autonomie : individuel et/ou en équipe / coopératives</p> <p>Lieu et conditions environnementales : bureau</p> <p>Données (sources, informations) : information sur les ventes et les acheteurs, factures</p> <p>Moyens : Factures, bordereau de livraison</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Calcul des ventes et des marges - Calcul des écarts par rapport à la prévision

Fonction 8 : Entrepreneuriat

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
27. Elaborer son plan d'affaires	<p>Degré d'autonomie : Seul ou en équipe (peut se faire assister par un expert)</p> <p>Conditions environnementales : Bureau</p> <p>Moyens : Matériel de bureautique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'affaires élaboré

<p>28. Rechercher le financement du plan d'affaires</p>	<p>Degré d'autonomie : Seul ou en équipe Conditions environnementales : Bureau, terrain Moyens : Matériel de bureautique</p>	<p>- Financement acquis pour la mise en œuvre du plan d'affaires</p>
<p>29. Mettre en œuvre son plan d'affaires</p>	<p>Degré d'autonomie : Seul ou en équipe Conditions environnementales : Bureau, terrain Moyens : Matériel de bureautique</p>	<p>- Plan de mise en œuvre, disponible - Bilan de mise en œuvre disponible</p>

Fonction 9 : Gestion simplifiée

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
30. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité	<p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Conditions environnementales : Bureau, terrain</p> <p>Moyens : Matériel de bureautique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les mesures prises pour séparer l'entreprise et la famille - Besoins de recrutement décrits - Adéquation besoins de recrutement et recrutés - Equipe de travail fonctionnel - Objectifs de travail atteints
31. Gérer les stocks	<p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Conditions environnementales : Bureau, magasin</p> <p>Moyens : Matériel de bureautique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Principes et règles de stockage suivis - Outils de gestion et de suivi des stocks à jours - Principes et règles de l'inventaire suivis
32. Calculer les coûts	<p>Degré d'autonomie : Seul ou en équipe</p> <p>Conditions environnementales : Bureau</p> <p>Moyens : Matériel de bureautique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des éléments de coûts - Coûts de revient calculés - Seuil de rentabilité calculé
33. Faire la Comptabilité simplifiée	<p>Degré d'autonomie : Seul ou en équipe</p> <p>Conditions environnementales : Bureau</p> <p>Moyens : Matériel de bureautique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de comptabilité tenus à jour - Comptes d'exploitation périodiques établis et conformes - Carte de performance tenue à jour
34. Faire la planification financière	<p>Degré d'autonomie : Seul ou en équipe</p> <p>Conditions environnementales : Bureau</p> <p>Moyens : Matériel de bureautique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plan des ventes établi et conforme - Plan des coûts établi et conforme - Plan de trésorerie établi et conforme

Fonction 10 : Communication et formation

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
--------	---------------------------	----------------------

35. Entretien des relations avec ses collaborateurs et les structures partenaires	<p>Degré d'autonomie : Individuel/ travail en équipe</p> <p>Conditions environnementales : bureau et extérieur</p> <p>Données : Information sur les partenaires potentiels et leurs activités, informations des coopératives et leurs activités, offres de formation continues du milieu</p> <p>Moyens : Cahier de rencontres, rapport et compte rendus, téléphone...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation des opportunités de son environnement - Informations sur l'environnement du métier connues - Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles
---	---	--

IV – DESCRIPTION DU PROCESSUS DE TRAVAIL

Le processus de travail pour le Producteur professionnel d'anacarde comporte les étapes suivantes :

- Planification et Préparation du travail
- Réalisation du travail
- Entretien – maintenance du matériel de travail

V - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX TACHES

Les critères d'évaluations des éléments sont définis sur une échelle de 1 à 5.

Fréquence d'exécution des tâches	<p>1 = Tâche exercée peu souvent 5 = Tâche exercée très souvent</p>
Degré de difficulté des tâches	<p>1 = Tâche très facile 5 = Tâche très difficile</p>
Niveau de dangerosité des tâches	<p>1 = Peu dangereux 5 = Très dangereux</p>
Importance relative	<p>1 = Peu important 5 = Très important</p>
Degré de complexité	<p>1 = Peu complexe 5 = Très complexe</p>

N° TACHES	DEGRE DE COMPLEXITE 1 à 5	% DU TEMPS CONSACRE	FREQUENCE D'EXECUTION 1 à 5	DEGRE DE DIFFICULTE 1 à 5	NIVEAU DE DANGEROSITE 1 à 5	IMPORTANCE RELATIVE 1 à 5
1. Visiter le site	3	10 %	1	2	3	3
2. Préparer le sol	4	20 %	3	4	4	3
3. Réaliser le Piquetage	4	20 %	2	2	1	3
4. Réaliser la trouaison	2	50 %	2	2	2	3
5. Sélectionner et acheter les plants	3	40 %	1	2	1	4
6. Transporter et déposer les plants	4	60 %	3	4	1	3
7. Préparer les trous	2	30 %	1	2	1	2
8. Planter	3	70 %	2	2	1	4
9. Désherber	2	10 %	2	2	1	3
10. Arroser les plants	2	10 %	2	3	1	2
11. Traiter avec les produits phytosanitaires	2	10 %	2	3	3	3

12. Tailler	4	10 %	2	2	2	2
13. Regarnir	1	20 %	1	1	1	3
14. Amender	2	10 %	1	1	1	2
15. Elaguer	3	10 %	1	2	2	3
16. Aménager un pare feu	2	20 %	3	2	1	4
17. Ramasser les fruits	2	40 %	4	3	2	4
18. Séparer la pomme de la noix	4	20 %	3	4	4	4
19. Sécher	2	10 %	2	3	2	4
20. Conditionner et peser	2	30 %	2	2	1	3
21. Eclaircir	3	30 %	2	2	3	3
22. Elaguer	2	30 %	2	2	2	3
23. Enrichir	3	40 %	2	3	1	3

24. Prospecter le marché	3	20 %	4	2	1	2
25. Ecouler les produits	3	70 %	3	3	1	3
26. Evaluer la vente	2	10 %	2	2	1	3
27. Elaborer son plan d'affaires	3	20 %	1	3	1	4
28. Rechercher le financement du plan d'affaires	3	20 %	2	3	1	4
29. Mettre en œuvre son plan d'affaires	3	60 %	4	3	1	4
30. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité	3	100 %	5	2	1	3
31. Gérer les stocks	2	100 %	2	2	1	3
32. Calculer les couts	2	100 %	2	2	1	4
33. Faire la comptabilité simplifiée	3	100 %	5	3	1	4
34. Faire la planification financière	3	100 %	5	2	1	3
35. Entretien des relations avec ses collaborateurs et les structures partenaires	5	100 %	5	2	1	3

VI - HABILITES TRANSFERABLES ET COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS POUR EXERCER LE METIER

Fonctions	Habilités
Fonction 1 : Choix et préparation du site	<p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissance sur les types de sol ; ➤ Connaissance de la géométrie ; ➤ Connaissance des techniques de piquetage ; ➤ Connaissance sur l'utilisation des matériels ; ➤ Connaissances sur les dimensions de la trouaison.
	<p>Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir défricher ; ➤ Savoir débroussailler ; ➤ Savoir défricher ; ➤ Savoir utiliser les matériels adéquats ; ➤ Savoir sarcler ; ➤ Savoir mesurer ; ➤ Capacité à convaincre ; ➤ Avoir des contacts.
	<p>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?</p> <p>L'apprenant doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Patient ; ➤ Attentif ; ➤ Courtois ; ➤ Curieux ; ➤ Concentré ; ➤ Ordonné ; ➤ Endurant.

Fonction 2 : Approvisionnement en plant	<p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissances sur les qualités d'un bon plant ; ➤ Connaissances approfondies sur le matériel à utiliser ; ➤ Connaissances sur la levée de la dormance.
	<p>Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir apprécier la qualité d'un bon plant (vigueur, les feuilles) ; ➤ Savoir négocier ; ➤ Savoir disposer les plants dans le moyen de transport ; ➤ Savoir décharger les plants ; ➤ Savoir lever la dormance.
	<p>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?</p> <p>L'apprenant doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Concentré ➤ Vigilant ; ➤ Attentif ; ➤ Disponible ; ➤ Lucide ; ➤ Prudent.

Fonction 3 : Mise en terre	<p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissances des techniques d'amendement ; ➤ Connaissances sur le dosage ; ➤ Connaissances sur les techniques de plantation.
	<p>Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir mettre les plants bien droits dans le trou ; ➤ Savoir utiliser le matériel ; ➤ Savoir choisir la fumure et compost ; ➤ Savoir amender la terre ; ➤ Savoir reboucher les trous.
	<p>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?</p> <p>L'apprenant doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Endurant ; ➤ Dynamique ; ➤ Précis ; ➤ Posé ; ➤ Calme ; ➤ Lucide ; ➤ Persévérant.

Fonction 4 : Entretien de la plantation	<p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissances sur les périodes d'arrosage/calendrier sylvicole ; ➤ Connaissances sur les quantités d'eau à apporter aux plantes ; ➤ Connaissances sur les systèmes et des outils d'irrigation ; ➤ Connaissance spécifique sur les produits de traitement en fonction des maladies/attaques ; ➤ Connaissance des types et technique de taille savoir utiliser le matériel de taille ; ➤ Connaissance des types d'engrais spécifique, connaître les dosages ; ➤ Connaissances sur les techniques d'élagage.
	<p>Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir désherber ; ➤ Savoir arroser les plants ; ➤ Savoir traiter avec les produits phytosanitaires ; ➤ Savoir tailler ; ➤ Savoir regarnir ; ➤ Savoir amender ; ➤ Savoir élaguer ; ➤ Savoir aménager un pare feu.
	<p>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?</p> <p>L'apprenant doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Méthodique ; ➤ Prudent ; ➤ Rigoureux ; ➤ Vigilant ; ➤ Endurant ; ➤ Concentré.

Fonction 5 : Récolte et post récolte	<p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissances sur les techniques de séchage ; ➤ Connaissances sur les techniques de séparation ; ➤ Connaissances sur les méthodes de stockage ; ➤ Connaissances sur les balances.
	<p>Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir identifier les bons fruits ; ➤ Savoir utiliser les outils de séparation ; ➤ Savoir utiliser les différentes méthodes de séchage ; ➤ Savoir classer/à ranger les sacs, être capable ; ➤ Savoir appliquer les mesures d'hygiène ; ➤ Savoir lire et écrire.
	<p>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ? L'apprenant doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Concentré ; ➤ Organisé ; ➤ Attentif ; ➤ Patient ; ➤ Créatif ; ➤ Vigoureux.

<p>Fonction 6 : Réhabilitation des vergers</p>	<p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ? L'apprenant doit connaître le/la/les :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissances en arboriculture fruitière ; ➤ Connaître les méthodes d'abattage ; ➤ Connaissances sur les maladies et ravageurs.
	<p>Psychomotrices ou savoir-faire</p> <p>Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Application des techniques ; ➤ Savoir identifier les arbres à abattre ; ➤ Savoir identifier les branches couper ; ➤ Savoir planter les arbres ; ➤ Savoir entretenir les plantes ; ➤ Savoir manipuler le matériel d'abattage ; ➤ Savoir observer le comportement des plantes ; ➤ Savoir apprécier l'évolution/qualité des plantes des plantes.
	<p>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?</p> <p>L'apprenant doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prudent ➤ Attentif ➤ Vigilant ➤ Sérieux ➤ Rigoureux.

Fonction 7 : Commercialisation	<p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ? L'apprenant doit connaître le/la/les :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Technique de réalisation d'une étude de marché ➤ Satisfaire le client ; ➤ Réseau de distribution ; ➤ Techniques de vente ; ➤ Qualités de vendeur.
	<p>Psychomotrices ou savoir-faire</p> <p>Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Application des techniques ; ➤ Réaliser l'étude de marché ; ➤ Elaborer un plan marketing ; ➤ Animer un réseau de distribution ; ➤ Présenter et vendre les produits et services ; ➤ Tenir les outils de vente ; ➤ Etablir le bilan des ventes ; ➤ Exploiter les outils de promotion ; ➤ Réaliser les actions de promotion.
	<p>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être</p> <p>Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?</p> <p>L'apprenant doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rigoureux ; ➤ Méthodique ; ➤ Entreprenant ; ➤ Sociable ; ➤ Accueillant.

Fonction 8 :
Entrepreneuriat

Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Esprit d'entreprise ;
- Compétences entrepreneuriales ;
- Caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise ;
- Etude de marché ;
- Segmentation de marché ;
- Contenu d'un plan d'affaires ;
- Organisation administrative et fonctionnelle ;
- Contenu du plan marketing opérationnel ;
- Contenu du plan financier ;
- Analyse des comptes.

Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Réaliser un diagnostic ;
- Elaborer un plan marketing stratégique ;
- Elaborer un plan marketing opérationnel et financier ;
- Elaborer un plan ou projet d'affaires ;
- Mobiliser les ressources pour le démarrage de l'activité ;
- Suivre l'exécution des activités.

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?

L'apprenant doit être :

- Ambitieux ;
- Responsable ;
- Sociable ;
- Méthodique ;
- Discipliné ;
- Passionné.

Fonction 9 : Gestion simplifiée

Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Organisation et fonctionnement d'une TPE (Très Petite Entreprise) ;
- Gestion de l'influence de la famille dans les affaires ;
- Comment recruter, gérer une équipe productive, encourager la productivité ;
- Principes et règles de la gestion de stocks ;
- La tenue des outils de gestion des stocks ;
- Démarche de l'inventaire des stocks ;
- Différents coûts ;
- Technique de calcul des différents coûts, analyse des coûts et fixation des prix de vente ;
- Système simplifié de comptabilité ;
- Enregistrement des opérations au comptant ;
- Enregistrement des opérations à crédit ;
- Enregistrement des opérations dans le journal de synthèse ;
- Techniques d'élaboration du compte d'exploitation et d'analyse des comptes ;
- Techniques d'élaboration des plans de vente, des coûts et de la trésorerie ;
- Connaitre les différents couts ;
- Tenir à jour les documents comptable/pièce comptable ;
- Être en règle avec le fisc.

Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Définir l'organisation et les procédures de gestion de son unité ;
- Prendre des mesures pour gérer la famille et l'unité ;
- Prendre des mesures pour stimuler la productivité ;
- Tenir à jour les outils appropriés/pièces de comptabilité ;
- Appliquer les principes de gestion des stocks (rangement, entreposage, vérification, ...) ;
- Tenir à jour les outils de gestion des stocks ;
- Conduire un inventaire ;
- Identifier les coûts de l'unité et les classer en catégorie ;
- Calculer les coûts directs d'un produit ou service ;
- Calculer les coûts indirects d'un produit ou service ;
- Calculer le coût de revient d'un produit ou service ;
- Analyser les coûts et fixer ses prix de vente ;
- Tenir à jour les documents de comptabilité ;
- Etablir son compte d'exploitation ;
- Analyser les comptes et prendre des décisions ;
- Elaborer les plans des ventes, des coûts et de la trésorerie.

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Ce sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches.

L'apprenant doit être :

- Ambitieux ;
- Responsable ;
- Sociable ;
- Méthodique ;
- Discipliné ;
- Passionné ;
- Prévoyant ;
- Organisé ;
- Assidu.

Fonction 10 :
Communication et
formation

Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Méthode de prise de notes ;
- Règles de présentation d'une information ;
- Techniques de communication ;
- Formes de partenariat et d'échanges ;
- Notion de formation professionnelle et d'apprentissage ;
- Information sur les opportunités.

Aptitudes et connaissances, forces et faiblesses, par rapport aux exigences liées à la formation et au métier

Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Elaborer un rapport ;
- Echanger sur le métier et la formation ;
- Communiquer avec les acteurs sur le métier et les pratiques ;
- Choisir ses partenaires ;
- Prendre la parole dans un groupe ;
- Prendre des décisions opérationnelles et prospectives ;
- Exploiter les opportunités de l'environnement du métier ;
- Communiquer sur les produits et services offerts.

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches :

L'apprenant doit être :

- Accueillant ;
- Courtois ;
- Sympathique
- Discret ;
- Dynamique ;
- Eloquent.

VII - PRESENTATION DES COMPETENCES VISEES PAR LE METIER

VII.1 Compétences particulières

N°	Tâches	Compétences
1	T1 à T4	Choisir et préparer le site
2	T5 à T6	Approvisionner en plants
3	T7 à T8	Mettre en terre
4	T9 à T16	Entretenir la plantation
5	T17 à T20	Réaliser la récolte et la post récolte
6	T21 à T23	Réhabiliter les vergers
7	T24 à T26	Vendre sa production

VII.2 Compétences générales

N°	Tâches	Compétences
8	T27 à T29	Appliquer les notions d'entrepreneuriat
9	T30 à T34	Appliquer les techniques de gestion simplifiée
10	T35	Communiquer en milieu professionnel

VIII – MATRICE DES COMPETENCES

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION		NUMEROS	OBJECTIF OPERATIONNEL	PROCESSUS DE TRAVAIL			COMPETENCES GENERALES			NOMBRE OBJECTIFS
PRODUCTEUR PROFESSIONNEL D'ANACARDE				Préparer le travail	Exécuter le travail	Faire la maintenance de l'outil de production	Appliquer les notions d'entrepreneuriat	Appliquer les techniques de gestion simplifiée	Communiquer en milieu professionnel	
COMPETENCES PARTICULIERES										
NUMEROS						8	9	10		
OBJECTIF OPERATIONNEL						C	C	C	3	
Choisir et préparer le site		1	C	Δ	Δ	Δ	○	○	○	
Approvisionner en plants		2	C	Δ	Δ	Δ	○	○	○	
Mettre en terre		3	C	Δ	Δ	Δ	○	○	○	
Entretenir la plantation		4	C	Δ	Δ	Δ	○	○	○	
Réaliser la récolte et la post récolte		5	C	Δ	Δ	Δ	○	○	○	
Réhabiliter les vieux vergers		6	C	Δ	Δ	Δ	○	○	○	
Vendre sa production		7	C	Δ	Δ	Δ	○	○	○	
TOTAL	NOMBRE OBJECTIFS		7							10

Légende :

- Δ : Existence d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières
- ▲ : Application d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- : Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières
- : Application d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières
- C : Objectif de comportement
- S : Objectif de situation

IX – SUGGESTIONS AYANT TRAIT A LA FORMATION

Contenu	Suggestions
Ordre pédagogique	<p>Effectif des apprenants : Tenir compte d'un ratio de 20 apprenants maximum par session de formation en vue d'assurer un transfert qualitatif des compétences et un ratio apprenants/équipements réaliste. Il faut également prévoir pour un verger d'expérimentation et suffisamment de matière d'œuvre pour les pratiques.</p> <p>Formation continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les capacités des formateurs dans leur domaine de spécialité ▪ Former les formateurs en APC ▪ Former les formateurs à l'utilisation des référentiels ▪ Perfectionner les professionnels aux techniques appropriées. <p>Organisation des enseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer les professionnels dans la formation (formation initiale et stages de formation) ; ▪ Renforcer les capacités matérielles et pédagogiques des Centres de formation ; ▪ Accompagner les Centres de formation par la construction des outils pour la mise en œuvre des référentiels selon les principes de l'APC <ul style="list-style-type: none"> ▪ Alternier la théorie à la pratique dans le processus de formation ; ▪ La formation peut également être envisagée en apprentissage <p>Formation en milieu professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des stages dans les unités des producteurs installés ; ▪ Former les professionnels aux outils de suivi et d'évaluation des périodes de stage dans les vergers ; ▪ Organisation des évaluations : prévoir les évaluations en cours de formation.
Ordre organisationnel	<p>Organisation ou agencement formation et pratique : Alternier théorie et pratique dans les centres de formation</p>
Ordre matériel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Infrastructures (Salles de cours, bureaux etc.) ▪ Ateliers pour travaux pratiques ▪ Différents types de compostières ▪ Kit des outils utilisés ▪ Bibliothèque

CONCLUSION

Le Référentiel de métier-compétences du **Producteur professionnel d'anacarde** offre à l'ensemble des acteurs intervenant dans la production agricole, un ensemble d'informations pratiques pour conduire leurs travaux. C'est un document à caractère formatif et informatif qui se veut pédagogique, évolutif et s'inscrivant dans un processus permanent d'amélioration. Les parties prenantes engagées dans le processus de la formation professionnelle peuvent y contribuer.

La conception et la production du référentiel de métier-compétences du **Producteur professionnel d'anacarde** découlent d'un processus général de dérivation : dérivation des activités principales ou tâches, suivie d'une dérivation des éléments de la compétence et des critères de performance.

Les compétences particulières sont directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice du métier. Elles visent surtout à rendre l'acteur Producteur professionnel d'anacarde efficace dans l'exercice de son métier.

Les compétences générales correspondent à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent généralement à leur exécution. Elles assurent également une couverture complète des tâches et des opérations rattachées au métier.

Référentiel de formation

Référentiel pour le métier
**PRODUCTEUR (TRICE)
D'ANACARDE**

Niveau: ouvrier qualifié



INTRODUCTION

Le Référentiel de Formation (RF) est l'outil de référence et d'opérationnalisation du programme de formation en vue du développement des compétences recherchées chez les apprenants. Il amorce le troisième grand bloc de la mise en place de l'Approche Par Compétences (APC) : le développement pédagogique. Il permet de jeter les bases des contenus de la formation, en proposant un plan de construction de chaque module de formation mais également de déterminer les moyens pour les mettre en œuvre. Il comprend tous les éléments nécessaires à la planification de la formation ainsi qu'à la préparation du matériel d'évaluation des acquis des apprenants et des outils pédagogiques et organisationnels.

Le référentiel de formation est formulé par objectifs et est découpé en modules de formation, chaque module permettant l'acquisition d'une compétence. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les buts et objectifs de la formation ainsi que les moyens pour atteindre lesdits objectifs.

Le présent référentiel de formation est celui du **producteur professionnel d'anacarde** élaboré sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), la tutelle pédagogique du Ministère de l'emploi et de la Formation Professionnelle, avec l'appui du programme Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier du Cameroun – Programme d'Appui au Développement Rural (ABC – PADER) et l'Union Européenne et à travers l'ONG JAPSSO (Join Acting Process for the success of Sustainable Objectives). Il s'inscrit à la suite du référentiel de métier-compétences élaboré préalablement.

Sur la base des fonctions, des principales activités et opérations décrites par les acteurs lors de l'analyse de la situation de travail du métier et consignées dans le référentiel de métier-compétences, onze (12) compétences ont été identifiées dont sept (07) compétences particulières et cinq (05) compétences générales. Les différentes parties constituant le présent document sont les suivantes :

- Les fondements de la formation ;
- La description générale du métier ;
- Le tableau synthèse de la formation ;
- La liste des compétences visées par la formation ;
- La matrice des objets de formation ;
- La description des objets de formation ;
- La liste des modules ;
- La description des modules ;
- Le logigramme des séquences de formation et
- Le chronogramme de réalisation de la formation.

I. FONDEMENTS DE LA FORMATION

I.1. Finalités du secteur de la formation

Le Cameroun s'est doté en 2020 d'un nouveau cadre de référence pour son action de développement au cours de la prochaine décennie. La stratégie nationale de développement 2020-2030 vise la transformation structurelle et le développement inclusif. Parmi les piliers de cette stratégie figure :

- Le développement de l'industrie et des services et singulièrement l'agro-industrie ;
- Le développement du capital humain et du bien-être. Dans ce dernier chapitre, un accent particulier est mis sur l'éducation, la formation et l'employabilité. Ainsi, en ce qui concerne la formation professionnelle, il s'agira de mener une politique ciblée sur le métier et adéquate, de formation de courte durée, centrée sur la certification des compétences conformes à la norme ISO 17024.

A ce titre, le Gouvernement entend entre autres de :

- Renforcer l'offre de formation initiale, continue et par voie de l'apprentissage par une plus grande implication des professionnels à la formation et à la certification conforme à la norme ISO 17024 ;
- Mettre en place un cadre national de certification et de qualification ainsi qu'une agence d'accréditation des organismes de métrication ;
- Développer la gouvernance partenariale avec un renforcement du Partenariat Public-Privé ;
- Développer des incubateurs d'entreprises dans les établissements de formation professionnelle ;
- Élaborer et implémenter des référentiels de formation selon l'Approche par Compétences dans tous les métiers existants sur la base des normes internationales existantes dans chaque secteur ;
- Mettre en place un programme certifiant de formation de masse et de renforcement des capacités des travailleurs du secteur informel ;
- Mettre en place un dispositif de suivi post éducation/formation, qui permettra de gérer des informations sur la transition école/marché de travail pour la régulation du flux et donner une meilleure lisibilité sur l'insertion professionnelle ;
- Mettre en service l'institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes ;
- Transformer les SAR/SM en Centre de Formation aux Métiers (CFM).

Le Plan National d'Investissement Agricole de deuxième génération ou PNIA 2020-2030, cadre opérationnel de la Stratégie de Développement du Secteur Rural pour la période 2020 - 2030, prévoit 06 actions prioritaires parmi lesquelles Renforcement de la Gouvernance et du capital humain des acteurs du secteur rural, six actions prioritaires au rang desquelles le renforcement de la formation professionnelle agricole et entrepreneuriale. En 2019, le Gouvernement a élaboré un Plan d'Action National (PAN) pour la promotion de l'emploi décent des jeunes ruraux et l'esprit d'entreprise pour la période 2020-2030. Il a pour but de créer les conditions d'emploi pour les jeunes dans les chaînes de valeur agricole et de soutenir et faciliter leur entrée préférentielle dans les débouchés agro-alimentaires attractifs et rémunérateurs.

L'objectif général du PAN est de promouvoir une nouvelle génération de jeunes créateurs d'emplois ruraux dans les secteurs agropastoral et agroalimentaire. A travers ce plan, le Gouvernement attend pour la période 2020-2030 :

- Impulser la mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création, au développement et au suivi de l'emploi et de l'entreprenariat agropastoraux des jeunes ruraux ;
- Renforcer les capacités managériales et entrepreneuriales des jeunes ruraux pour accroître la productivité et la compétitivité agropastorale ;
- Faciliter l'accès des jeunes créateurs d'emplois ruraux aux mécanismes financiers diversifiés et adaptés à leurs besoins et développer un système de

- communication (gestion des opportunités d'affaires dans le secteur agropastoral, aux niveaux national, régional et international) ;
- Plus spécifiquement, il s'agira de développer des structures de formation professionnelle et d'améliorer la qualité de la formation professionnelle dans le secteur rural ;
 - Cette orientation nécessite pour se faire une amélioration des ressources formatives notamment celles relatives aux contenus de formation adaptés aux fonctions et activités des métiers porteurs d'emploi ou suscitant l'auto-emploi des jeunes ;
 - En complément de la stratégie, la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun précise les orientations fondamentales de la formation professionnelle.

I.2. Nouvelles évolutions des orientations de la formation professionnelle

La formation professionnelle agropastorale s'inscrit dans les orientations fondamentales définies par la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun. Cette loi en son article premier et au point 2, définit que le champ de la formation professionnelle est constitué de l'ensemble des formations post-éducation de base, assurées soit par les structures publiques, soit par les structures privées agréées par l'Etat. Elle vise à donner aux apprenants et aux apprentis des savoirs, des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'exercice d'un métier et/ou permettant l'accès à un emploi.

Elle encourage (article 5) :

- Un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;
- Un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises ;
- L'égalité des chances de formation sur le plan social ;
- L'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;
- La perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif ;
- La transparence du système de formation professionnelle.

La loi 2018/010 du 11 juillet 2018 dispose également en son article 35 que les normes de formation professionnelle sont fixées par l'Etat et portent sur l'objectif, les méthodes et les modules de la formation, le profil des formateurs, les caractéristiques des infrastructures et équipements, la période et les heures de formation théorique, la période et la durée de la formation pratique. Aussi pour l'élaboration ou la modification des normes, il est tenu compte des spécificités de chaque secteur d'activités, des référentiels de formation, des avis des experts des domaines concernés ainsi que des besoins en compétences des entreprises.

Le décret N°2020/2592/PM du 19 juin 2020 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des centres de formation professionnelle et d'apprentissage à l'Article 2 alinéa 2 précise : (2) les centres de formation appliquent les programmes officiels ou autonomes dûment agréés et préparent aux certifications correspondantes.

C'est dans cette optique que s'inscrit la construction des différents référentiels sur les métiers des chaînes de valeurs des filières agricoles porteuses d'emplois et de revenus pour les populations camerounaises.

II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER

II.1. Définition du métier

Le **producteur professionnel d'anacarde** est un exploitant agricole qui produit des anacardes sur une superficie d'au moins un hectare. Dans sa vie professionnelle, le producteur professionnel d'anacarde doit être capable de :

- Choisir et préparer un site ;
- S'approvisionner en plants ;
- Mettre en terre les plants ;
- Entretenir la plantation ;
- Réaliser la récolte et la post récolte ;
- Réhabiliter les vergers ;
- Vendre sa production.

II.2. Contexte professionnel

Le lieu de travail régulier du **producteur professionnel d'anacarde** est le champ ou la plantation, le magasin ou le hangar. Dans le cadre de son activité, il utilise les technologies artisanales, semi moderne et moderne. Il exerce son travail individuellement ou en équipe.

Pour exercer ses activités, le **producteur professionnel d'anacarde** peut être exposé à certaines réalités telles que la chaleur, le froid, l'utilisation de produits chimiques, le risque d'accident. Il est assujetti aux contraintes liées au temps, à la qualité du travail, à la quantité de plants produits, aux difficultés d'accès aux crédits et aux d'accidents.

II.3. Opportunités d'emploi

Le mode régulier d'insertion du **producteur professionnel d'anacarde** est l'auto emploi. Il existe dans le métier une bonne capacité d'emploi pour les jeunes et les femmes.

III. TABLEAU SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Tableau 3 : Synthèse de formation

Nombre de module		:	13	
Durée en heure		:	1137	
N°	Code	Titre du module		Durée (Heures)
01	CPS 01	Choix et préparation du site		106
02	AEP 02	Approvisionnement en plants		74
03	MET 03	Mise en terre des plants		84
04	EDP 04	Entretien de la plantation		186
05	RPR 05	Récolte et post récolte		124
06	RDV 06	Réhabilitation des vergers		82
07	COM 07	Commercialisation.		96
08	ENT 08	Entrepreneuriat		36
09	GSI 09	Gestion simplifiée		60
10	CMP 10	Communication en milieu professionnel		24
11	MEF 11	Métier et formation		10
12	ISP 12	Insertion dans la vie sociale		15
13	STA 13	Stage professionnel		240

IV. LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION

Tableau 4 : Compétences particulières

C1	Choisir et préparer un site
C2	S'approvisionner en plants
C3	Mettre en terre les plants
C4	Entretenir la plantation
C5	Réaliser la récolte et la post récolte
C6	Réhabiliter les vergers
C7	Vendre sa production

Tableau 5 : Compétences générales

C8	Appliquer les notions d'entrepreneuriat
C9	Faire la gestion simplifiée
C10	Communiquer en milieu professionnel
C11	Se situer au regard du métier et de la formation de producteur professionnel d'anacarde
C12	S'insérer dans la vie sociale
C13	Effectuer le stage professionnel

V. MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

Tableau 6 : Matrice des objets de formation

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION		NUMEROS	OBJECTIF OPERATIONNEL	DUREE	PROCESSUS DE TRAVAIL			COMPETENCES GENERALES					TOTAL		
PRODUCTEUR PROFESSIONNEL D'ANACARDE					COMPETENCES PARTICULIERES	Préparer le travail	Exécuter le travail	Faire la maintenance de l'outil de production	Appliquer les notions d'entrepreneuriat	Appliquer les techniques de gestion simplifiée	Communiquer en milieu professionnel	Se situer au regard du métier et de la formation de Producteur professionnel d'anacarde	S'insérer dans la vie sociale	NOMBRE DE COMPETENCES GENERALES	STAGE PROFESSIONNEL
NUMEROS								8	9	10	11	12	4		
OBJECTIF OPERATIONNEL								C	C	C	S	S			
DUREE								36	60	24	10	15	145	240	385
Choisir et préparer le site		1	C	106	▲	▲	▲	●	●	●	○	○			
Approvisionner en plants		2	C	74	▲	▲	▲	●	●	●	○	○			
Mettre en terre		3	C	84	▲	▲	▲	●	●	●	○	○			
Entretenir la plantation		4	C	186	▲	▲	▲	●	●	●	○	○			
Réaliser la récolte et la post récolte		5	C	124	▲	▲	▲	●	●	●	○	○			
Réhabiliter les vieux vergers		6	C	82	▲	▲	▲	●	●	●	○	○			
Vendre sa production		7	C	96	▲	▲	▲	●	●	●	○	○			
TOTAL	NOMBRE DE COMPETENCES	7		752									11		1137

Légende :

△ Existence d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.

▲ Application d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.

○ Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.

● Application d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.

C : Objectif de comportement.

S : Objectif de situation.

VI. DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE FORMATION

VI.1. Compétences particulières traduites en objectifs de comportement

Tableau 7 : Objectifs de comportement N°1 : choisir et préparer le site

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de Choisir et de préparer le site selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance	Lieu et conditions environnementales : Sur le site prospecte, rendez-vous avec les autorités traditionnelles Degré d'autonomie : Travail en équipe Moyens : Moyens de locomotion	✓Contacts noués avec des autorités traditionnelles ou locales ; ✓Site visité ; ✓Terrain non litigieux ; ✓Site accessible.	T1. Visiter le site	
			1.1. Prendre rendez-vous avec le propriétaire	✓Rencontre validée ; ✓Heure et date fixées.
			1.2. Descendre sur le site	✓Emplacement adéquat
			1.3. Apprécier le type de sol	✓Sol propice/ favorable
			1.4. Parcourir les limites du site	✓Superficie connue/ estimée
			1.5. Observer la végétation environnante	✓Végétation ligneuse pérenne bien développée
			1.6 S'assurer de la garantie foncière du site	✓Foncier claire/ transparent

	<p>Lieu et conditions environnementales : En champ, disponibilité d'un point d'eau, site accessible, terrain avec légère pente, proximité d'un village, milieu ouvert, temps non pluvieux.</p> <p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Moyens : Bulldozer, charrue, tracteur et accessoires, tronçonneuse, tarière, outils aratoires (Machette, hache, houe, pioche, pelle, plantoir, daba), râteau, brouette, lime, ficelle, décamètre, botte, gants, piquets, fil barbelet/grillage, équerre de maçon.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓Terrain propre ; ✓Terrain clôturé ; ✓Existence du point d'eau sur le site. 	T2. Préparer le sol	
	<p>Lieu et conditions environnementales : Sur le site prospecté, rendez-vous avec les autorités traditionnelles</p> <p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Moyens : Outils aratoires (machette, hache, houe, pioche, pelle), ficelle, décamètre, botte, gants, piquets, équerre de maçon</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓Ecartement respecté ✓Piquets bien alignés 	T3. Réaliser le Piquetage	
			2.1. Défricher ou désherber le site	✓Absence d'herbes vivantes sur le site
			2.2. Essoucher ou dessoucher le site	✓Absence de souche/ morceau de bois sur le site
			2.3. Mettre en tas les herbes	✓Herbes coupées rassemblées en tas
			2.4. Nettoyer le site	✓Sol débarrassé d'herbes et de souches
			3.1. Préparer les piquets	✓Piquets taillés et rassemblés
			3.2. Acquérir le matériel de piquetage	✓Etat de besoin en matériel établi
			3.3. Mobiliser la main d'œuvre	✓Etat de besoin en ressource humaine établi et rassemblé
			3.4. Poser les bases des lignes	✓Bases de lignes fixées
			3.5. Créer des angles droits	✓Mesures des angles corrects
			3.6. Mesurer les écartements	✓Distances entre les piquets rigoureusement respectées
			3.7. Implanter les piquets sur le site	✓Alignement corrects

<p>Lieu et conditions environnementales : Sur le site prospecte, rendez – vous avec les autorités traditionnelles</p> <p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Moyens : Outils aratoires (machette, hache, houe, pioche, pelle), ficelle, décamètre, botte, gants, piquets, équerre de maçon</p>	<p>✓Dimensions des trous respectées</p>	T4. Réaliser la trouaison	
		4.1. Acquérir/rassembler le matériel de trouaison	✓Etat de besoin matériel établi
		4.2. Mobiliser la main d'œuvre	✓Etat de besoin en ressource humaine établi
		4.3. Fabriquer les gabarits de mesure	✓Dispositif de mesure conforme
		4.4. Trouer/ creuser	✓Terre arable disposée juste à côté du trou ✓Terre de profondeur isolée
		4.5 Vérifier les dimensions des trous	✓Section et profondeur des trous identiques pour l'ensemble
		4.6 Arranger/Ajuster les trous non conformes	✓Trous carrés
		4.7 Traiter les trous	✓Absence de galerie de termites et autre ravageur, rongeur

Tableau 8 : Objectifs de comportement N°2 : s’approvisionner en plants

Comportement attendu	Conditions d’évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l’apprenant doit être capable de s’approvisionner en plants selon les conditions d’évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : En pépinière, temps non pluvieux</p> <p>Degré d’autonomie : Seul ou en équipe</p> <p>Moyens : Main d’œuvre qualifiée pour le choix des plants.</p>	<p>✓Plants vigoureux, sains</p> <p>✓Plants à taille moyenne de 30 à 40 cm</p> <p>✓Plants disponibles en quantités suffisantes</p>	T5. Sélectionner et acheter les plants	
			5.1. Identifier les pépiniéristes	✓Répertoire des pépiniéristes disponible
			5.2. Vérifier l’origine/qualité des semences mises à disposition par le pépiniériste ou mettre les semences à la disposition du pépiniériste	✓Semences/noix de qualité identifiées
			5.3. Visiter les pépinières	✓Ensemble des pépinières prospectées
			5.4. Choisir les plants vigoureux (bouger les pots et calibrer)	✓Plants de qualité identifiés
			5.5. Négocier les prix	✓Accord accepté sur le prix
			5.6. Discuter les méthodes de paiement	✓Méthode de paiement acceptée
			5.7. Conclure l’achat	✓Marché conclu
			5.8. Fixer la date de livraison	✓Date de livraison connue

<p>Lieu et conditions environnementales : En pépinière, temps non pluvieux</p> <p>Degré d'autonomie : Seul ou en équipe</p> <p>Moyens : Moyens de transport des plants, main d'œuvre abondante, espace aménagé pour recevoir les plants</p>	<p>✓Plants arrivés à bon port</p> <p>✓Faible perte en plants</p> <p>✓Plants bien disposés.</p>	T6. Transporter et déposer les plants	
		6.1. Arroser abondamment les plants (48 heures avant le transport)	✓Plants correctement arrosés 48 heures avant le transport
		6.2. Mobiliser la logistique	✓Moyen de transport identifié ; ✓Technique de transport connu
		6.3. Rassembler/mobiliser la main d'œuvre	✓Etat de besoin de la ressource humaine établi
		6.4. Compter les plants	✓Nombre de plants conforme et connu
		6.5. Charger les plants	✓Plants disposés dans le moyen de transport
		6.6. Acheminer les plants vers le site de plantation	✓Plants arrivés sur le site de plantation
		6.7. Choisir l'endroit de dépôt	✓Endroit de décharge des plants identifié
		6.8. Mobiliser la main d'œuvre	✓Etat de besoin de la ressource humaine établi
		6.9. Aménager l'endroit	✓Endroit préparé ; ✓Endroit nettoyé
		6.10. Décharger les plants	✓Plants déposés sur l'endroit indiqué
		6.11. Ranger les plants en blocs	✓Plants alignés et classés.
6.12. Arroser les plants	✓Plants correctement arrosés.		

Tableau 9 : Objectifs de comportement N°3 : mettre en terre

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de Mettre en terre les plants selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : En champ, temps non pluvieux</p> <p>Degré d'autonomie : En équipe</p> <p>Moyens : compost et fumure organique bien décomposée, main d'œuvre, outils et matériels nécessaires.</p>	<p>✓Mélange bien effectué ✓Trous bien rebouchés</p>	<p>T7. Préparer les trous</p>	
			<p>7.1. Acquérir les fumures ou le compost</p>	<p>✓Quantité/volume de compost ou de fumure nécessaire obtenu/acquis</p>
			<p>7.2. Reboucher le trou avec le mélange terre arable et la fumure/le compost</p>	<p>✓Terreau bien préparé ; ✓Trous refermés ; ✓Absence de trous ouverts sur l'ensemble de la parcelle</p>
			<p>7.3. Former un léger dôme au-dessus de la surface naturelle du sol</p>	<p>✓Observation d'une petite butte au-dessus de chaque trou rebouchés</p>
			<p>7.4. Matérialiser le trou par un piquet au centre du dôme</p>	<p>✓Observation d'un piquet un milieu de la butte ; ✓Trous matérialisé/identifiable</p>

<p>Lieu et conditions environnementales : En parcelle, de préférence après les premières grandes pluies ; très tôt le matin et en fin d'après-midi, champ clôturé.</p> <p>Degré d'autonomie : En équipe</p> <p>Moyens : Plants, fertilisants, tuteurs, pioches, barres-à-mine, houes, pelles, ficelles, machettes, botte, gants etc</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Superficie plantée visible ; ✓ Densité respectée ; ✓ Taux de reprise d'au moins 85% (évalué 2 semaines après plantation) ; ✓ Collets des plants affleure du sol ; ✓ Présence des plaques d'identification dans le verger. 	T8. Planter	
		8.1. Disposer les plants à côté les différents trous	✓ Plants posés à proximité de chaque trou rebouché
		8.2. Réouvrir légèrement les trous	✓ Petite ouverture faite au centre du trou rebouché
		8.3. Déchirer la base du plastique de manière à ne pas abimer la racine pivotante du plant	✓ La base du sachet est préalablement sectionnée sans mutiler la racine pivotante
		8.4. Déposer le plant dans le trou et retirer le plastique	✓ Le collet du plant se trouve juste au-dessus de la surface du sol
		8.5. Damer légèrement la terre tout autour du plant	✓ Terre fortement tassée autour du plant
		8.6. Arroser le plant	✓ Plant suffisamment arrosé

Tableau 10 : Objectifs de comportement N°4 : entretenir la plantation

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'Entretenir la plantation selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance	<p>Lieu et conditions environnementales : En champ, temps non pluvieux</p> <p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Moyens : Outils aratoires (machette, hache, houe, pioche, pelle), main d'œuvre abondante</p>	<p>✓Plantation bien propre (absence d'adventice) ;</p> <p>✓Plantation bien aérée ;</p> <p>✓Absence de concurrence.</p>	T9. Désherber	
			9.1. Mobiliser le matériel de désherbage	✓Etat de besoin en matériel technique établi
			9.2. Mobiliser la main d'œuvre	✓Etat de besoin en ressource humaine établi
			9.3 Arracher les herbes autour des plants	<p>✓Absence d'herbes concurrentes autour des plants ;</p> <p>✓Absence d'adventice des cultures</p>
			9.4. Défricher	✓Absence d'herbes vivantes dans la plantation
			9.5. Labourer	<p>✓Sol légèrement retourné ;</p> <p>✓Plantation propre</p>
			9.6. Pailler	✓Herbes arrachées/ coupées et amassées autour des plants.
			9.7. Pulvériser avec les herbicides	<p>✓Végétation concurrente éliminée ;</p> <p>✓Adventices éradiqués</p>
			9.8. Superviser les travaux de désherbage	<p>✓Bon contrôle des travaux ;</p> <p>✓Désherbage bien effectué.</p>

	<p>Lieu et conditions environnementales : En champ, source d'eau disponible permanente</p> <p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Moyens : Motopompe, accessoires d'irrigation, Arrosoir, main d'œuvre abondante</p>	<p>✓Plantes vigoureuses</p> <p>✓Feuilles des plantes bien verte</p>	T10. Arroser les plantes	
			10.1. Identifier les périodes d'arrosage et élaborer le planning	✓Planning d'arrosage établi
			10.2. Mettre en place un dispositif d'arrosage (amener un point d'eau)	<p>✓Mécanisme d'arrosage mis sur pied ;</p> <p>✓Ressource en eau disponible en permanence</p>
			10.3. Mettre en place la cuvette de réception d'eau	✓Cuvette de réception d'eau opérationnelle
			10.4. Arroser	<p>✓Calendrier d'arrosage respecté ;</p> <p>✓Plante correctement arrosée</p>

	<p>Lieu et conditions environnementales : En champ</p> <p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Moyens : Produits phytosanitaires, pulvérisateur, seau, mésurette (petite boîte vide), botte, gants, masques de protection</p>	<p>✓Plantation bien traitée</p> <p>✓Plantes saines</p>	T11. Traiter avec les produits phytosanitaires	
			11.1. Identifier les attaques	✓Maitrise des différentes maladies et ravageurs
			11.2. Identifier le produit approprié	✓Maitrise des produits spécifiques pour chaque type d'attaque
			11.3. Approvisionner en produit	✓Fournisseurs agréés connus
			11.4. Préparer le matériel de traitement	✓Etat de besoin en matériel pour le démarrage du traitement établi
			11.5 traiter les plants à l'aide d'un pulvérisateur et/ou atomiseur	<p>✓Dosage des produits conformes ;</p> <p>✓Maitrise de la manipulation des équipements ;</p> <p>✓Attaques des plantes éradiquées</p>

<p>Lieu et conditions environnementales : En champ Degré d'autonomie : Travail en équipe Moyens : machette, sécateur, scie d'élagage, lime, main d'œuvre</p>	<p>✓Plantes bien formées ; ✓Plantation bien aérée</p>	T12. Tailler	
		12.1. Identifier les plants avec beaucoup des gourmands	✓Plantes avec branches indésirables identifiées et marquées
		12.2. Préparer les outils de taille	✓Etat de besoin du matériel technique pour engager les opérations de taille établi
		12.3. Réaliser la taille de croissance	✓Branches concurrentes identifiées ; ✓Branches sectionnées
		12.4. Réaliser la taille de formation	✓Branches indésirables identifiées ; et sectionnées ; ✓Forme souhaitée obtenue
<p>Lieu et conditions environnementales : En champ Degré d'autonomie : Travail en équipe Moyens : Machettes, haches, houes, pioches, pelles, main d'œuvre abondante, plants</p>	<p>✓Densité initiale retrouvée</p>	T13. Regarnir	
		13.1. Recenser les plantes mortes	✓Etat des lieux de la plantation réalisé ; ✓Besoin en plants connu
		13.2. Trouer	✓Section et profondeur des trous respectées
		13.3. Amender	✓Dosage de la matière organique/apport extérieur respecté
		13.4. Traiter les trous	✓Ravageurs refoulés (termites, rongeurs etc)
		13.5. Remplacer les manquants	✓Absence de vide dans les lignes de plantation

<p>Lieu et conditions environnementales : En champ Degré d'autonomie : Travail en équipe Moyens : Engrais, mesurette, main d'œuvre</p>	<p>✓Plantes vigoureuses bien portants</p>	T14. Amender		
		14.1. Identifier les plantes ayant des besoins d'apport extérieur	✓Etat de croissance des plantes établi	
		14.2. Identifier le type de fertilisant nécessaire	✓Fertilisants adaptés disponible	
		14.3. S'approvisionner en fertilisant	✓Liste des fournisseurs/fabricants connus	
			14.4. Fertiliser le sol	✓Les plantes croissent rapidement
	<p>Lieu et conditions environnementales : En champ Degré d'autonomie : Travail en équipe Moyens : machette, sécateur, scie d'élagage, lime, main d'œuvre</p>	<p>✓Plantation aérée</p>	T15. Elaguer les arbres	
			15.1. Identifier les arbres touffus	✓Arbres répertoriés
			15.2. Choisir la méthode d'élagage	✓Techniques d'élagage maîtrisées
15.3. Préparer les matériels			✓Etat des besoins en matériels technique établi.	
15.4. Couper les branches			✓Branches non désirables éliminées	
15.5. Appliquer un traitement sur les parties coupées			✓Blessures protégées contre les agents pathogènes	
15.6. Evacuer les branches sectionnées			✓Absence de branches sectionnées dans la plantation	

	<p>Lieu et conditions environnementales : En champ</p> <p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Moyens : Machettes, haches, houes, pioches, pelles etc , main d'œuvre abondante</p>	<p>✓Plantation à l'abris des feux de végétation</p>	T16. Aménager un pare feu	
			16.1. Mobiliser le matériel de travail	✓Etat de besoin en matériel technique élaboré
			16.2. Défricher/Sarcler la périphérie extérieure de la plantation (sur au moins 20 m de large)	✓Circonscription de plantation nettoyée
			16.3. Rassembler les herbes	✓Herbes rassemblées en tas
			16.4. Bruler les herbes	✓Absence d'herbes dans la plantation

Tableau 11 : Objectifs de comportement N°5 : réaliser la récolte et la post-récolte

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance	
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de Réaliser la récolte et la post récolte selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : En champ, temps non pluvieux</p> <p>Degré d'autonomie : En équipe</p> <p>Moyens : main d'œuvre abondante, seaux, bassines, moyens de transport</p>	<p>✓ Absence de fruit au sol ✓ Fruits murs et non abimés</p>	T17. Ramasser les fruits		
			17.1. Préparer le matériel de collecte	✓ Etat des besoins en matériel technique pour la collecte établi.	
			17.2. Organiser les équipes de ramassage	✓ Répartition des équipes connue	
			17.3. Superviser le ramassage	✓ Bonne coordination des opérations de ramassage	
			17.4 Collecter les fruits	✓ Volume/Quantité de fruits connu	
			17.5 acheminer les fruits au point de séparation/atelier	✓ Dommages/pertes liés au transport minime	
		<p>Lieu et conditions environnementales : Sous un hangar aménagé pour la cause</p> <p>Degré d'autonomie : En équipe</p> <p>Moyens : main d'œuvre abondante, seau, bassines, les fils pour la séparation</p>	<p>✓ Les noix et pommes sont séparés ; ✓ Absence de débris/ résidus de pomme sur les noix.</p>	T18. Séparer la pomme de la noix	
				18.1. Fabriquer le dispositif de séparation	✓ Dispositif de séparation fabriqué et opérationnel.
				18.2. Enrouler la corde au point de jonction entre la pomme et la noix	✓ Noix attachée.
				18.3. Tirer (pour séparer la pomme de la noix)	✓ Pomme et noix sectionnées
				18.4. Rassembler les pommes	✓ Volume/poids des pommes quantifiés
				18.5. Rassembler les noix	✓ Volume/poids des noix quantifiés
				18.6. Acheminer les pommes vers le point de transformation en toute sécurité	✓ Pertes en pommes liées au transport minimales
	18.7. Acheminer les noix vers l'atelier de séchage en toute sécurité	✓ Pertes en noix liées au transport minimales			

	<p>Lieu et conditions environnementales : espace aménagé pour la cause, temps ensoleillé</p> <p>Degré d'autonomie : En équipe</p> <p>Moyens : main d'œuvre abondante, seaux, bassines, bâches...</p>	<p>✓Noix sèches ✓Techniques de séchage bien appliquées</p>	T19. Sécher	
			19.1. Aménager le site de séchage	✓Site sec et propre
			19.2. Étaler les noix sur une surface sèche et propre	✓Intégralité des noix étalées
			19.3. Trier et enlever les noix de mauvaises qualités	✓Absence des noix de mauvaises qualités
	<p>Lieu et conditions environnementales : magasin sain, aéré et ventilé</p> <p>Degré d'autonomie : En équipe</p> <p>Moyens : main d'œuvre abondante, seaux, bassines, sacs, balances, Sacs plastique, Sacs en jute</p>	<p>✓Absence des traces de sudation sur les noix ✓Taux d'humidité faible ✓Absence de trace de moisissure ✓Poids des sacs de noix connus.</p>	T20. Conditionner et peser	
			20.1. Acquérir les emballages et une balance	✓Etat des besoins en matériels techniques établi.
			20.2. Mobiliser la main d'œuvre	✓Etat de besoin de la ressource humaine établi.
			20.3. Emballer	✓Noix conditionnées dans des sacs adéquats
			20.4. Calibrer la balance	✓Balance calibrée
			20.5. Poser le produit sur la balance	✓Poids du produit connu
			20.6. Relever le poids	✓Poids des sacs répertoriés
			20.7. Etiqueter et entreposer	✓Absence des traces de sudation/ moisissure sur les noix

Tableau 12 : Objectifs de comportement N°6 : réhabiliter les vergers

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de réhabiliter les vergers selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance	<p>Lieu et conditions environnementales : En champ, temps non pluvieux</p> <p>Degré d'autonomie : En équipe ou individuel</p> <p>Moyens : main d'œuvre abondante, seaux, bassines, moyens de transport, scies, machettes...</p>	<p>✓ Absence d'arbre malade ; ;</p> <p>✓ Absence d'arbre non productif</p>	T21. Eclaircir	
			21.1. Recenser les arbres non désirables	✓ Etat des arbres non- désirables établi
			21.2. Mobiliser le matériel de coupe	✓ Etat de besoin en matériel technique pour le démarrage de l'abattage des arbres établi
			21.3. Mobiliser la main d'œuvre	✓ Etat de besoin en ressource humaine pour le démarrage de l'abattage des arbres établi
			21.4. Couper les arbres non désirables	✓ Absence d'arbres indésirables ; ✓ Présence de trouées dans la plantation ;
			21.5. Evacuer les arbres abattus	✓ Présence de vide dans les lignes de plantation

<p>Lieu et conditions environnementales : En champ</p> <p>Degré d'autonomie : En équipe ou individuel</p> <p>Moyens : main d'œuvre abondante, seau, bassines, Les fils pour la séparation</p>	<p>✓ Absence des branches gênante/non désirables sur les arbres</p> <p>✓</p>	T22. Elaguer	
		22.1. Recenser les arbres avec des branches basses, mortes ou infestées et des branches gênantes/désordonnées	✓ Etat des arbres avec branches indésirables recensé
		22.2. Mobiliser le matériel de coupe	✓ Etat de besoin en matériels techniques pour le démarrage de la coupe des branches établi
		22.3. Réaliser la coupe oblique	✓ Branches sectionnées
		22.4. Sortir les branches coupées de la plantation	✓ Absence de branches indésirables sectionnées dans la plantation
<p>Lieu et conditions environnementales : En champs</p> <p>Degré d'autonomie : En équipe ou individuel</p> <p>Moyens : main d'œuvre, seau, bassines, bâches, machettes, scies...</p>	<p>✓ Densité de plantation retrouvée ;</p>	T23. Enrichir	
		23.1. Identifier les trouées et espaces non occupés	✓ Quantité de trouées connues
		23.2. Réaliser la trouaison	✓ Section et profondeurs des trous conformes
		23.3. Traiter les trous	✓ Absence de trace de termite ou autres ravageurs/rongeurs
		23.4. Planter	✓ Plants mis en terre et vivant
		23.5. Arroser	✓ Absence de symptôme/signe de stress hydrique ; ✓ Feuilles des plantes bien vertes

Tableau 13 : Objectifs de comportement N°7 : vendre sa production

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de vendre selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance	Lieu et conditions environnementales : Site de vente, marché Degré d'autonomie : individuel et/ ou en équipe /coopératives Moyens : documents de gestion, téléphones, rencontres...	✓ Informations sur les besoins des clients disponibles ; ✓ Liste des clients prospectés ✓ Les promesses d'achats enregistrées	T24. Prospecter le marché	✓ Savoir lire, écrire, compter, effectuer les opérations arithmétiques et logiques ✓ Connaître l'utilisation des unités de mesure ✓ Avoir des connaissances sur la prospection des marchés ✓ ✓ ✓
			24.1 Rechercher les informations sur les prix des produits sur le marché	
			24.2 Identifier les clients et marchés potentiels	
			24.3 Dresser la liste des clients et marchés	
	Lieu et conditions environnementales : Site de vente Degré d'autonomie : Individuel ou en équipe Moyens : Produits, factures, bordereau de livraison	✓ Présentation des produits et services / achalandage ; selon les principes et règles établis ✓ Accueil des clients selon les principes et règles établis ✓ Tenue à jour des outils de suivi et des ventes	T25. Vendre les produits	✓ Avoir des connaissances de quelques éléments de marketing ; ✓ Savoir lire, écrire, compter, effectuer les opérations arithmétiques et logiques ✓ ✓ ✓ ✓
			25.1 Négocier les conditions de vente avec les clients	
			25.2 Conclure des contrats	
			25.3 Etablir un calendrier des ventes	
	Lieu et conditions environnementales : Bureau Degré d'autonomie : Individuel ou en équipe (Coopératives) Moyens : Factures, bordereau de livraison	✓ Calcul des ventes et des marges ✓ Calcul des écarts par rapport à la prévision	T26. Evaluer la vente	✓ Avoir des connaissance des rudiments d'informatique et de calculs ✓ Savoir lire, écrire, calculer et avoir un peu de logique ✓ Etre informé sur les banques et/ ou microfinances disponibles
			26.1 Etablir le bilan des ventes réalisées en lien avec les prévisions	
			26.2 Sécuriser ses avoirs	

VI.2. Compétences générales traduites en objectifs de comportement

Tableau 14 : Objectifs de comportement N°8 : appliquer les notions d'entrepreneuriat

Elément de la compétence	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'entreprendre selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiquées dans les colonnes qui suivent :</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : dans un bureau Degré d'autonomie : ce travail peut se faire seul ou avec l'assistance d'un expert Données : les informations sur le marché, les données de la comptabilité, , Consigne : organiser, classer et ranger les pièces</p>	<p>✓ Plan d'affaires élaboré selon un canevas</p>	T27. Elaborer son plan d'affaires	
			27.1 Choisir son idée d'affaires	✓ Caractéristiques de l'idée d'entreprise justifiées
			27.2 Collecter les informations	✓ Besoins d'informations connus ✓ Informations collectées disponibles
			27.3 Analyser les informations	✓ Canevas de plan d'affaires renseigné conforme
			27.4 Monter le plan d'affaires	✓ Informations collectées disponibles
		<p>✓ Liste des partenaires de financement identifiés et négociés ✓ Financement acquis pour la mise en œuvre du plan d'affaires</p>	T28. Rechercher le financement du plan d'affaires	
			28.1 Prospecter les sources de financement	✓ Sources de financement identifiées
			28.2 Négocier le financement	✓ Conditions de financement par source, connues ✓ Résumé du plan d'affaires pour les négociations établi
		<p>✓ Plan de mise en œuvre, disponible ✓ Bilan de mise en œuvre établi</p>	T29. Mettre en œuvre son plan d'affaires	
			29.1 Elaborer un plan de mise en œuvre	✓ Plan de mise en œuvre établi, conforme
			29.2 Mobiliser le capital initial requis	✓ Capital initial requis calculé
			29.3 Mobiliser les ressources humaines et matérielles	✓ Etat des ressources humaines et matérielles pour le démarrage établi
			29.4 Mettre en œuvre les activités	✓ Programme de mise en œuvre des activités établi
			29.5 Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires	✓ Bilan de mise en œuvre établi

Tableau 15 : Objectifs de comportement N°9 : faire la gestion simplifiée

Elément de la compétence	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'appliquer les principes de gestion simplifiée des activités de l'entreprise ou de l'unité selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiquées dans les colonnes qui suivent :</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : dans un bureau Degré d'autonomie : ce travail peut se faire seul ou avec l'assistance d'un expert Données : les informations sur le marché, les données de la comptabilité, Consigne : organiser, classer et ranger les pièces</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les mesures prises pour séparer l'entreprise et la famille ; ✓ Besoins de recrutement décrits ; ✓ Adéquation besoins de recrutement et personnes recrutés ; ✓ Equipe de travail fonctionnel ; ✓ Objectifs de travail atteints. 	T30. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité	
		30.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires	✓ Principes et règles de gestion établis	
		30.2 Recruter un personnel productif	✓ Procédure de recrutement défini ✓ Recrutements justifiés	
		30.3 Planifier, organiser le travail en équipe	✓ Programme de travail établi ✓ Rendement par poste définie	
		30.4 Encourager la productivité	✓ Mesures d'encouragement prises ✓ Mesures de protection des lieux de travail et de la personne prises	
		T31. Gérer les stocks		
		31.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks	✓ Outils de gestion de stocks disponibles	
		31.2 Entreposer / ranger les stocks	✓ Stocks entreposés et rangés selon les prescriptions de l'entreprise	
		31.3 Renseigner les outils de gestion des stocks	✓ Outils de gestion tenus à jour	
		31.4 Suivre les stocks	✓ Etablissement périodique de l'état des stocks ✓ Vérification périodique de l'état des stocks	
		31.5 Inventorier les stocks	✓ Liste d'inventaire établi ✓ PV d'inventaire établi	

			T32. Calculer les coûts	
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identification des éléments de coûts ✓ Coûts unitaires calculés conforme ✓ Seuil de rentabilité calculé conforme ✓ Fixation des prix conforme 	32.1 Calculer les coûts directs	✓ Coûts directs des produits et services calculés exacts
			32.2 Calculer les coûts indirects	✓ Coûts indirects des produits et services calculés exacts
			32.3 Calculer les coûts de revient unitaires	✓ Coûts de revient unitaires des produits et services calculés exacts
			32.4 Calculer le seuil de rentabilité	✓ Seuil de rentabilité calculé exact
			32.5 Fixer les prix	✓ Prix de vente fixé, justifié
			32.6 Analyser les coûts	✓ Marges calculées et justifiées

		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Outils de comptabilité tenus à jour ✓ Comptes d'exploitation périodiques établis et conformes ✓ Carte de performance tenue à jour 	T33. Faire la Comptabilité simplifiée	
			33.1 Mettre en place des outils de gestion financière	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Description du système de comptabilité mis en place ✓ Outils de gestion élaborés disponibles
			33.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Enregistrements des opérations au comptant conforme dans les outils appropriés ✓ Enregistrements des opérations à crédit conforme dans les outils appropriés
			33.3 Elaborer un compte d'Exploitation	✓ Compte d'Exploitation établi exact
			33.4 Renseigner la carte de performance	✓ Carte de performance renseignée conforme
			33.5 Analyser les comptes	✓ Résultats des comptes justifiés
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan des ventes établi et conforme ✓ Plan des coûts établi et conforme ✓ Plan de trésorerie établi et conforme 	T34. Faire la planification financière	
			34.1 Établir le plan des ventes	✓ Plan de vente établi conforme
			34.2 Établir le plan des coûts	✓ Plan des coûts établi conforme
			34.3 Établir le Plan de trésorerie	✓ Plan de trésorerie établi conforme

Tableau 16 : Objectifs de comportement N°10 : communiquer en milieu professionnel

Élément de la compétence	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'appliquer les principes de gestion simplifiée des activités de l'entreprise ou de l'unité selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : dans un bureau Degré d'autonomie : ce travail peut se faire seul ou avec l'assistance d'un expert Données : les informations sur le marché, les données de la comptabilité Consigne : organiser, classer et ranger les pièces</p>	<p>✓ Informations sur l'environnement du métier, recensées ✓ Identification et exploitation des opportunités de son environnement ✓ Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles</p>	<p>T35. Entretenir des relations avec les structures, collaborateurs et les partenaires</p>	
			<p>35.1 Accueillir les visiteurs dans l'unité</p>	<p>✓ Dispositif ou modalités d'accueil des clients connus</p>
			<p>35.2 Rechercher les informations et les appuis des personnes ressources et des institutions</p>	<p>✓ Informations, sur l'environnement du métier, connues ✓ Structures d'appui et conditions d'appui connus</p>
			<p>35.3 Participer à des formations continues</p>	<p>✓ Besoins de formation connus</p>
			<p>35.4 Produire et diffuser des informations sur son unité</p>	<p>✓ Outils de communication utilisés</p>
			<p>35.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes</p>	<p>✓ PV et compte rendus de participation établis</p>
			<p>35.6 Visiter d'autres unités ou entreprises pour partager les expériences</p>	<p>✓ Expériences significatives recensées</p>

Tableau 17 : Objectif de situation N°11 : se situer au regard du métier et de la formation de Producteur professionnel d'anacarde

Intention poursuivie	Précisions	Plan de mise en situation	Conditions d'encadrement	Critères de participation
<p>Acquérir la compétence pour se situer au regard du métier et de la formation de producteur professionnel d'anacarde en tenant compte des précisions, du plan de mise en situation, des conditions d'encadrement et des critères de participation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître la réalité du métier. ✓ Comprendre le programme de formation. ✓ Confirmer son orientation professionnelle 	<p>Phase 1 Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> – S’informer sur le marché du travail correspondant au domaine de producteur professionnel d’anacarde et des opportunités qu’elle offre : perspectives d’emploi, rémunération, – S’informer sur la nature et les exigences de producteur professionnel d’anacarde (tâches, conditions de travail, critères d’évaluation, droits et responsabilités des travailleurs) – S’informer sur la formation de producteur professionnel d’anacarde (référentiel de formation, démarche de formation, modes d’évaluation et sanction des études). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Privilégier les échanges d’opinions entre les apprenants et favoriser l’expression de tous. ✓ Motiver les apprenants ✓ Permettre aux apprenants d’avoir une vision juste du métier 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recueillir des données sur la majorité des sujets à traiter. ✓ Donner son opinion sur les exigences à satisfaire pour pratiquer le métier.
		<p>Phase 2 Application :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Inventorier, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. – Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante. – Faire part de ses réactions par rapport au métier et à la formation. – Voir la possibilité de créer son entreprise après un certain nombre d’années d’exercice du métier. – Présenter les données recueillies ainsi que sa perception du métier et de la formation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser des visites de vergers représentatives des principaux milieux de travail. ✓ Organiser des rencontres avec les producteurs expérimentés. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présenter la perception du métier et le référentiel de formation ✓ Présenter un bilan des préférences, des aptitudes et des connaissances du domaine.

Phase 3 Synthèse, intégration et auto-évaluation

- Faire un bilan de ses préférences, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles.
- Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail.
- Reconnaître les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra pallier.
- Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation.

✓ Fournir aux apprenants les moyens d'évaluer avec objectivité leur orientation professionnelle

✓ Justifier sa décision quant au fait de poursuivre ou non le programme de formation.

Tableau 18 : Objectif de situation N°12 : s'insérer dans la vie sociale

Intention poursuivie	Précision sur l'intention poursuivie	Plan de mise en situation	Conditions d'encadrement	Critères de participation
Acquérir la compétence pour S'insérer dans la vie sociale en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions d'encadrement et les critères de participation indiqués dans les colonnes qui suivent :	Sous – module 1 : Législation du travail			
	- Appliquer les Textes de référence liés à la législation de travail	- S'approprier des textes règlementaires en matière de législation du travail	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la disponibilité des textes sur la législation du travail - S'assurer de la nature et des exigences du métier - Permettre aux apprenants d'avoir une grande maîtrise de la typologie du contrat de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des Textes de référence liés à la législation de travail ; - Adoption un comportement et des méthodes de travail normées
	- Appliquer la convention collective qui encadre le métier de producteur / productrice de semences de coton	- Identifier des conventions collectives		- Application de la convention collective appliquée au métier de
	- Identifier les types de Contrat de travail	<ul style="list-style-type: none"> - S'approprier du contrat de travail - Identifier de la typologie du contrat de travail 		- Connaissance des éléments d'identification d'un contrat de travail (prestation de travail ; rémunération et lien de subordination juridique)
	- Appliquer le Code de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire le code de travail - S'approprier du code de travail 		<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du code de travail - Application du Code de travail
	Sous – module 2 : Règles de vie sociale			

	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une démarche de découverte de son environnement professionnelle. - Comparer les exigences de l'environnement social à ses exigences personnelles. - Développer et mobiliser ses ressources pour un bien-être physique et psychologique. - Prendre une décision quant à son intégration professionnelle. - Mettre en œuvre sa décision. - Différencier le régime juridique des libertés et droits fondamentaux 	<p>Phase 1 : Préparation, information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'informer de ses droits en tant que citoyen. - S'informer sur les principales libertés et droits fondamentaux. - S'informer sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie. - S'informer sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux. - Comprendre la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale. - S'informer sur les moyens de développement et de mobilisation de ses ressources pour un bien-être physique et psychologique. - Comprendre les règles de vie communautaire (mariages, funérailles, naissances, baptêmes etc.). Les problèmes de santé et d'environnement. - Comprendre la gestion rationnelle des ressources (eau, électricité, ressources financières...) - Comprendre la corrélation entre la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être. - Comprendre les stratégies de lutte contre la pauvreté. - S'informer sur les réalités du monde contemporain (actualités, films documentaires, archives, coupures de presse...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un climat favorable aux échanges et au respect mutuel - Maintenir une relation de confiance entre les apprenants, les formateurs et le personnel d'encadrement. - S'assurer de la supervision des apprenants par des personnes responsables au comportement exemplaire. - S'assurer des conditions favorables de mise en situation de la formation. - Intervenir en cas de difficultés ou de problèmes. - Favoriser les échanges d'opinions entre les parents, le personnel d'encadrement, les apprenants et les autres acteurs de la société. - Favoriser le maintien de la dynamique du groupe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Est réceptif aux informations. - Observe attentivement le contexte d'application des règles de vie saine.
--	---	--	---	--

Phase 2 : Participation, réalisation ou mise en application :

- Participer aux échanges interpersonnels.
- Pratiquer les règles de vie communautaire, les règles de préservation de la santé et de la protection de l'environnement.
- Mettre en corrélation la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être.
- Réaliser un projet communautaire.
- Pratiquer une gestion rationnelle des ressources communautaires.
- Pratiquer la citoyenneté, la culture de la paix, de la cohésion sociale.
- Suivre l'actualité, participer aux débats sur l'évolution du monde contemporain.

Phase 3 : auto-évaluation, synthèse ou intégration :

- Faire le bilan de ses acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures, de pratiques de vie saine et d'intégration sociale.
- Participer à des échanges d'idées avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, club service...):
- Discuter de ses observations et des problèmes survenus ;
- Évaluer son intérêt pour son intégration en milieu social.

- Recueille des données pertinentes sur les sujets traités.
- Connaît ses droits en tant que citoyen.
- Remplit ses devoirs de citoyen (respect des règles de procédure, de pratiques de citoyen).
- Se conforme aux règles de l'environnement social.
- Participe aux échanges interpersonnels.

- Fait le bilan de ses acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures et de pratiques de vie saine.
- Participe à des échanges d'idées avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, club service...):
- Discute de ses observations et des problèmes survenus ;
- Évalue son intégration en milieu social.

Sous – module 3 : Genre sensible

	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les textes de référence applicables aux notions de genre - Distinguer les principales libertés et droits fondamentaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur les Droits de l'Homme, les droits de l'enfant, de la femme et les règles principales du Droit International Humanitaire (DIH). - S'informer sur les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant. 		<ul style="list-style-type: none"> - Observe attentivement le contexte d'application des règles des questions de genre.
		<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les principes de la démocratie, des droits de l'homme, de l'enfant, de la femme et du Droit International Humanitaire (DIH). 		<ul style="list-style-type: none"> - Connaît ses droits et devoirs en tant que citoyen

VII. LISTE DES MODULES

Tableau 19 : Liste des modules

COMPETENCES	MODULES
Choisir et préparer le site	Choix et préparation du site
S'approvisionner en plants	Approvisionnement en plants
Mettre en terre	Mise en terre
Entretenir la plantation	Entretien de la plantation
Réaliser la récolte et la post récolte	Récolte et post récolte des fruits
Réhabiliter les vergers	Réhabilitation des vergers
Vendre sa production	Commercialisation
Appliquer les notions d'entrepreneuriat	Entrepreneuriat
Appliquer les techniques de gestion simplifiée	Gestion simplifiée
Communiquer en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel
Se situer au regard du métier et de la formation de producteur professionnel d'anacarde	Métier et formation
S'insérer dans la vie sociale	Insertion dans la vie sociale
Effectuer le stage professionnel	Stage professionnel

VIII. DESCRIPTION DES MODULES

Tableau 20 : Description des modules

Module N° 1 : Choix et préparation du site				
CODE DU MODULE : CPS 01	DUREE : 106 heures			
OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : Choisir et préparer le site	<p>CRITERES GENERAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contacts noués avec des autorités traditionnelles ou locales ; - Site visité ; - Terrain non litigieux ; - Site accessible ; - Terrain propre ; - Terrain clôturé ; - Existence du point d'eau sur le site ; - Ecartement respecté ; - Piquets bien alignés ; - Dimensions des trous respectées. 			
<p>PLACE DANS LE REFERENTIEL :</p> <p>Modules préalables : Aucun</p> <p>Impact du module sur d'autres modules : M2-M3-M4-M5-M6-M7</p> <p>Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module est d'une importance capitale pour la réussite des activités de production d'anacarde de qualité. C'est le module socle de l'activité de création de verger. Son succès est de ce fait très déterminant pour la réussite des autres étapes. Il développe chez l'apprenant sa capacité à choisir un site adéquat à l'implantation d'un verger, à l'aménager, à préparer la mise en terre des plants.</p>				
CONTENUS ESSENTIELS				
Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
T1. Visiter le site		T	P	
1.1. Prendre rendez-vous avec le propriétaire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances sur les types de sol ; ✓ Connaissances de la géométrie. 	05	20	✓ Maîtrise des caractéristiques des types de sols
1.2. Descendre sur le site				
1.3. Apprécier le type de sol				
1.4. Parcourir les limites du site				
1.5. Observer la végétation environnante				

T2. Préparer le sol	✓Connaissance sur les matériels ; ✓Connaissances sur le nettoyage des sols	05	24	
2.1. Défricher ou désherber le site				
2.2. Essoucher ou dessoucher le site				
2.3. Mettre en tas les herbes				
2.4. Nettoyer le site	✓Connaissance des techniques de piquetage ✓Connaissances de la géométrie	04	17	✓Maitrise des techniques de piquetage
T3. Réaliser le Piquetage				
3.1. Préparer les piquets				
3.2. Acquérir le matériel de piquetage				
3.3. Mobiliser la main d'œuvre				
3.4. Poser les bases des lignes				
3.5. Créer des angles droits				
3.6. Mesurer les écartements	✓Connaissance sur l'utilisation des matériels ; ✓Connaissances sur les dimensions de la trouaison	06	25	
4.7. Implanter les piquets sur le site				
T4. Réaliser la trouaison				
4.1. Acquérir/rassembler le matériel de trouaison				
4.2. Mobiliser la main d'œuvre				
4.3. Fabriquer les gabarits de mesure				
4.4. Trouer/ creuser				
4.5 Vérifier les dimensions des trous	20	86		
4.6 Arranger/Ajuster les trous non conformes				
4.7 Traiter les trous	106			
TOTAL				
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travaux pratiques en champ, Exercices individuel et travaux pratiques d'application par groupe				
TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques (exercices individuels et de groupes)				

Module N° 2 : Approvisionnement en plants				
CODE DU MODULE : AEP 02		DUREE : 74 heures		
OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : S'approvisionner en plants		CRITERES GENERAUX		
		<ul style="list-style-type: none"> - Plants vigoureux, sains ; - Plants à taille moyenne de 30 à 40 cm ; - Plants disponibles en quantités suffisantes ; - Plants arrivés à bon port ; - Faible perte en plants ; - Plants bien disposés. 		
PLACE DANS LE REFERENTIEL :				
Modules préalables : M1				
Impact du module sur d'autres modules : M3-M4-M5-M6-M7				
Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module est important pour la réussite des activités de production d'anacarde de qualité. C'est un module qui fait appel à beaucoup de professionnalisme et qui garantit la qualité de la production future. Il développe chez l'apprenant sa capacité à distinguer les plants d'anacardier, à choisir les plants de bonne qualité.				
CONTENUS ESSENTIELS				
Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T5. Sélectionner et acheter les plants	<ul style="list-style-type: none"> ✓Connaissances sur les qualités d'un bon plant ; ✓Connaissances approfondies sur le matériel à utiliser ; ✓Connaissances sur la levée de la dormance. 	08	35	✓Choix d'un plant vigoureux
5.1. Identifier les pépiniéristes				
5.2. Vérifier l'origine/qualité des semences mis à disposition par le pépiniériste ou mettre les semences à la disposition du pépiniériste				
5.3. Visiter les pépinières				
5.4. Choisir les plants vigoureux (bouger les pots et calibrer)				
5.5. Négocier les prix				
5.6. Discuter les moyens de paiement				
5.7. Conclure l'achat				
5.8. Fixer la date de livraison				

T6. Transporter et déposer les plants	<ul style="list-style-type: none"> ✓Connaissances sur les types de moyens de transport ✓Connaissances sur la manipulation des plants ✓Connaissance sur l'entreposage des plants 	06	25	✓Choix d'un moyen de transport adéquat
6.1. Arroser abondamment les plantes (48 heures avant le transport)				
6.2. Mobiliser la logistique				
6.3. Mobiliser la main d'œuvre				
6.4. Compter les plants				
6.5. Charger les plants				
6.6. Acheminer les plants vers le site de plantation				
6.7. Choisir l'endroit de dépôt ;				
6.8. Mobiliser la main d'œuvre				
6.9. Aménager l'endroit				
6.10. Décharger les plants ;				
6.11. Ranger les plants en blocs				
6.12. Arroser les plants				
TOTAL		14	60	
		74		
<p>DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travaux pratiques en champ, Exercices individuel et travaux pratiques d'application par groupe</p> <p>TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques (exercices individuels et de groupes)</p>				

Module N° 3 : Mise en terre des plants (plantation proprement dite)

CODE DU MODULE : MET 03

DUREE : 84 heures

CRITERES GENERAUX

- Mélange bien effectué
- Trous bien rebouchés
- Superficie plantée visible ;
- Densité respectée ;
- Taux de reprise d'au moins 85% (évalué 2 semaines après plantation) ;
- Collets des plants affleure du sol ;
- Présence des plaques d'identification dans le verger.

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : Mettre en terre

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : M1, M2

Impact du module sur d'autres modules : M1-M2-M4-M5-M6-M7

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module est important pour la réussite des activités de production d'anacardes de qualité. Il permet à l'apprenant de pouvoir préparer les trous et mettre en terre les plants préalablement sélectionnés.

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T7. Préparer les trous				
7.1. Acquérir les fumures ou le compost	✓ Connaissances sur les outils de trouaison ✓ Connaissances des techniques d'amendement ; ✓ Connaissances sur le dosage de la fumure organique ou du compost ;	08	35	✓ Maitrise des caractéristiques des sols ;
7.2. Reboucher le trou avec le mélange terre arable et la fumure/le compost ;				
7.3. Former un léger dôme au-dessus de la surface naturelle du sol				
7.4. Matérialiser le trou par un piquet au centre du dôme				

T8. Planter	✓Connaissances sur les techniques de plantation. ✓Connaissances sur les comportements des plantes	08	33	✓Suivre des étapes de mise en terre ; ✓Etat du plant.
8.1. Disposer les plants à côté des différents trous				
8.2. Rouvrir légèrement les trous				
8.3. Déchirer la base du plastique de manière à ne pas abimer la racine pivotante de la plante				
8.4. Déposer le plant dans le trou et retirer le plastique				
8.5. Damer légèrement la terre autour du plant				
8.6. Arroser le plant				
TOTAL		16	68	
		84		
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travaux pratiques en champ, Exercices individuels et travaux pratiques d'application par groupe				
TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques (exercices individuels et de groupes)				

Module N° 4 : Entretien de la plantation (suivi post plantation)	
CODE DU MODULE : EDP 04	DUREE : 186 heures
OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : Entretien la plantation	CRITERES GENERAUX – Plantation bien propre (absence d'adventice) – Plantation bien aérée – Absence de concurrence – Plants vigoureux – Feuilles des plantes bien vertes – Plantation bien traitée – Plantes saines – Plantes bien formées ; – Densité initiale retrouvée – Plants vigoureux bien portants – Plantation à l'abris des feux de végétation

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : M1 ; M2 ; M3.

Impact du module sur d'autres modules : M1-M2-M3-M5-M6-M7

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module est d'une importance capitale pour la réussite des activités de production des plants d'anacardes. C'est le module socle de l'activité de plantation. Son succès est de ce fait très déterminant pour la réussite des autres étapes. Il développe chez l'apprenant sa capacité à désherber, arroser les plants, traiter avec les produits phytosanitaires (le cas échéant), tailler, amender, élaguer et aménager un pare feu.

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T9. Désherber		T	P	
9.1. Mobiliser le matériel de désherbage	✓Connaissances sur les techniques de désherbage	04	15	
9.2. Mobiliser la main d'œuvre				
9.3 Arracher les herbes autour des plants				
9.4. Défricher				
9.5. Labourer				
9.6. Pailler				
9.7. Pulvériser avec les herbicides				
9.8. Superviser les travaux de désherbage				
T10. Arroser les plants	✓Connaissances sur les périodes d'arrosage/calendrier sylvicole ; ✓Connaissances sur les quantités d'eau à apporter aux plantes ; ✓Connaissances sur les systèmes et des outils d'irrigation	04	16	✓Utilisation des sources d'eau en fonction du milieu
10.1. Identifier les périodes d'arrosage et élaborer le planning				
10.2. Mettre en place un dispositif d'arrosage (amener un point d'eau)				
10.3. Mettre en place la cuvette de réception d'eau				
10.4. Arroser				
T11. Traiter avec les produits phytosanitaires	✓Connaissances sur les pathologies des ravageurs de l'anacardier ✓Connaissances spécifiques sur les produits de traitement en fonction des maladies/attaques ; ✓Connaissances sur le matériel et les outils utilisés pour réaliser le traitement	05	21	✓Apparition de nouveaux ravageurs ; ✓Acquisition du matériel de traitement
11.1. Identifier les attaques				
11.2. Identifier le produit approprié				
11.3. Approvisionner en produit				
11.4. Préparer le matériel et outil de traitement				
11.5 traiter les plants à l'aide d'un pulvérisateur ou atomiseur				

T12. Tailler	✓Connaissances des types et technique de taille ; ✓ Savoir utiliser le matériel de taille	04	15	✓Choix des branches à sectionner
12.1. Identifier les plants ayant beaucoup des gourmands				
12.2. Préparer les outils de taille				
12.3. Réaliser la taille de croissance				
12.4. Réaliser la taille de formation				
T13. Regarnir	✓Connaissances sur les techniques de trouaison ✓Connaissances sur les techniques de plantation	05	21	✓Suivi des étapes de la mise en terre
13.1. Recenser les plantes mortes				
13.2. Trouer				
13.3. Amender				
13.4. Traiter les trous				
13.5. Remplacer les manquants				
T14. Amender	✓Connaissances des types d'engrais spécifiques ; ✓Connaissances sur le dosage. ;	04	18	✓Nombre de passage au cours de la période culturale.
14.1. Identifier les plants ayant besoin d'apport extérieur				
14.2. Identifier le type de fertilisant nécessaire				
14.3. S'approvisionner en fertilisant				
14.4. Fertiliser le sol				
T15. Elaguer les arbres	✓Connaissances sur les techniques d'élagage	04	17	✓Période d'élagage ; ✓Sens de coupe.
15.1. Identifier les arbres touffus				
15.2. Choisir la méthode d'élagage				
15.3. Préparer les outils				
15.4. Couper les branches				
15.5. Appliquer un traitement sur la partie coupée				
15.6. Evacuer les branches sectionnées				
T16. Aménager un pare feu	✓Connaissances sur les pare feu	03	30	✓Maitrise de l'entretien des pare-feux
16.1. Mobiliser le matériel de travail				
16.2. Défricher/Sarcler la périphérie extérieure de la plantation (sur au moins 20 m de large)				
16.3. Rassembler les herbes				
16.4. Bruler les herbes				
TOTAL		33	153	
			186	

DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travaux pratiques en champ, Exercices individuel et travaux pratiques d'application par groupe
 TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques (exercices individuels et de groupes)

Module N° 5 : Récolte et post récolte

CODE DU MODULE : RPR 05

DUREE : 124 heures

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : Réaliser la récolte et la post récolte

- Absence de fruit au sol
- Fruits murs et non abimés
- Les noix et pommes sont séparés
- Absence de débris/résidus de pomme sur les noix
- Noix sèche
- Techniques de séchage bien appliquée
- Absence des traces de sudation sur les noix
- Taux d'humidité faible
- Absence de trace de moisissure
- Poids des sacs de noix connu

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : M1, M2, M3, M4

Impact du module sur d'autres modules : M1-M2-M3-M4-M6-M7

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module est important pour la réussite des activités de production d'anacardes de qualité. Il permet à l'apprenant de pouvoir récolter les fruits de sa production, séparer la noix de la pomme, sécher et conditionner les noix.

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T17. Ramasser les fruits	Connaissances sur les techniques de collecte des fruits			✓Fréquence de ramassage ; ✓Caractéristique d'un fruit de qualité
17.1. Préparer le matériel de collecte				
17.2. Organiser les équipes de ramassage				
17.3. Superviser le ramassage				
17.4 Collecter les fruits		10	42	
17.5 acheminer les fruits au point de séparation/atelier				

T18. Séparer la pomme de la noix	✓Connaissances sur les techniques de séparation de la noix de la pomme	05	16	✓Etat des pommes et noix après séparation
18.1. Fabriquer le dispositif de séparation				
18.2. Enrouler la corde au point de jonction entre la pomme et la noix				
18.3. Tirer (pour séparer la pomme de la noix)				
18.4. Rassembler les pommes				
18.5. Rassembler les noix				
18.6. Acheminer les pommes vers le point de transformation				
18.7. Acheminer les noix vers l'atelier de séchage	✓Connaissances sur les techniques de séchage ;	04	09	✓Conditions de séchage des noix ; ✓Taux d'impureté
T19. Sécher				
19.1. Aménager le site de séchage				
19.2. Étaler les noix sur une surface sèche et propre	✓Connaissances sur les techniques de tri			
19.3. Trier et enlever les noix de mauvaises qualités				
T20. Conditionner et peser	✓Connaissances sur les techniques de conditionnement ✓Connaissances sur les méthodes de stockage ; ✓ Connaissances sur les balances	08	30	✓Condition de stockage ; ✓Manipulation de la balance.
20.1. Acquérir les emballages et une balance				
20.2. Mobiliser la main d'œuvre				
20.3. Emballer				
20.4. Calibrer la balance				
20.5. Poser le produit sur la balance				
20.6. Relever le poids				
20.7. Etiqueter et entreposer				
TOTAL		27	97	
			124	
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travaux pratiques en champ, Exercices individuel et travaux pratiques d'application par groupe				
TYPE D'ÉPREUVE : Épreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques (exercices individuels et de groupes)				

Module N° 6 : Réhabilitation des vergers

CODE DU MODULE : RLV 06

DUREE : 82 heures

CRITERES GENERAUX

- Verger éclairé
- Alignement des arbres plus visibles
- Verger aéré ;
- Absence de branches non désirables (morte/malade/très basse sur les arbres)
- Absence de trouées au sein du verger ;
- Absence d'espace vide dans le verger ;
- Absence d'arbre étranger

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : Réhabiliter les vergers

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : M1, M2, M3, M4, M5

Impact du module sur d'autres modules : M1-M2-M3-M4-M5-M7

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module est important pour la réussite des activités de production d'anacardes de qualité. Il permet à l'apprenant de pouvoir réhabiliter des vergers qui ont un certain âge ou dont la productivité est en baisse.

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T21. Eclaircir				
21.1. Recenser les arbres non désirables	✓Connaissances en arboriculture fruitière ;	08	34	✓Définition de l'arboriculture ; ✓Gestion des arbres ; ✓Typologie des pathologies.
21.2. Mobiliser le matériel de coupe				
21.3. Mobiliser la main d'œuvre	✓Connaissances sur les méthodes d'abattage ;			
21.4. Couper les arbres non désirables				
21.5. Evacuer les arbres abattus	✓Connaissances sur les maladies et ravageurs.			

T22. Elaguer	✓Connaissances sur le matériel et les techniques d'élagage	04	16	✓Période de coupe
22.1. Recenser les arbres avec des branches basses, mortes ou infestées et des branches gênantes/désordonnées				
22.2. Mobiliser le matériel de coupe				
22.3. Réaliser la coupe oblique				
22.4. Sortir les branches coupées de la plantation				
T23. Enrichir	✓Connaissances sur les techniques de trouaison	04	16	✓Maitrise de la période de mise en terre ;
23.1. Identifier les trouées et espaces non occupés				
23.2. Réaliser la trouaison	✓Connaissances sur les techniques de plantation			
23.3. Traiter les trous				
23.4. Planter				
23.5. Arroser				
TOTAL		16	66	
		82		
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travaux pratiques en champ, Exercices individuel et travaux pratiques d'application par groupe				
TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques (exercices individuels et de groupes)				

Module N° 7 : Commercialisation	
CODE DU MODULE : COM 07	DUREE : 96 heures
OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : Vendre sa production	CRITERES GENERAUX <ul style="list-style-type: none"> - Informations sur les besoins des clients disponibles - Liste des clients prospectés - Les promesses d'achats enregistrés - Présentation des produits et services / achalandage selon les principes et règles établis - Accueil des clients selon les principes et règles établis - Tenue à jour des outils de suivi et des ventes - Calcul des ventes et des marges - Calcul des écarts par rapport à la prévision

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : M1, M2, M3, M4, M5, M6

Impact du module sur d'autres modules : M1-M2-M3-M4-M5-M6

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module est important pour la réussite des activités de production d'anacardes de qualité. Il permet à l'apprenant de pouvoir prospecter le marché, vendre sa production et évaluer la vente.

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T24. Prospecter le marché				
24.1 Rechercher les informations sur les prix du marché des produits	✓Technique de réalisation d'une étude de marché	10	42	✓Différentes étapes d'une étude de marché ;
24.2 Identifier les clients et marchés potentiels				
24.3 Dresser la liste des clients et marchés				
T25. Vendre les produits	✓Satisfaire le client ; ✓Réseau de distribution ; ✓Techniques de vente ; ✓Qualités de vendeur.	05	20	✓Caractéristiques d'un bon négociant ; ✓Attitude d'un bon commerçant ; ✓Méthode d'écoulement des produits.
25.1 Négocier les conditions de vente avec les clients				
25.2 Conclure des contrats				
25.3 Etablir un calendrier des ventes				
25.4 Etablir les documents de vente	✓Noter/enregistrer les ventes ; ✓Évaluer/calculer les bénéfices ; ✓ Épargner	04	15	✓Définition du bilan de vente ; ✓Éléments d'un bilan de vente
T26. Evaluer la vente				
26.1 Etablir le bilan des ventes réalisés en lien avec les prévisions				
26.2 Sécuriser ses avoirs				
TOTAL		19	77	
		96		

DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travaux pratiques en champ, Exercices individuel et travaux pratiques d'application par groupe

TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques (exercices individuels et de groupes)

Code du module : ENT 08		Durée : 36 H	
Objectif de comportement visé : Entreprendre		Critères généraux :	
PLACE DANS LE REFERENTIEL :			
Modules préalables : Tous les modules			
Impact du module sur d'autres modules : Concrétise une application du métier à travers un projet d'entreprise			
Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Prépare à l'auto emploi dans le métier et la professionnalisation			
CONTENU ESSENTIEL			
Objet de formation	Connaissances	Durée	Limite des connaissances
T27. Elaborer son plan d'affaires			
27.1 Choisir son idée d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓Entrepreneuriat, esprit d'entreprise, compétences entrepreneuriales, caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise, étude de marché, ✓Segmentation de marché ✓Contenu d'un plan d'affaires ✓Organisation administrative et fonctionnelle ✓Contenu du plan marketing opérationnel ✓Contenu du plan financier ✓Analyse des comptes 	31	<ul style="list-style-type: none"> ✓Définition de l'Entrepreneuriat ✓Caractéristiques d'un bon entrepreneur ✓Sources d'idée d'entreprise ✓Définition de l'esprit d'entreprise ✓Les compétences entrepreneuriales ✓Caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise ✓Etude de marché. ✓Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing stratégique ✓Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing opérationnel (description des stratégies des 7 P) ✓Choix : forme juridique, assurance, organisation et fonctionnement ; ✓Besoins de financement, ✓Plan de financement ; ✓Capital initial requis ; ✓Contenu d'un plan financier simplifié ; ✓Quelques indicateurs pertinents d'analyse ; ✓Activités de démarrage d'un projet d'entreprise ; ✓Renseigner le canevas du plan d'affaires.
27.2 Collecter les informations			
27.3 Analyser les informations			
27.4 Monter le plan d'affaires			
T28. Rechercher le financement du plan d'affaires			

28.1 Prospector les sources de financement	✓Opportunités de financement existantes	02	✓Description des opportunités et conditions de financement ✓Résumé du projet à négocier ✓Méthodes de négociation ✓Formalités de création d'une entreprise au Cameroun
28.2 Négocier le financement	✓Techniques de recherche de financement ; ✓Techniques de négociation de financement d'un projet ; ✓Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun.		
T29. Mettre en œuvre son plan d'affaires	✓Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun	03	✓Contenu d'un plan de mise en œuvre ✓Exécution du plan de mise en œuvre : réalisation des infrastructures, installation des équipements, recrutement et formation du personnel etc. ✓Contenu d'un bilan de mise en œuvre
29.1 Elaborer un plan de mise en œuvre			
29.2 Mobiliser le capital initial requis			
29.3 Mobiliser les ressources humaines et matérielles			
29.4 Mettre en œuvre les activités			
29.5 Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires			
TOTAL		36	
– Démarche pédagogique : Exposé, discussion, exercice, étude de cas			
– Type d'épreuve : connaissances et pratiques			

Module N° 9 : Gestion simplifiée			
Code du module : GSI 05		Durée : 60 H	
Objectif de comportement visé : Appliquer les techniques de gestion simplifiée		Critères généraux : <ul style="list-style-type: none"> – Adopter de meilleurs comportements dans la gestion des activités de l'entreprise et la famille – Satisfaire ses clients à travers les produits, les prix, les modalités d'accès aux produits, les informations incitant à l'achat – Appliquer des principes et règles de gestion efficace des approvisionnements et des stocks – Calculer ses coûts d'achat et coûts de revient – Tenir une comptabilité à jour, établir et analyser ses comptes – Etablir ses plans prévisionnels des ventes, des coûts et de la trésorerie 	
PLACE DANS LE REFERENTIEL : Modules préalables : Aucun Impact du module sur d'autres modules : Permet de capitaliser les informations sur les activités de l'entreprise et de servir d'appui et d'éclairage des autres modules notamment techniques Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : permet à l'apprenant de prendre toutes les mesures en termes de procédures de gestion, d'outils de gestion, de projection, d'analyse des données et de prise de décisions			
CONTENU ESSENTIEL			
Objet de formation	Connaissances	Durée	Limite des connaissances
T30. Gérer l'entreprise, la famille et la productivité			
30.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation et fonctionnement d'une TPE ✓ Gestion de l'influence de la famille dans les affaires ; ✓ Comment recruter, gérer une équipe productive, encourager la productivité ; 	04	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les procédures de gestion : correspondances, achats, comptabilité, recrutements des employés, règlement intérieur ✓ Définitions, raisons d'être dans les affaires, meilleurs comportements entrepreneuriaux ; ✓ Comment séparer l'entreprise de la famille (étude de cas) ; ✓ Comment encourager la productivité ; ✓ Comment prévenir ou gérer les conflits.
30.2 Recruter un personnel productif			
30.3 Planifier, organiser le travail en équipe			
30.4 Encourager la productivité			
T31. Gérer les stocks		17	

31.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks	<ul style="list-style-type: none"> ✓Principes et règles de la gestion de stocks ; ✓La tenue des outils de gestion des stocks ; ✓Démarche de l'inventaire des stocks ; 	06	<ul style="list-style-type: none"> ✓Définition et importance de la gestion des stocks ; ✓Principes et règles de la gestion de stocks ; ✓Tenue des fiches de stocks ou cahier de stock ; ✓Fiche d'inventaire ; ✓Comment faire un inventaire.
31.2 Entreposer / ranger les stocks			
31.3 Renseigner les outils de gestion des stocks			
31.4 Suivre les stocks			
31.5 Inventorier les stocks			
T32. Calculer les coûts	<ul style="list-style-type: none"> ✓Différents coûts ; ✓Technique de calcul des différents coûts, analyse des coûts et fixation des prix de vente ; 	12	<ul style="list-style-type: none"> ✓Définition et importance du calcul des coûts ; ✓Différents coûts d'une entreprise ; ✓Calcul des coûts directs d'un produit ; ✓Calcul des coûts indirects d'un produit ; ✓Calcul du coût de revient d'un produit ; ✓Calcul du seuil de rentabilité ; ✓Fixation d'un prix.
32.1 Calculer les coûts directs			
32.2 Calculer les coûts indirects			
32.3 Calculer les coûts unitaires de production			
32.4 Calculer le seuil de rentabilité			
32.5 Analyser les coûts			
32.6 Fixer les prix			
T33. Faire la comptabilité simplifiée			

33.1 Installer le système de comptabilité	✓Définition et importance de la comptabilité		✓Définition et importance de la comptabilité
33.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils			
33.3 Etablir le compte d'exploitation			
33.4 Analyser les comptes	✓Système simplifié de comptabilité ✓Enregistrement des opérations au comptant ✓Enregistrement des opérations à crédit ✓Enregistrement des opérations dans le journal de synthèse ✓Techniques d'élaboration du compte d'exploitation et d'analyse des comptes	16	✓Système simplifié de comptabilité ✓Les étapes de l'enregistrement des opérations au comptant ✓Les étapes de l'enregistrement des opérations à crédit ✓L'enregistrement des opérations dans le journal ✓Tenue d'un compte client ✓Etablissement du compte d'exploitation ✓Examen des comptes ✓Contenus d'une carte de performance ✓Exploitation d'une carte de performance
T34. Elaborer les plans financiers			
34.1 Établir le plan des ventes	✓Techniques d'élaboration des plans de vente, des coûts et de la trésorerie		✓Définition et importance de la planification financière
34.2 Établir le plan des coûts			
34.3 Établir le Plan de trésorerie			
TOTAL		60	✓Comment planifier les ventes, les coûts et la trésorerie
– Démarche pédagogique : animation des cours en utilisant les techniques d'animation suivantes : exposés, questions-réponses, exercices, études de cas,			
– Type d'épreuve : sur les connaissances et la pratique			

Module N° 10 : Communication en milieu professionnel			
Code du module : CMP 10		Durée : 24 H	
Objectif de comportement visé : Communiquer en milieu professionnel		Critères généraux : – Informations sur le métier et son environnement ; – Développer des aptitudes d'écoute de synthèse, de communication et de négociation ; – Informations sur les acteurs de la filière ; – Information sur les opportunités de la filière.	
PLACE DANS LE REFERENTIEL			
Modules préalables : Tous les modules			
Impact du module sur d'autres modules : Concrétise une application du métier à travers un projet d'entreprise			
Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Prépare à l'auto emploi dans le métier et la professionnalisation			
Contenu essentiel			
Objet de formation	Connaissances	Durée	Limite des connaissances
T35. Entretien des relations avec les structures, les collaborateurs, et les partenaires			
35.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Méthode de prise de notes ; ✓ Règles de présentation d'une information ; ✓ Techniques de communication ✓ Formes de partenariat et d'échanges ; ✓ Structuration et fonctionnement des organisations de la profession ; ✓ L'environnement de la Micro, Petite et Moyenne Entreprise au Cameroun ✓ Opportunités et structures d'appui et d'accompagnement des entreprises ✓ Notion de formation professionnelle et d'apprentissage ✓ Elaborer un rapport 	24	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques de rédaction d'une lettre, d'un rapport, d'un compte rendu ; ✓ Les outils de communication ; ✓ Recherche sur Internet ; ✓ Le partenariat et ses principes ; ✓ Les principales organisations professionnelles de la filière et les services et appui qu'elles offrent ; ✓ Description de l'environnement de la MPME du Cameroun ; ✓ Les besoins d'appui et de financement de la MPME. ✓ Les opportunités et structures d'appui et d'accompagnement des entreprises ✓ Techniques de négociation ✓ Techniques de recherche d'emploi
35.2 Rechercher les informations et les appuis des personnes ressources et des institutions			
35.3 Participer à des formations continues			
35.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation			
35.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes			
35.6 Visiter d'autres unités ou entreprises pour partager les expériences			
TOTAL		24	
Démarche pédagogique : Exposé, discussion, Type d'épreuve : connaissances			

Module N° 11 : Métier et formation			
CODE DU MODULE : MEF 07		DUREE : 10 heures	
OBJECTIF DE SITUATION VISE : Se situer au regard du métier de producteur professionnel d'anacarde		CRITÈRES DE PARTICIPATION : <ul style="list-style-type: none"> - Opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier ; - Climat favorable à l'apprentissage ; - Bien-être physique et psychologique. 	
PLACE DANS LE REFERENTIEL : Modules préalables : néant Impact du module sur d'autres modules : Ce module permet en priorité de suivre tous les autres modules Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Le module est assuré en début de formation. Il permet à l'apprenant, futur producteur d'anacarde d'acquérir une vision globale de l'exercice du métier et du programme de formation auquel il s'est inscrit. Il confirmera aussi les choix optés par l'apprenant pour se former dans ce métier.			
CONTENUS ESSENTIELS			
Objet de formation	Connaissances	Durée	Balises de connaissance
<u>Phase 1</u> Informations : <ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine de la production d'anacarde et des opportunités qu'elle offre - S'informer sur l'organisation des entreprises et des entreprises de production d'anacarde - S'informer sur la nature et les exigences du métier de producteur d'anacarde (s'informer sur la formation ce, référentiel de formation, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études.) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recherche des informations sur le métier ✓ Perspectives d'emploi ✓ Conditions de travail organisation du travail, environnement de travail ✓ Perception du métier ✓ Référentiel de métier-compétences : tâches, conditions de travail, indicateurs de performance. 	4	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Données sur le métier ✓ Informations sur le marché de l'emploi à ce métier ✓ Organisation des opérations de la production d'anacarde dans les exploitations ; ✓ Nature et exigences du métier et la formation

<p>Phase 2 Application :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. – Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante. – Faire part de ses réactions (apprenant) par rapport au métier et à la formation. – Faire part des informations recueillies ainsi que sa perception (apprenant) du métier et de la formation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Information orale par les professionnels. ✓ Pratique du métier ✓ Inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances sur le métier 	4	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Situation des habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier ✓ Echanges par rapport au métier et à la formation
<p>Phase 3 Synthèse, intégration et auto-évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Faire un bilan de ses connaissances et de ses qualités personnelles. – Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du métier – Reconnaître ses forces ainsi que les faiblesses à corriger – Donner les raisons qui motivent son choix 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Notions de bilan, aptitudes et connaissances ✓ Présentation d'un bilan de ses aptitudes et connaissances 	2	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aptitudes et connaissances ✓ Forces et faiblesses par rapport aux exigences liées à la formation et au métier ✓ Les motivations
TOTAL		10	
<p>DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé oral, Conférence (invité)</p>			
<p>TYPE D'EPREUVE : Ce module n'est pas évalué. Il est déroulé pour susciter les motivations de l'apprenant à la formation à ce métier.</p>			

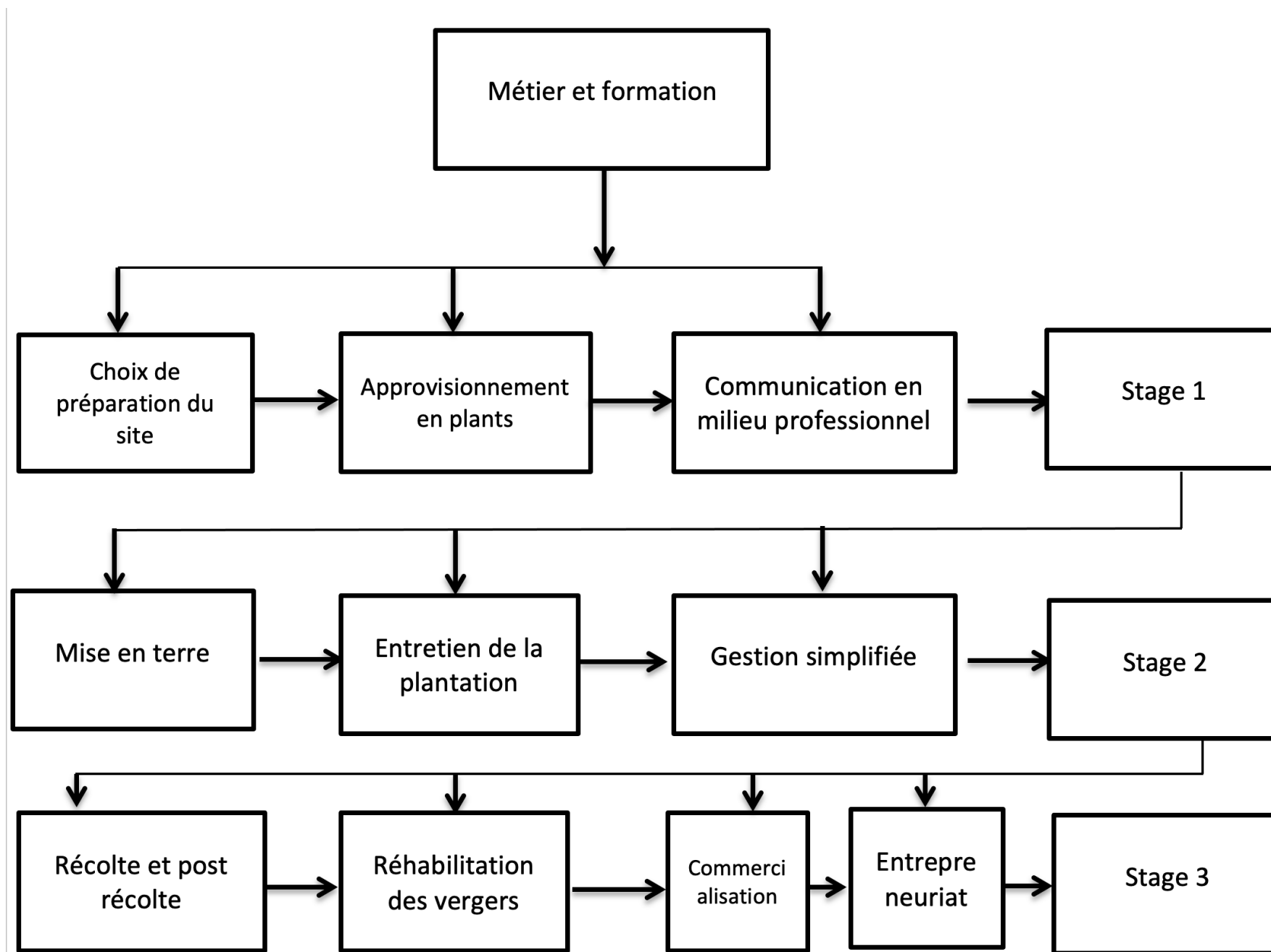
Module N° 12 : Insertion dans la vie sociale				
Code du module : IVS 11		Durée : 15 (T = 10 et P = 5) Heures		
Objectif de comportement visé : Appliquer les pratiques d'insertion à la vie sociale	Critères généraux :			
	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption d'un comportement et des méthodes de travail normées - Connaissance des Textes de référence liés à la législation de travail, aux règles de la vie et genre - Application de la convention collective appliquée au producteur/productrice de de coton - Connaissance des droits et obligations du producteur/productrice de semences de coton - Connaissance des types Contrat de travail (exécution et suspension de contrat) - Connaissance des éléments d'identification d'un contrat de travail : prestation - Utilisation judicieuse des notions de genre 			
PLACE DANS LE REFERENTIEL				
a) Modules préalables : Cette compétence générale peut s'acquérir à n'importe quel moment de la formation. Elle permet à l'apprenant de se familiariser avec les notions de droits de l'Homme en vue d'une adaptation plus aisée dans n'importe quel contexte professionnelle, toutes considérations ethniques, tribales ou environnementales prises en compte. Elle lui permet par ailleurs de comprendre l'environnement sociologique du pays au travers des institutions dont le fonctionnement lui sera présenté				
b) Impact du module sur d'autres modules : il n'a aucune influence sur d'autres modules				
c) Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Permet à l'apprenant de s'intégrer en milieu social.				
Contenu essentiel				
Objet de formation	Connaissances	DUREE		Limite des connaissances
		T	P	
Sous - module 1 : Législation du travail				
<ul style="list-style-type: none"> - S'approprier des textes règlementaires en matière de législation du travail - S'approprier des notions de convention collective - Identifier les conventions collectives - S'approprier du contrat de travail - Identifier de la typologie du contrat de travail - Décrire le code de travail - S'approprier du code de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Législation du travail - Convention collective - Contrat de travail et ses typologies - Code de travail 	2	1	<ul style="list-style-type: none"> - Notion sur la législation du travail - Natures et exigences de la convention collective - Notion de contrat de travail - Notion de code de travail
Sous - module 2 : Règles de vie sociale et professionnelle				

<p><u>Phase 1</u> : Préparation, information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'informer de ses droits en tant que citoyen. - S'informer sur les principales libertés et droits fondamentaux. - S'informer sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie. - S'informer sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux. - Comprendre la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale. - S'informer sur les moyens de développement et de mobilisation de ses ressources pour un bien-être physique et psychologique. - Comprendre les règles de vie communautaire (mariages, funérailles, naissances, baptêmes etc.). les problèmes de santé et d'environnement. - Comprendre la gestion rationnelle des ressources (eau, électricité, ressources financières...) - Comprendre la corrélation entre la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être. - Comprendre les stratégies de lutte contre la pauvreté. - S'informer sur les réalités du monde contemporain (actualités, films documentaires, archives, coupures de presse...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Droits et devoirs du citoyen - Constitution ; - Collectivités Territoriales - Décentralisées - Pouvoirs Exécutif, Législatif et Judiciaire - Emblèmes nationaux 	2	1	<ul style="list-style-type: none"> - Notions de droits et devoirs - Lois et constitution - Typologie des pouvoirs
--	--	----------	----------	--

<p><u>Phase 2</u> : Participation, réalisation ou mise en application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux échanges interpersonnels. - Pratiquer les règles de vie communautaire, les règles de préservation de la santé et de la protection de l'environnement. - Mettre en corrélation la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être. - Réaliser un projet communautaire. - Pratiquer une gestion rationnelle des ressources communautaires. - Pratiquer la citoyenneté, la culture de la paix, de la cohésion sociale. - Suivre l'actualité, participer aux débats sur l'évolution du monde contemporain. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les facteurs d'intégration nationale - Pratiques culturelles des différentes aires géographiques - Promotion du bilinguisme - Promotion du vivre ensemble 	<p>2</p>	<p>1</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Notion du bilinguisme - Notion du vivre ensemble - Informations et notion de l'intégration nationale
<p><u>Phase 3</u> : auto- évaluation, synthèse ou intégration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire le bilan de ses acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures, de pratiques de vie saine et d'intégration sociale. - Participer à des échanges d'idées avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, club service...): - Discuter de ses observations et des problèmes survenus ; - Évaluer son intérêt pour son intégration en milieu social. 	<ul style="list-style-type: none"> - Droits et devoirs - Intégration nationale - Règles de vie 	<p>2</p>	<p>1</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Notion de personne ressource - Notion de règles de vie
<p>Sous - module 3 : Genre sensible</p>				

<ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur les Droits de l'Homme, les droits de l'enfant, de la femme et les règles principales du Droit International Humanitaire (DIH). - S'informer sur les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant. - Appliquer les principes de la démocratie, des droits de l'homme, de l'enfant, de la femme et du Droit International Humanitaire (DIH). 	<ul style="list-style-type: none"> - Déclaration Internationale des Droits de l'Homme ; - Droits de l'homme, de l'enfant et de la femme ; - Institutions de défense des droits de l'homme ; - Instruments juridiques de protection/défense des droits de l'homme 	2	1	<ul style="list-style-type: none"> - Notion sur les droits de l'homme et de l'enfant - Informations sur les textes sur les droits de l'homme et des enfants - Notions sur les textes juridiques sur la protection des droits de l'homme
		10	5	
TOTAL		15		

IX. LOGIGRAMME DES SEQUENCES DE FORMATION



X. CHRONOGRAMME DE REALISATION DE LA FORMATION

Tableau 18 : Chronogramme de réalisation de la formation

		Compétences Particulières												Compétences générales						Stage Profess.						
N° Module		M1		M2		M3		M4		M5		M6		M7		M8		M9		M10		M11		M12		240
Durée (H)		106		74		84		186		124		82		96		36		60		24		10		20		
M	S	S	P	T	P	T	P	T	P	T	P	T	P	T	P	T	P	T	T	P	T	P	T	P		
																								8	2	
1	1	4	10	3	10																					
	2	4	18	3	10																6					
	3	4	18	3	10																6					
	4	4	29	3	10																6					
	5	4	20	2	10																6					
2	1	ECP		ECP																	ECG					
	2																									
	3																									Stage 1
	4					5	10	5	10												10					Stage 1
	1					5	10	5	10												10					
3	2					6	10	5	10												10					
	3						15	5	10												10					
	4						15	5	10												10					
	5						8	5	20												10					
	1					ECP		3	20												ECG					
4	2								35																	
	3								28																	
	4							ECP																		
	1																									Stage 2
	2																									Stage 2
5	3							5	10	3	10	3	5	6												
	4							5	10	3	10	3	5	6												
	5							5	10	3	10	3	5	6												
	1							5	10	3	13	3	5	6												
	2							5	10	2	13	3	5	6												
6	3							2	17	2	10	4	5	6												
	4								15	ECP		10	ECG													
									15			20														
								ECP				13														
												ECP														Stage 3
																										Stage 3

ECG=Evaluation compétence générale ; ECP=Evaluation compétence particulière ; T=Cours théorique (ou Théorie) ; P=Travaux Pratiques.

CONCLUSION

Le référentiel de formation au métier de **Producteur professionnel d'anacarde** est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle dans ce domaine. Le référentiel est défini par compétence dont l'acquisition est liée à la maîtrise des tâches du métier. Des objectifs sont formulés pour chaque compétence et des modules de formation sont proposés pour les acquérir.

Le programme proposé comprend **1137 heures** de formation dont **752 heures** pour les compétences particulières, **145 heures** pour les compétences générales et **240 heures** de stage en milieu professionnel repartis en trois étapes sur une période de **6** semaines.

Référentiel d'évaluation

Référentiel pour le métier
**PRODUCTEUR (TRICE)
D'ANACARDE**

Niveau: ouvrier qualifié



INTRODUCTION

Le référentiel d'évaluation de la formation au **métier de producteur professionnel d'anacarde** est le cadre de référence à partir duquel, l'évaluation des apprentissages est organisée et mise en œuvre. L'évaluation de la formation est intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences et constitue un élément clé de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. Nous l'avons adapté à un contexte de formation spécialisée en lui conférant sa dimension formative mais aussi en prenant en compte la dimension évaluation sommative de chaque compétence en vue de la reconnaissance de la formation. Le référentiel d'évaluation comprend les points suivants :

- Les modalités d'évaluation ;
- La liste des compétences et modules visés par la formation ;
- L'évaluation de la formation.

I. MODALITES DE FORMATION ET D’EVALUATION

Identification du vivier

Le vivier de cette formation est constitué :

- Des apprenants en formation initiale désirant se spécialiser dans le métier de **producteur professionnel d’anacarde** ;
- Des **producteurs de fruits** ayant l’intention de se recycler ou de bénéficier d’une formation continue ou à la carte selon la demande.

Modalités de formation

Mode de formation

L’acquisition des compétences se fait soit à la suite de la formation initiale du métier de producteur professionnel d’anacarde ou en formation continue et pourra plus tard intégrer la validation des acquis de l’expérience. La formation se déroule pour la partie pratique au centre de formation et/ou en alternance dans les exploitations agricoles (Vergers ou exploitations agricoles) ayant des compétences sur le plan pédagogique selon les prescriptions du référentiel de formation. La phase théorique de la formation se fait dans une structure de formation agricole.

Durée de formation

La durée totale de la formation est de **1137 heures**. Elle porte sur **12 modules** de formation dont **7 modules** sur les compétences particulières, **5 modules** sur les compétences générales et un **stage professionnel** en trois phases.

Modalités d’évaluation

Deux types d’évaluation sont pris en compte au cours de la formation :

- Une évaluation formative qui correspond au contrôle effectué par le formateur pour s’assurer que les apprenants ont bien intégré son enseignement et, au besoin, pouvoir apporter les correctifs si nécessaires ;
- Une évaluation sommative ou de sanction par compétence qui sera organisée sous la responsabilité de l’organisme de gestion de la certification.

L’apprenant doit à ce titre démontrer à l’issue de la formation par l’intermédiaire d’une évaluation sommative à la fin de chaque module, qu’il a acquis les compétences nécessaires à l’exercice du métier. La reconnaissance de la capacité de l’apprenant n’est effective qu’après que toutes les compétences inscrites au programme et arrêtées par un règlement d’examen soient réussies et validées. Les attestations de compétences seront décernées aux apprenants qui auront validé les modules concernés.

Conditions de reprises

L’évaluation dans le cadre de l’APC porte sur les deux types d’objectifs à savoir l’objectif de comportement et celui de situation.

- Pour un objectif de comportement (compétence traduite en comportement), l’évaluation porte sur la performance de l’apprenant.
- Pour un objectif de situation (compétence traduite en situation), l’évaluation porte sur la participation de l’apprenant aux activités d’apprentissage.

On distingue quatre méthodes d’évaluation :

- Evaluation d’un processus de travail
- Evaluation d’un produit
- Evaluation de connaissances pratiques

- Evaluation de la participation

1- Evaluation d'un processus de travail (épreuve pratique)

Dans cette évaluation, on évalue le processus de travail d'un apprenant pour réaliser un produit ou pour fournir un service. Les critères d'appréciation découlent de l'observation directe ou indirecte des gestes de l'apprenant dans une situation réelle de travail.

Dans cette appréciation, on tient compte :

- Des techniques de travail,
 - De l'application des règles de sécurité ou d'hygiène,
 - De l'utilisation de l'équipement (machines, outils, accessoires, etc.),
 - De l'économie de matériaux,
 - De l'aménagement fonctionnel du poste de travail,
 - De l'ordre des opérations,
- De tous les autres éléments sur lesquels l'apprenant exerce un contrôle et qui concourent à la réalisation d'un produit ou à la prestation d'un service.

2- Evaluation d'un produit (épreuve pratique)

Ce type d'évaluation est d'une part centrée sur la fabrication d'un produit, l'atteinte d'un résultat ou la réalisation d'une tâche et d'autre part amène l'évaluateur à se rapprocher le plus possible de la réalité du marché du travail.

On distingue deux types de produits :

- Le produit d'une étape : on veut vérifier l'état d'un produit à n'importe quelle étape de la réalisation d'une tâche ;
- Le produit complet : on observe le produit complet pour juger de la compétence de l'apprenant.

Exemple : l'anacardier

L'anacardier est le produit complet, on peut vérifier l'état du produit lors de la plantation ou pendant son développement.

Remarque : on privilégie l'évaluation d'un produit car elle est moins complexe et permet d'observer plusieurs apprenants à la fois.

3 - Evaluation de connaissances pratiques (épreuve théorique)

L'épreuve de connaissances pratiques doit susciter la réflexion de l'apprenant, lui demander un effort d'évocation et l'amener à faire la démonstration de sa compétence. Être compétent, c'est aussi estimer les effets de la mise en œuvre et expliquer ce qui contribue à l'obtention des résultats souhaités (poser un diagnostic sur un dysfonctionnement et établir un devis destiné à convaincre le client).

L'évaluation des connaissances pratiques vise à :

- Faire ressortir l'importance des connaissances que requiert l'exercice d'une profession ;
- Etablir des liens entre les connaissances pratiques et les tâches de travail ;
- Créer des mises en situation exigeant la résolution de problèmes complexes et la mobilisation de différents savoirs.

4 - Evaluation de la participation

Cette méthode permet de vérifier l'atteinte de l'objectif à l'aide d'indicateurs, de critères et d'un seuil de réussite pour la participation des apprenants au cours d'activités telles que :

- Discussion de groupe,
- Travail de recherche,
- Rédaction de rapport,
- Assiduité aux cours, etc.

On vérifie le degré de participation de l'apprenant et non le résultat obtenu en termes de performances.

N.B. Evaluation mixte : elle peut prendre en considération une situation impliquant à la fois :

- ❖ Des savoirs et un produit,
- ❖ Un processus et un produit (inférence des savoirs),
- ❖ Un processus et des savoirs.

Ce type de mixité est utile pour s'assurer de bien mesurer l'atteinte de la compétence. La mixité doit être parfois privilégiée afin de cerner les différentes dimensions de la compétence par rapport à une exploitation des savoirs, d'un produit ou d'un processus.

Toute évaluation nécessite un outil (support). En APC, cet outil repose sur des tableaux ou des fiches.

Le tableau de spécification utilisé dans le cadre de l'évaluation précise :

- Les **objets retenus pour l'évaluation** à partir des précisions sur le comportement attendu dans la description des modules ;
- Chaque objet d'évaluation, chaque indicateur et chaque critère est accompagné d'une **pondération** ;
- **Type d'épreuve** : •P = Epreuve pratique •CP = Epreuve de connaissances pratiques ;
- Les **stratégies d'évaluation (méthodes d'évaluation)** •PT= Produit •PS= Processus ;
- Les **indicateurs** sont les aspects observables et mesurables de la compétence. Chaque indicateur est accompagné d'un ou de plusieurs critères précisant ce qui est attendu ;
- Les **critères** sont les éléments sur lesquels on se base pour juger si la performance est satisfaisante ou pas.

Les critères d'évaluation ne peuvent impliquer un niveau de performance supérieur ou inférieur à celui visé par les critères de performance du référentiel de formation.

La formulation des critères du référentiel de formation est reprise textuellement si possible.

On limite généralement le nombre de critères à une dizaine au maximum pour chaque compétence afin de ne pas diluer la valeur des critères.

N.B. Pour tous les objectifs du référentiel on utilisera un tableau de spécification et une fiche d'évaluation.

II. LISTE DES COMPETENCES ET MODULES VISEES PAR LA FORMATION

Code	Titre du module	Durée module (h)	Durée évaluation (h)
CPS 01	Choix et préparation du site	108	05
AEP 02	Approvisionnement en plant	74	05
MET 03	Mise en terre	84	05
EDP 04	Entretien de la plantation	186	05
RPR 05	Récolte et post récolte des fruits	124	05
RDV 06	Réhabilitation des vergers	82	05
COM 07	Commercialisation	96	05
ENT 08	Entrepreneuriat	36	02
GSI 09	Gestion simplifiée	60	03
CMP 10	Communication en milieu professionnel	24	02
MEF 11	Métier et formation	10	/
ISP 12	Insertion dans la vie sociale	15	01
STA 13	Stage professionnel	240	01
Total		1137	44

III. EVALUATION DES MODULES

Objectif de comportement N°1 : Choisir et préparer le site

Titre de module : Choix et préparation du site

Code du module : CPS 01

Objectif du module : Choisir et préparer le site

Durée (de l'évaluation): 05 H

3.1.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/ Aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T1. Visiter le site							
1.1. Prendre rendez-vous avec le propriétaire	4			✓Terrain plat et bien drainé ; ✓Sol sableux et profond	4	✓Rendez-vous fixé ✓Terrain identifié ✓Sol favorable ✓Superficie connue ✓Présence d'autres espèce d'arbres ✓Foncier claire	4
1.2. Descendre sur le site	2	CP/P	PT		2		2
1.3. Apprécier le type de sol	2				2		2
1.4. Parcourir les limites du site	2				2		2
1.5. Observer la végétation environnante	4	P	PS/PT		4		4
1.6 S'assurer de la garantie foncière du site	5	P	PT		5		5
T2. Préparer le sol							
2.1. Défricher ou désherber le site	3	CP	PS	✓Absence d'herbes et des branches sur le sol	3	✓Herbes coupées ✓Arbres indésirables abattus – Herbes rassemblées – Site propre	3
2.2. Essoucher ou dessoucher le site	5	CP/P	PS/PT		5		5
2.3. Mettre en tas les herbes	3	P	PT		3		3
2.4. Nettoyer le site	6	CP/P	PS/PT		6		6
T3. Réaliser le Piquetage							

3.1. Préparer les piquets	3	CP	PS	✓Piquets placés selon emplacement définitif de chaque arbre à installer sur le site	3	✓Piquets bien taillés	3
3.2. Acquérir le matériel de piquetage	3	CP/P	PT		3	✓Etat des besoins en matériel technique pour le démarrage du piquetage établi	3
3.3. Mobiliser la main d'œuvre	3	CP/P	PT		3	✓Etat des besoins en ressources humaine établi	3
3.4. Poser les bases des lignes	6	P	PT		6	✓Direction bien identifiée	5
3.5. Créer des angles droits	5	P	PS/PT		5	✓Base de ligne bien orientée	5
3.6. Mesurer les écartements	5	CP/P	PS/PT		5	✓Fils bien tendus	5
3.7. Implanter les piquets sur le site	5	P	PT		5	✓Mesures des angles égale à 90° ✓Distance entre les plants identiques ✓Emplacement des plants matérialisé	5
T4. Réaliser la trouaison							
4.1. Acquérir/rassembler le matériel de trouaison	3	CP/P	PT	✓Présence sur toute la superficie du site des trous de section et profondeur recommandée avec de la terre arable (ou de surface) juste à côté	3	✓Etat des besoins du matériel technique pour le démarrage de la trouaison établi	3
4.2. Mobiliser la main d'œuvre	3	CP/P	PT		3	✓Etat des besoins de la ressource humaine pour le démarrage de la trouaison établi	3
4.3. Fabriquer les gabarits de mesure	6	CP/P	PT		6	✓Baguette sectionnée ;	6
4.4. Trouer/ creuser	10	CP/P	PT		10	✓Pièces assemblées	10
4.5 Vérifier les dimensions des trous	4	P	PT		4	✓Section des trous conformes	4
4.6 Arranger/Ajuster les trous non conformes	3	P	PT		3	✓Profondeur des trous conforme	3
4.7 Traiter les trous	5	CP/P	PS/PT		5	✓Dimensions des trous ✓Trous de formes carrés ✓Absence d'attaques	5

1. Fiche d'évaluation

Titre du module : Choix et préparation du site

Code du module : CPS 01

Nom de l'apprenant :

Centre :

Durée de l'évaluation : ...50 heures.....

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T1. Visiter le site			
1.1. Prendre rendez-vous avec le propriétaire			0 ou 4
1.2. Descendre sur le site			0 ou 2
1.3. Apprécier le type de sol			0 ou 2
1.4. Parcourir les limites du site			0 ou 2
1.5. Observer la végétation environnante			0 ou 4
1.6 S'assurer de la garantie foncière du site			0 ou 5
T2. Préparer le sol			
2.1. Défricher ou désherber le site			0 ou 3
2.2. Essoucher ou dessoucher le site			0 ou 5
2.3. Mettre en tas les herbes			0 ou 3
2.4. Nettoyer le site			0 ou 6
T3. Réaliser le Piquetage			
3.1. Préparer les piquets			0 ou 3
3.2. Acquérir le matériel de piquetage			0 ou 3

3.3. Mobiliser la main d'œuvre			0 ou 6
3.4. Poser les bases des lignes			0 ou 5
3.5. Créer des angles droits			0 ou 5
3.6. Mesurer les écartements			0 ou 5
3.7. Implanter les piquets sur le site			0 ou 5
T4. Réaliser la trouaison			
4.1. Acquérir/rassembler le matériel de trouaison			0 ou 3
4.2. Mobiliser la main d'œuvre			0 ou 3
4.3. Fabriquer les gabarits de mesure			0 ou 6
4.4. Trouer/ creuser			0 ou 10
4.5 Vérifier les dimensions des trous			0 ou 4
4.6 Arranger/Ajuster les trous non conformes			0 ou 3
4.7 Traiter les trous			0 ou 5
TOTAL			100 /100
SEUIL DE REUSSITE			80 /100
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

3.1.2. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant au **Choix et à la préparation du site**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **Choisir et préparer le site**.

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **05 heures** et porte sur les aspects suivants :

Visiter le site ;

Préparer le sol ;

Réaliser le Piquetage :

Réaliser la trouaison.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

Objectif de comportement N°2 : S'approvisionner en plants

Titre de module : Approvisionnement en plants

Code du module : AEP 02

Objectif du module : S'approvisionner en plants

Durée : 05 H (de l'évaluation)

Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/ aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T5. Sélectionner et acheter les plants							
5.1. Identifier les pépiniéristes	10	CP/P	PT	✓Disponibilité des plants en qualité et en quantité	10	✓Pépiniéristes répertoriés et connus ✓Matériel végétal/semences de bonne qualité/performant Identifié(e)s ✓Emplacement des pépinières connus ✓Plants de qualité rassemblés ✓Prix d'achat fixé. ✓Type de paiement validé. ✓Marché conclut ✓Lieu de livraison connu ✓Bordereau de livraison établi	10
5.2. Vérifier l'origine/qualité des semences mises à disposition par le pépiniériste ou mettre les semences à la disposition du pépiniériste	5	CP/P	PT		5		5
5.3. Visiter les pépinières	4	P	PT		4		4
5.4. Choisir les plants vigoureux (bouger les pots et calibrer)	8	CP/P	PT		8		8
5.5. Négocier les prix	5	CP	PS		5		5
5.6. Discuter les moyens de paiement	5	CP/P	PS		5		5
5.7. Conclure l'achat	6	P	PS/PT		6		6
5.8. Fixer la date de livraison	5	CP/P	PT		5		5
						2	

T6. Transporter et déposer les plants							
6.1. Arroser abondamment les plantes (48 heures avant le transport)	3	CP	PS	✓ Les plants sont disposés dans le moyen de transport selon les normes et les pertes en plants sont minimales/négligeables/absentes	3	✓ Substrat contenu dans les pots/sachets bien humide ✓ Moyen de transport pour l'acheminement des plants choisi/connu ✓ Ressource humaine disponible ✓ Nombre/quantité de plants exact ✓ Plants rangés dans le moyen de transport selon les normes ✓ Absence des dégâts due au durant le transport des plants ✓ Emplacement connu ✓ Ressource humaine disponible ✓ Site bien propre ✓ Absence de plants dans le moyen de transport ✓ Plants alignés et calibrés ✓ Stress dû transport réduit	3
6.2. Mobiliser la logistique	5	P	PS/PT		5		5
6.3. Mobiliser la main d'œuvre	5	CP/P	PS		5		5
6.4. Compter les plants	4	CP/P	PT		4		4
6.5. Charger les plants	5	CP/P	PT		5		5
6.6. Acheminer les plants vers le site de plantation	5	P	PT		5		5
6.7. Choisir l'endroit de dépôt	3	CP/P	PT		3		3
6.8. Mobiliser la main d'œuvre	5	CP/P	PT		5		5
6.9. Aménager l'endroit	4	P	PT		4		4
6.10. Décharger les plants	5	CP	PS		5		5
6.11. Ranger les plants en blocs	5	CP	PS		5		5
6.12. Arroser les plants	3	CP/P	PT		3		3

3.2.1. Fiche d'évaluation

Titre du module : Approvisionnement en plants

Code du module : AEP 02

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T5. Sélectionner et acheter les plants			
5.1. Identifier les pépiniéristes			0 ou 10
5.2. Vérifier l'origine/qualité des semences mis à disposition par le pépiniériste ou mettre les semences à la disposition du pépiniériste			0 ou 5
5.3. Visiter les pépinières			0 ou 4
5.4. Choisir les plants vigoureux (bouger les pots et calibrer)			0 ou 6
5.5. Négocier les prix			0 ou 5
5.6. Discuter les moyens de paiement			0 ou 2
5.7. Conclure l'achat			0 ou 3
5.8. Fixer la date de livraison			0 ou 5
T6. Transporter et déposer les plants			
6.1. Arroser abondamment les plantes (deux jours avant le transport)			0 ou 5
6.2. Mobiliser la logistique			0 ou 5
6.3. Rassembler/mobiliser la main d'œuvre			0 ou 5
6.4. Compter les plants			0 ou 5
6.5. Charger les plants			0 ou 8
6.6. Acheminer les plants vers le site de plantation			0 ou 4
6.7. Choisir l'endroit de dépôt			0 ou 3
6.8. Mobiliser la main d'œuvre			0 ou 6
6.9. Aménager l'endroit			0 ou 3
6.10. Décharger les plants			0 ou 3
6.11. Ranger les plants en blocs			0 ou 5
6.12. Arroser les plants			0 ou 8

TOTAL		100 /100
SEUIL DE REUSSITE		80 /100
REGLE DE VERDICT :	OUI	NON

3.2.2. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **l'approvisionnement en plants.**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **s'approvisionner en plants.**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **05 Heures** et porte sur les aspects suivants :

Sélectionner et acheter les plants ;

Transporter et déposer les plants.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation ;
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur sont impératifs.

Objectif de comportement N°3 : Mettre en terre

Titre de module : Mise en terre

Code du module : MET 03

Objectif du module : Mettre en terre

Durée : 05 H (de l'évaluation)

Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/ aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T7. Préparer les trous							
7.1. Acquérir les fumures ou le compost	6	CP/P	PT	✓Superficie entièrement trouée	5	✓Quantité/volume de compost ou fumure évalué ✓Mélange bien effectué ; ✓Trou refermé ✓Terre surélevée ✓Centre des trous identifiables	5
7.2. Reboucher le trou avec le mélange terre arable et la fumure/le compost	12	CP/P	PT		12		12
7.3. Former un léger dôme au-dessus de la surface naturelle du sol	12	CP/P	PT		12		12
7.4. Matérialiser le trou par un piquet au centre du dôme	30	CP/P	PS/PT		30		30
T8. Planter							

8.1. Disposer les plants à côté des différents trous	5	CP/P	PT	✓ Mise en terre réalisée selon les normes	5	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plants observés/visibles à côté de chaque trou ✓ Creux réalisé au centre de chaque trou ✓ Base du sachet sectionnée ✓ Racine pivotante non Endommagée ✓ Pot placé dans le creux ✓ Plastique retiré ✓ Terre légèrement compactée autour du plant ✓ Bonne croissance des plants 	5
8.2. Réouvrir légèrement les trous	5	P	PT		5		5
8.3. Déchirer la base du plastique de manière à ne pas abimer la racine pivotante de la plante	10	P	PS		10		10
8.4. Déposer le plant dans le trou et retirer le plastique	8	P P CP/P	PS PS PT		8		8 6
8.5. Damer légèrement la terre tout autour du plant	6	P	PT		6		6
8.6. Arroser le plant	4	P	PT		4		4

3.3.1. Fiche d'évaluation

Titre du module : Mettre en terre

Code du module : MET 03

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T7. Préparer les trous			
7.1. Acquérir les fumures ou le compost			0 ou 10
7.2. Reboucher le trou avec le mélange terre arable avec la fumure/le compost			0 ou 20
7.3. Former un léger dôme au-dessus de la surface naturelle du sol			0 ou 20
7.4. Matérialiser le trou par un piquet au centre du dôme			0 ou 5
T8. Planter			
8.1. Disposer les plants à côté les différents trous			0 ou 5
8.2. Rouvrir légèrement les trous			0 ou 8
8.3. Déchirer la base du plastique de manière à ne pas abimer la racine pivotante la plante			0 ou 10
8.4. Déposer le plant dans le trou et retirer le plastique			0 ou 8
8.5. Damer légèrement la terre tout autour du plant			0 ou 6
8.6. Arroser le plant			0 ou 8
TOTAL			100 /100
SEUIL DE REUSSITE			80 /100
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

3.3.2. -Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **la Mise en terre**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **Mettre en terre**.

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **05 Heures** et porte sur les aspects suivants :

**Préparer les trous ;
Planter.**

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

Objectif de comportement N°4 : Entretenir la plantation

Titre de module : Entretien de la plantation

Code du module : EDP 04

Objectif du module : Entretenir la plantation

Durée : 05 H (de l'évaluation)

3.4.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/ aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T9. Désherber							
9.1. Mobiliser le matériel de désherbage	2	CP/P	PT	✓ Absence de plantes d'adventice dans la plantation	2	✓ Etat de besoin en matériel technique établi ✓ Etat de besoin en ressource humaine établi ✓ Concurrence limitée ✓ Herbes coupées ✓ Sol de la plantation retourné ✓ Herbes rassemblées aux pied des plants ✓ Ravageurs refoulés/tués ✓ Bonne coordination des travaux	2
9.2. Mobiliser la main d'œuvre	2	CP/P	PT		2		2
9.3 Arracher les herbes autour des plants	2	P	PT		2		2
9.4. Défricher	3	P	PT		3		3
9.5. Labourer	3	P	PT		3		3
9.6. Pailler	3	P	PT		3		3
9.7. Pulvériser avec les herbicides	3	P	PT		3		3
9.8. Superviser les travaux de désherbage	4	CP/P	PT		4		4
T10. Arroser les plantes							

10.1. Identifier les périodes d'arrosage et élaborer le planning	2	CP	PS	✓Croissance rapide des plants	2	<ul style="list-style-type: none"> ✓Calendrier d'arrosage établi ✓Ressource en eau disponible en permanence ✓Reserve en eau disponible ✓Bonne croissance des plants 	2
10.2. Mettre en place un dispositif d'arrosage (amener un point d'eau)	2	P	PS/PT		2		2
10.3. Mettre en place la cuvette de réception d'eau	3	CP/P	P		3		3
10.4. Arroser	3	CP/P	CP/P		3		3
T11. Traiter avec les produits phytosanitaires							
11.1. Identifier les attaques	3	CP/P	PS	✓Bon état sanitaire des plants	3	<ul style="list-style-type: none"> ✓Diagnostic de l'état sanitaire établi ✓Produit approprié connu ✓Quantité/volume de produit nécessaire pour le traitement connu ✓Etat de besoin en matériel technique établi pour démarrer le traitement ✓Disparition des ravageurs 	3
11.2. Identifier le produit approprié	2	P	PT		2		2
11.3. Approvisionner en produit	3	CP/P	PT		3		3
11.4. Préparer le matériel et outil de traitement	2	CP/P	PT		2		2
11.5 traiter les plants à l'aide d'un pulvérisateur et/ou atomiseur	3	CP/P	PT		3		3
T12. Tailler							

12.1. Identifier les plantes ayant beaucoup des gourmands	2	CP/P	PT	✓Plantation propre et aérée	2	✓Bilan des plants pour le recensement des plants touffu établi ✓Etat de besoin du matériel de taille établie ✓Branche indésirables sectionnées ✓Forme sollicitée de plants obtenus	2
12.2. Préparer les outils de taille	2	CP/P	PT		2		2
12.3. Réaliser la taille de croissance	3	CP/P	PT		3		3
12.4. Réaliser la taille de formation	3	CP/P	PT		3		3
T13. Regarnir							
13.1. Recenser les plantes mortes	2	P	PS	✓Densité initiale de la plantation retrouvée	2	✓Recensement des plants dépéris établi ✓Trous nouvellement creusés identifiable selon le nombre de plants à replanter ✓Etat de besoin en apport extérieur établi ✓Absence de trace d'insectes et ravageurs ✓Plants nouvellement mis en terre identifiable selon le nombre de trous	2
13.2. Trouer	3	CP/P	PS/PT		3		3
13.3. Amender	3	CP/P	PT		3		3
13.4. Traiter les trous	2	CP/P	PS/PT		2		2
13.5. Remplacer les manquants	3	P	PT		3		3
T14. Amender							

14.1. Identifier les plants ayant de besoin d'apport extérieur	3	CP/P	PT	✓Croissance de plantes des plants renforcée	3	✓Recensement des plants présentant des signes de carence réalisé	3
14.2. Identifier le type de fertilisant nécessaire	3	CP/P	PT		3	✓Types d'amendements à appliquer connus	3
14.3. S'approvisionner en fertilisant	2	CP	PT		2	✓Etat de besoin en quantité/volume de fertilisant établi	2
14.4. Fertiliser le sol	2	CP/P	PS		2	✓Aspect/état/apparence des plants amélioré.	2
T15. Elaguer les arbres							
15.1. Identifier les arbres touffus	2	CP/P	PT	✓Arbres bien ventilés et plantation aérée	2	✓Recensement des arbres à branches non désirable réalisé ✓Bonne maitrise des itinéraires technique de coupe ✓Etat des besoins des outils de coupe établis ✓Arbre débarrassé des branches encombrantes ✓Pansement réalisé sur les zones sectionnées ✓Plantation bien aérée/ventilée	2
15.2. Choisir la méthode d'élagage	2	CP/P	PT		2		2
15.3. Préparer les outils	2	P	PT		2		2
15.4. Couper les branches	3	CP/P	PT		3		3
15.5. Appliquer un traitement sur la partie coupée	2	CP	PT		2		2
15.6. Evacuer les branches sectionnées	2	P	PT		2		2
T16. Aménager un pare feu							

16.1. Mobiliser le matériel de travail	2	P	PT		2	✓Etat de besoin en matériel technique établi ✓Périmètre de la plantation bien raclé/et nettoyé ✓Absence d'herbes sur les limites extérieures de la plantation ✓Herbes éradiquées sur les bandes raclées	2
16.2. Défricher/Sarcler la périphérie extérieure de la plantation (sur au moins 20 m de large)	3	CP/P	PT		3		3
16.3. Rassembler les herbes	2	CP/P	PT		2		2
16.4. Bruler les herbes	2	P	P		2		2

3.4.2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Entretien de la plantation

Code du module : EDP 04

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T9. Désherber			
9.1. Mobiliser le matériel de désherbage			0 ou 1
9.2. Mobiliser la main d'œuvre			0 ou 1
9.3 Arracher les herbes autour des plants			0 ou 2
9.4. Défricher			0 ou 2
9.5. Labourer			0 ou 2
9.6. Pailler			0 ou 2
9.7. Pulvériser avec les herbicides			0 ou 3
9.8. Superviser les travaux de désherbage			0 ou 2
T10. Arroser les plants			
10.1. Identifier les périodes d'arrosage et élaborer le planning			0 ou 2
10.2. Mettre en place un dispositif d'arrosage (amener un point d'eau)			0 ou 2
10.3. Mettre en place la cuvette de réception d'eau			0 ou 3
10.4. Arroser			0 ou 3
T11. Traiter avec les produits phytosanitaires			
11.1. Identifier les attaques			0 ou 2
11.2. Identifier le produit approprié			0 ou 2
11.3. Approvisionner en produit			0 ou 2
11.4. Préparer le matériel et outil de traitement			0 ou 2
11.5 traiter les plants à l'aide d'un pulvérisateur et/ou atomiseur			0 ou 3
T12. Tailler			
12.1. Identifier les plants avec beaucoup des gourmands			0 ou 2

12.2. Préparer les outils de taille			0 ou 2
12.3. Réaliser la taille de croissance			0 ou 4
12.4. Réaliser la taille de formation			0 ou 4
T13. Regarnir			
13.1. Recenser les plants morts			0 ou 2
13.2. Trouer			0 ou 4
13.3. Amender			0 ou 2
13.4. Traiter les trous			0 ou 2
13.5. Remplacer les manquants			0 ou 4
T14. Amender			
14.1. Identifier les plants ayant de besoin d'apport extérieur			0 ou 2
14.2. Identifier le type de fertilisant nécessaire			0 ou 2
14.3. S'approvisionner en fertilisant			0 ou 2
14.4. Fertiliser le sol			0 ou 4
T15. Elaguer les arbres			
15.1. Identifier les arbres touffus			0 ou 2
15.2. Choisir la méthode d'élagage			0 ou 2
15.3. Préparer les outils			0 ou 2
15.4. Couper les branches			0 ou 4
15.5. Appliquer un traitement sur la partie coupée			0 ou 2
15.6. Evacuer les branches sectionnées			0 ou 2
T16. Aménager un pare feu			
16.1. Mobiliser le matériel de travail			0 ou 2
16.2. Défricher/Sarcler la périphérie extérieure de la plantation (sur au moins 20 m de large)			0 ou 4
16.3. Rassembler les herbes			0 ou 4
16.5. Bruler les herbes			0 ou 4
16.1. Mobiliser le matériel de travail			
TOTAL			100 /100
SEUIL DE REUSSITE			80 /100
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **l'entretien de la plantation.**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **Entretenir la plantation.**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **05 Heures** et porte sur les aspects suivants :

Désherber ;

Arroser les plants ;

Traiter avec les produits phytosanitaires ;

Tailler ;

Regarnir ;

Amender ;

Elaguer les arbres ;

Aménager un pare feu.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle, toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation ;
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

Objectif de comportement N°5 : Réaliser la récolte et la post récolte

Titre de module : Récolte et post récolte

Code du module : RPR 05

Durée : 05 H (de l'évaluation)

Objectif du module : Réaliser la récolte et la post récolte

3.5.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/ aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T17. Ramasser les fruits							
17.1. Préparer le matériel de collecte	5	CP/P	PT	✓Absence de fruits sur le sol durant la période de récolte	5	✓Etat de besoin en matériel de collecte établi ✓Ordre de passage des équipes de ramassage établi ✓Bonne coordination des opérations de ramassage ✓Fruits rassemblés ✓Fruits arrivés transporté sans perte/dommage	5
17.2. Organiser les équipes de ramassage	5	CP/P	PT		5		5
17.3. Superviser le ramassage	5	CP/P	PS		5		5
17.4 Collecter les fruits	5	CP/P	PT		5		5
17.5 acheminer les fruits au point de séparation/atelier	30	CP/P	PS/PT		30		30
T18. Séparer la pomme de la noix							

18.1. Fabriquer le dispositif de séparation	5	CP/P	PT	✓Pommes et noix séparée selon le respect des normes	5	✓Pièces constitutives du dispositif rassemblées ✓Contact entre la corde et le point de jonction pomme-noix établi ✓Section du point de jonction pomme-noix réalisé ✓Pommes rassemblées en lot ✓Noix rassemblées en lot ✓Pommes déposées en atelier ✓Noix déposées en atelier	5	
18.2. Enrouler le fil au point de jonction entre la pomme et la noix	2	P	PT		3		3	
18.3. Tirer (pour séparer la pomme de la noix)	2	P	PS		5		5	
18.4. Rassembler les pommes	8	P	PS		8			8
18.5. Rassembler les noix								
18.6. Acheminer les pommes vers le point de transformation								
18.7. Acheminer les noix vers l'atelier de séchage								
T19. Sécher								
19.1. Aménager le site de séchage	3	CP/	PS	✓Absence des traces d'humidités sur les lots	3	✓Surface de séchage nettoyée ✓Noix exposée à la lumière du jour ✓Absence d'impureté/matière étrangères dans les lots	3	
19.2. Étaler les noix sur une surface sèche et propre	2	P	PT		2		2	
19.3. Trier et enlever les noix de mauvaises qualités	5	PT/P	PT		5		5	
T20. Conditionner et peser								

20.1. Acquérir les emballages et une balance	4	P	PT	✓Lots de noix rangés selon les normes	4	✓Etat des besoins en quantité emballage établi ✓Etat de besoin de la ressource humaine établi ✓Emballage recommandés disponibles ✓Balance disponible ✓Produit bien emballé ✓Registre de donnés établis ✓Lots rangés	4
20.2. Mobiliser la main d'œuvre	4	CP/P	PS		4		4
20.3. Emballer	5	CP/P	PT		5		5
20.4. Calibrer la balance	3	CP/P	PS		3		3
20.5. Poser le produit sur la balance	4	CP/P	PS		4		4
20.6. Relever le poids	3	CP/P	PT		3		3
20.7. Etiqueter et entreposer	3	CP/P	PT		3		3

3.5.2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Récolte et post récolte

Code du module : RPR 05

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T17. Ramasser les fruits			
17.1. Préparer le matériel de collecte			0 ou 5
17.2. Organiser les équipes de ramassage			0 ou 10
17.3. Superviser le ramassage			0 ou 5
17.4 Collecter les fruits			0 ou 10
17.5 acheminer les fruits au point de séparation/atelier			0 ou 5
T18. Séparer la pomme de la noix			
18.1. Fabriquer le dispositif de séparation			0 ou 5
18.2. Enrouler la corde au point de jonction entre la pomme et la noix			0 ou 3
18.3. Tirer (pour séparer la pomme de la noix)			0 ou 5
18.4. Rassembler les pommes			0 ou 8
18.5. Rassembler les noix			0 ou 4
18.6. Acheminer les pommes vers le point de transformation			0 ou 4
18.7. Acheminer les noix vers l'atelier de séchage			0 ou 4
T19. Sécher			

19.1. Aménager le site de séchage			0 ou 3
19.2. Étaler les noix sur une surface sèche et propre			0 ou 3
19.3. Trier et enlever les noix de mauvaises qualités			0 ou 5
T20. Conditionner et peser			
20.1. Acquérir les emballages et une balance			0 ou 3
20.2. Mobiliser la main d'œuvre			0 ou 3
20.3. Emballer			0 ou 5
20.4. Calibrer la balance			0 ou 2
20.5. Poser le produit sur la balance			0 ou 2
20.6. Relever le poids			0 ou 4
20.7. Etiqueter et entreposer			0 ou 5
TOTAL			100 /100
SEUIL DE REUSSITE			80 /100
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **la Récolte et post récolte**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **Réaliser la récolte et la post récolte.**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **05 Heures** et porte sur les aspects suivants :

Ramasser les fruits ;

Séparer la pomme de la noix ;

Sécher ;

Conditionner et peser.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation ;
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

Objectif de comportement N°6 : Réhabiliter les vergers

Titre de module : Réhabilitation des vergers

Code du module : RDV 06

Objectif du module : Réhabiliter les vergers

Durée : 05 H (de l'évaluation)

3.6.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/ aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T21. Eclaircir							
21.1. Recenser les arbres non désirables	5	CP/P	PT	✓ Arbres non désirables abattus selon les normes	5	✓ Recensement des arbres non désirables établi	5
21.2. Mobiliser le matériel de coupe	3	CP/P	PT		3	✓ Etat de besoin en matériel d'abattage établi	3
21.3. Mobiliser la main d'œuvre	3	CP/P	PS		3	✓ Etat de besoin de la ressource humaine établi	3
21.4. Couper les arbres non désirables	10	CP/P	PT		10	✓ Arbres non désirables identifiés	10
21.5. Evacuer les arbres abattus	30	CP/P	PS/PT		30	✓ Absence d'arbres abattus dans la plantation	30
T22. Elaguer							

22.1. Recenser les arbres avec des branches basses, mortes ou infestées et des branches gênantes/désordonnées	5	CP/P	PT	✓Branches non désirables coupées selon les normes	5	✓Etat des arbres touffus établis	5
22.2. Mobiliser le matériel de coupe	3	P	PT		3	✓Etat de besoin en matériel de coupe établi	3
22.3. Réaliser la coupe oblique	10	P	PS		10	✓Maitrise de la technique de coupe	10
22.4. Sortir les branches coupées de la plantation	10	P	PT		10	✓Plantation aérée	10
T23. Enrichir							
23.1. Identifier les trouées et espaces non occupés	5	CP/P	PT	✓Densité initiale de plantation retrouvée	5	✓Etat des trouées dans la plantation effectué	5
23.2. Réaliser la trouaison	6	CP/P	PT		6	✓Sol troué selon les normes	6
23.3. Traiter les trous	4	CP/P	PS		4	✓Absence de ravageurs et rongeurs	4
23.4. Planter	3	CP/P	PT		3	✓Itinéraire de mise en terre respecté	3
23.5. Arroser	3	CP/P	PT		3	✓Croissance rapide des plantes	3

3.6.2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Réhabilitation de vergers

Code du module : RDV 06

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T21. Eclaircir			
21.1. Recenser les arbres non désirables			0 ou 5
21.2. Mobiliser le matériel de coupe			0 ou 5
21.3. Mobiliser la main d'œuvre			0 ou 5
21.4. Couper les arbres non désirables			0 ou 20
21.5. Evacuer les arbres abattus			0 ou 5
T22. Elaguer			
22.1. Recenser les arbres avec des branches basses, mortes ou infestées et des branches gênantes/désordonnées			0 ou 5
22.2. Mobiliser le matériel de coupe			0 ou 5
22.3. Réaliser la coupe oblique			0 ou 20
22.4. Sortir les branches coupées de la plantation			0 ou 5
T23. Enrichir			
23.1. Identifier les trouées et espaces non occupés			0 ou 5
23.2. Réaliser la trouaison			0 ou 10
23.3. Traiter les trous			0 ou 5
23.4. Planter			0 ou 5
23.5. Arroser			0 ou 5
TOTAL			100 /100
SEUIL DE REUSSITE			80 /100
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **la réhabilitation des vergers**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **Réhabiliter les vergers**.

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **05 Heures** et porte sur les aspects suivants :

Eclaircir ;

Elaguer ;

Enrichir.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation ;
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

Objectif de comportement N°7 : Vendre sa production

Titre de module : Commercialisation

Code du module : COM 07

Objectif du module : Vendre sa production

Durée : 05 H (de l'évaluation)

3.7.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/ aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T24. Prospecter le marché							
24.1 Rechercher les informations sur les prix du marché des produits	20	CP/P	PT	✓ Information sur la situation du marché connues	20	✓ Données sur les variations des prix produits sur le marché collectées ✓ Clients potentiels et listes des marchés potentiels connus ✓ Listes définitives des clients et marchés potentiels dressés ✓ Grille des prix du marché des produits connue	20
24.2 Identifier les clients et marchés potentiels	10	CP/P	PT		10		10
24.3 Dresser la liste des clients et marchés	8	CP/P	PT		8		8
24.1 Rechercher les informations sur les prix du marché des produits	10	CP/P	PT		10		10
T25. Vendre les produits							
25.1 Négocier les conditions de vente avec les clients	15	CP/P	PS		15	✓ Accords de vente définis ✓ Contrats établis ✓ Calendrier de vente respecté ✓ Documents de vente disponibles	15
25.2 Conclure des contrats	5	CP/P	PT		5		5
25.3 Etablir un calendrier des ventes	7	P	PT		7		7
25.4 Etablir les documents de vente	10	CP/P	PT/PS		10		10

T26. Evaluer la vente							
26.1 Etablir le bilan des ventes réalisés en lien avec les prévisions	7	CP/P	PS	✓ Obtention des bénéfices encourageants ✓	7	– Etat des dépenses réalisées – Comptes d'épargne ouverts et versement réguliers	7
26.2 Sécuriser ses avoirs	8	P	PT		8	–	8

3.7.2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Commercialisation

Code du module : COM 07

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T24. Prospecter le marché			
24.1 Rechercher les informations sur les prix du marché des produits			0 ou 5
24.2 Identifier les clients et marchés potentiels			0 ou 20
24.3 Dresser la liste des clients et marchés			0 ou 5
T25. Vendre les produits			
25.1 Négocier les conditions de vente avec les clients			0 ou 5
25.2 Conclure des contrats			0 ou 5
25.3 Etablir un calendrier des ventes			0 ou 5
25.4 Etablir les documents de vente			0 ou 20
T26. Evaluer la vente			
26.1 Etablir le bilan des ventes réalisés en lien avec les prévisions			0 ou 15
26.2 Sécuriser ses avoirs			0 ou 20
TOTAL			100 /100
SEUIL DE REUSSITE			80 /100
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **la Commercialisation**.

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **Vendre sa production**.

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **05 Heures** et porte sur les aspects suivants :

Prospecter le marché ;

Vendre les produits ;

Evaluer la vente.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation ;
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

Objectif de comportement N°8 : Appliquer les notions d'entrepreneuriat

Titre de module : Entrepreneuriat

Code du module : ENT 08

Durée : 2 H (de l'évaluation)

Objectif du module : Appliquer les notions d'entrepreneuriat

3.8.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T27. Elaborer son plan d'affaires							
27.1 Choisir son idée d'affaires	8	CP	PS/PT	✓Caractéristiques de l'idée d'entreprise justifiées	8	✓Rubriques de l'idée d'entreprise renseignées conforme	5
						✓Description des caractéristiques d'une idée d'entreprise	3
27.2 Collecter les informations	5	CP	PS	✓Besoins d'informations connus ✓Informations collectées disponibles	5	✓Synthèse des informations collectées conforme aux besoins	5
27.3 Analyser les informations	22	CP/P	PS/PT	✓Canevas de plan d'affaires renseigné conforme	22	✓Description de la structure ou des parties d'un plan d'affaires	2
						✓Plan d'affaires élaboré et soumis	20
	35				35		35
T28. Rechercher le financement du plan d'affaires							
28.1 Prospecter les sources de financement	5	CP	PT	✓Sources de financement identifiées	5	✓Liste des sources de financement élaborée	2
						✓Description des conditions de financement par source	3
28.2 Négocier le financement	10	P	PT	✓Résumé du plan d'affaires pour les négociations établi	10	✓Résumé du plan d'affaires répondant aux exigences	10

	15				15		15
T29. Mettre en œuvre son plan d'affaires							
29.1 Elaborer un plan de mise en œuvre	2	CP	PS	✓Plan de mise en œuvre établi, conforme	2	✓Contenu d'un plan de mise en œuvre	2
29.2 Mobiliser le capital initial requis	2	CP	PT	✓Capital initial requis calculé	2	✓ Détermination du capital initial exact	2
29.3 Mobiliser les ressources humaines et matérielles	2	CP	PS	✓Etat des ressources humaines et matérielles pour le démarrage établi	2	✓ Etat établi conforme aux objectifs	2
29.4 Mettre en œuvre les activités	2	CP	PS	✓Programme de mise en œuvre des activités établi	2	✓Programme de mise en œuvre établi conforme	2
29.5 Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires	2	CP	PS	✓Bilan de mise en œuvre établi	2	✓ Bilan de mise en œuvre établi conforme	2
	10				10		10
Total module	60				60		60

3.8.2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Entrepreneuriat

Code du module : ENT 08

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T27. Elaborer son plan d'affaires			
27.1 Rubriques de l'idée d'entreprise renseignées conforme			0 ou 5
27.2 Description des caractéristiques d'une idée d'entreprise			0 ou 3
27.3 Synthèse des informations collectées conforme aux besoins			0 ou 5
27.4 Description de la structure ou des parties d'un plan d'affaires			0 ou 2
27.5 Plan d'affaires élaboré et soumis			0 ou 20
			...sur 35
T28. Rechercher le financement du plan d'affaires			
28.1 Liste des sources de financement élaborée			0 ou 2
28.2 Description des conditions de financement par source			0 ou 3
28.3 Résumé du plan d'affaires répondant aux exigences			0 ou 10
			... sur 15
T29. Mettre en œuvre son plan d'affaires			
29.1 Contenu d'un plan de mise en œuvre			0 ou 2
29.2 Détermination du capital initial exact			0 ou 2
29.3 Etat établi conforme aux objectifs			0 ou 2
29.4 Programme de mise en œuvre établi conforme			0 ou 2
29.5 Bilan de mise en œuvre établi conforme			0 ou 2
			... sur 10
TOTAL		40 /60
SEUIL DE REUSSITE			60/100
REGLE DE VERDICT : moins de 25 sur 35 de la note du plan d'affaire élaboré et soumis		OUI	NON

Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant en entrepreneuriat

C'est une épreuve qui repose sur les connaissances pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation et de constatation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à restituer les connaissances acquises, à calculer ou déterminer des produits demandés, notamment son plan d'affaires élaboré.

C'est une épreuve individuelle devant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel de salle de cours sur les aspects de connaissance.

Un temps d'au moins 3 mois est accordé à l'apprenant pour élaborer et soumettre son plan d'affaires pour évaluation

La durée de l'épreuve écrite sur table suggérée est de **2 heures** et porte sur les aspects suivants : questions de cours et les cas pratiques.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie son déroulement.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé (calculatrice, règle etc.);
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle, toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation ;
- Le respect des consignes de l'évaluateur est impératif.

Objectif de comportement N°9 : Appliquer les techniques de gestion simplifiée

Titre de module : Gestion simplifiée

Code du module : GSI 09

Durée : 3 H (de l'évaluation)

Objectif du module : Appliquer les techniques de gestion simplifiée

3.9.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T30. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité							
30.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires	4	CP	PS/PT	✓Principes et règles de gestion établis ✓	4	✓Contenu ou élaboration d'un règlement intérieur	2
						✓Description de l'organisation et fonctionnement	2
30.2 Recruter un personnel productif	2	CP	PS/PT	✓Procédure de recrutement défini	2	✓Description de la procédure de recrutement en vigueur	2
30.3 Planifier, organiser le travail en équipe	2	CP	PS/PT	✓Equipe productive	2	✓Description des mesures d'encouragement de la productivité prises	1
						✓Calcul de la productivité	1
30.4 Encourager la productivité	2	CP	PS/PT	✓Production boostée	2	✓Mesures de protection des lieux de travail et de la personne prises	2
	10				10		10
T31. Gérer les stocks							
31.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks	2	CP	PS	✓Outils de gestion de stocks disponibles	2	✓Contenus d'une fiche de stock décrits	2

31.2 Entreposer / ranger les stocks	2	CP	PT	✓ Stocks entreposés et rangés selon les prescriptions de l'entreprise	2	✓ Stockage selon les prescriptions de l'unité	2
31.3 Renseigner les outils de gestion des stocks	2	CP	PT	✓ Outils de gestion tenus à jour	2	✓ Fiches de stocks tenues à jour conforme	2
31.4 Suivre les stocks	2	CP	PT	✓ Etablissement périodique de l'état des stocks ✓ Vérification périodique de l'état des stocks	2	✓ Etat récapitulatif des stocks établis exact	2
31.5 Inventorier les stocks	2	CP	PT	✓ Liste d'inventaire établi ✓ PV d'inventaire établi	2	✓ PV d'inventaire établi exact	2
	10				10		10
T32. Calculer les coûts							
32.1 Calculer les coûts directs	4	CP	PS/PT	✓ Coûts directs des produits et services calculés exacts ✓	4	✓ Liste des coûts directs d'un produit ou service de l'unité	2
						✓ Calcul des coûts directs d'un produit ou service de l'unité exact	2
32.2 Calculer les coûts indirects	4	CP	PS/PT	✓ Coûts indirects des produits et services calculés exacts ✓	4	✓ Liste des coûts indirects d'un produit ou service de l'unité	2
						✓ Calcul des coûts indirects d'un produit ou service de l'unité exact	2
32.3 Calculer les coûts de revient unitaires	2	CP	PT	✓ Coûts de revient unitaires des produits et services calculés exacts	2	✓ Calcul du coût de revient d'un produit ou service de l'unité exact	2
32.4 Calculer le seuil de rentabilité	4	CP	PT	✓ Seuil de rentabilité calculé exact	4	✓ Seuil de rentabilité calculé exact	4

32.5 Fixer les prix	2	CP	PS	✓Prix de vente fixé, justifié	2	✓Processus de fixation d'un prix de vente	2
32.6 Analyser les coûts	4	CP	PT	✓Marges calculées et justifiées	4	✓Marge calculée exacte	4
	20				20		20
T.33. Faire la comptabilité simplifiée							
33.1 Mettre en place des outils de gestion financière	2	CP	PS	✓Description du système de comptabilité mis en place ✓Outils de gestion élaborés disponibles	2	✓Explication du système de comptabilité mis en place	2
33.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés	6	CP	PT	✓Enregistrements des opérations au comptant conforme dans les outils appropriés ✓Enregistrements des opérations à crédit conforme dans les outils appropriés	6	✓Enregistrement exact des opérations au comptant	2
						✓Enregistrement exact des opérations à crédit	2
						✓Enregistrement exact des opérations dans le journal	2
33.3 Elaborer un compte d'Exploitation	4	CP	PT	✓Compte d'Exploitation établi exact	4	✓Compte d'Exploitation établi exact	4
33.4 Renseigner la carte de performance	4	CP	PT	✓Carte de performance renseignée conforme	4	✓Carte de performance renseignée conforme	4
33.5 Analyser les comptes	4	CP	PS/PT	✓Résultats des comptes justifiés ✓	4	✓Indicateurs calculés exacts	2
						✓Interprétation exacte des indicateurs calculés	2
	20				20		20
T.34 Elaborer les plans financiers							

34.1 Établir le plan des ventes	2	CP	PT	✓Plan de vente établi conforme	2	✓Plan de vente établi exact	2
34.2 Établir le plan des coûts	4	CP	PT	✓Plan des coûts établi conforme	4	✓Plan des coûts établi exact	4
34.3 Établir le Plan de trésorerie	4	CP	PT	✓Plan de trésorerie établi conforme	4	✓Plan de trésorerie établi exact	4
	10				10		10
Total module	100				100		100

3.9.2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Gestion simplifiée

Code du module : GSI 09

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T30. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité			
30.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires			0 ou 4
30.2 Recruter un personnel productif			0 ou 2
30.3 Planifier, organiser le travail en équipe			0 ou 2
30.4 Encourager la productivité			0 ou 2
			...sur 10
T31. Gérer les stocks			
31.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks			0 ou 2
31.2 Entreposer / ranger les stocks			0 ou 2
31.3 Renseigner les outils de gestion des stocks			0 ou 2
31.4 Suivre les stocks			0 ou 2
31.5 Inventorier les stocks			0 ou 2
			... sur 10
T32. Calculer les coûts			
32.1 Calculer les coûts directs			0 ou 4
32.2 Calculer les coûts indirects			0 ou 4

32.3 Calculer les coûts de revient unitaires			0 ou 2
32.4 Calculer le seuil de rentabilité			0 ou 4
32.5 Fixer les prix			0 ou 2
32.6 Analyser les coûts			0 ou 4
			... Sur 20
T33. Faire la Comptabilité simplifiée			
33.1 Mettre en place des outils de gestion financière			0 ou 2
33.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés			0 ou 6
33.3 Elaborer un compte d'Exploitation			0 ou 4
33.4 Renseigner la carte de performance			0 ou 4
33.5 Analyser les comptes			0 ou 4
			... Sur 20
T34. Faire la planification financière			
34.1 Établir le plan des ventes			0 ou 2
34.2 Établir le plan des coûts			0 ou 4
34.3 Établir le Plan de trésorerie			0 ou 4
			... sur 10
TOTAL			... /100
SEUIL DE REUSSITE			60/100
REGLE DE VERDICT : moins de 50% de la note sur le module « calcul des coûts »		OUI	NON

Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant en gestion simplifiée

C'est une épreuve qui repose sur les connaissances pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation et de constatation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à restituer les connaissances acquises, à calculer ou déterminer des produits demandés.

C'est une épreuve individuelle devant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel de salle de cours.

La durée de l'épreuve suggérée est de **3 heures** et porte sur les aspects suivants : questions de cours et les cas pratiques.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie son déroulement.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé (calculatrice, règle etc.) ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle, toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation ;
- Le respect des consignes de l'évaluateur est impératif.

Objectif de comportement N°10 : Communiquer en milieu professionnel

Titre de module : Communication en milieu professionnel

Code du module : CMP 10

Durée : 2 H (de l'évaluation)

Objectif du module : Communiquer en milieu professionnel

3.10.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/ aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T35. Entretenir des relations avec les structures, collaborateurs et les partenaires							
35.1 Accueillir les visiteurs dans l'unité	2	CP	PS	✓Dispositif ou modalités d'accueil des clients connus	2	✓Description des disposition prises pour l'accueil des clients	2
35.2 Rechercher les informations sur son métier et les opportunités d'appui	2	CP	PS	✓Structures d'appui et conditions d'appui connues	2	✓Canevas d'informations sur les structures et leurs conditions d'appui renseigné exact	2
35.3 Participer à des formations continues	2	CP	PS	✓Besoins de formation connus	2	✓Description des besoins de formation selon canevas	2
35.4 Produire et diffuser des informations sur son unité	2	CP	PS	✓Outils de communication utilisés	2	✓Description des outils de communication utilisés dans l'entreprise	2
35.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	1	CP	PS	✓PV et compte rendus de participation établis	1	✓PV de rencontres établis conformes au canevas	1
35.6 Visiter d'autres unités pour partager les expériences	1	CP	PS	✓Expériences significatives recensées	1	✓Notes rédigées sur les expériences similaires	1
	10				10		10
Total module							10

3.10.2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Communication en milieu professionnel

Code du module : CMP 10

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T35. Entretenir des relations avec les structures, collaborateurs et les partenaires			
35.1 Description des dispositions prises pour l'accueil des clients			0 ou 2
35.2 Canevas d'informations sur les structures et leurs conditions d'appui renseigné exact			0 ou 2
35.3 Description des besoins de formation selon canevas			0 ou 2
35.4 Description des outils de communication utilisés dans l'entreprise			0 ou 2
35.5 PV de rencontres établis conformes au canevas			0 ou 1
35.6 Notes rédigées sur les expériences similaires			0 ou 1
TOTAL			/10
SEUIL DE REUSSITE			5/10
REGLE DE VERDICT : Description des dispositions prises pour l'accueil des clients		OUI	NON

Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant en communication dans son milieu professionnel

C'est une épreuve qui repose sur les connaissances pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation et de constatation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à restituer les connaissances acquises, à produire des états.

C'est une épreuve individuelle devant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel de salle de cours sur les aspects de connaissance.

La durée de l'épreuve écrite sur table suggérée est de **2 heures** et porte sur les aspects suivants : questions de cours et les cas pratiques.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie son déroulement.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé (calculatrice, règle etc.) ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle, toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation ;
- Le respect des consignes de l'évaluateur est impératif.

Objectif de comportement N°12 : S'insérer dans la vie sociale

Titre de module : Insertion dans la vie sociale

Code du module : IVS 12

Objectif du module : S'insérer dans la vie sociale

Durée : 1 H (de l'évaluation)

3.11.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
Législation du travail							
S'approprier des textes réglementaires en matière de législation du travail	2	CP	PS	✓ Législation du travail connue ✓ Convention collective connue ✓ Contrat de travail et ses typologies recensées ✓ Code de travail connu	2	Maîtrise de la législation du travail	2
S'approprier des notions de convention collective	1	CP	PS		1	Définition de la convention collective	1
Identifier les conventions collectives	2	CP	PS		2	Types de conventions collectives	2
S'approprier du contrat de travail	1	CP	PS		1	Définition de contrat de travail	1
Identifier de la typologie du contrat de travail	2	CP	PS		2	Types de contrat de travail	2
Décrire le code de travail	1	CP	PS		1	Description du contrat de travail	1
S'approprier du code de travail	1	CP	PS		1	Définition de code de travail	1
Total sous-module	10					10	
Règles de vie sociale et professionnelle							
Phase 1 : Préparation, information							

S'informer de ses droits en tant que citoyen.	1	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Droits et Devoirs du Citoyen ✓ Constitution; ✓ Collectivités Territoriales Décentralisées ✓ Pouvoirs Exécutif, Législatif et Judiciaire ✓ Emblèmes nationaux 	1	Maitrise des droits d'un citoyen	1
S'informer sur les principales libertés et droits fondamentaux	1	CP	PS		1	Maitrise des libertés et droits fondamentaux	1
S'informer sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie	1	CP	PS		1	Types des institutions de la République	1
S'informer sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux	1	CP	PS		1	Types de régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux	1
Comprendre la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.	1	CP	PS		1	Définition de citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.	1
Comprendre les règles de vie communautaire (mariages, funérailles, naissances, baptêmes etc.) et les problèmes de santé et d'environnement.	1	CP	PS		1	Types de règles de vie communautaire	1
Comprendre la gestion rationnelle des ressources (eau, électricité, ressources financières...)	1	CP	PS		1	Types de ressources	1
Comprendre la corrélation entre la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être.	1	CP	PS		1	Lien entre la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être.	1
Comprendre les stratégies de lutte contre la pauvreté	1	CP	PS		1	Types de stratégies de lutte contre la pauvreté	1
S'informer sur les réalités du monde contemporain (actualités, films documentaires, archives, coupures de presse...).	1	CP	PS		1	Types de moyens d'accès à l'information	1
Total	10				10		10

Phase 2 : Participation, réalisation ou mise en application							
Participer aux échanges interpersonnels.	1	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓Les facteurs d'intégration nationale ✓Pratiques culturelles des différentes aires géographiques ✓Promotion du bilinguisme ✓Promotion du vivre ensemble - 	1	Types d'échanges interpersonnels	1
Pratiquer les règles de vie communautaire, les règles de préservation de la santé et de la protection de l'environnement.	1	CP	PS		1	Types de règles de vie communautaire, les règles de préservation de la santé et de la protection de l'environnement.	1
Mettre en corrélation la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être.	1	CP	PS		1	Lien entre la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être.	1
Réaliser un projet communautaire.	1	CP	PS		1	Etapes de projet communautaire.	1
Pratiquer une gestion rationnelle des ressources communautaires.	1	CP	PS		1	Types de ressources communautaires.	1
Pratiquer la citoyenneté, la culture de la paix, de la cohésion sociale.	1	CP	PS		1	Définition de citoyenneté, la culture de la paix, de la cohésion sociale	1
Suivre l'actualité, participer aux débats sur l'évolution du monde contemporain.	1	CP	PS		1	Types de moyens de diffusions des informations	1
Total	7				7		7
Phase 3 : Auto- évaluation, synthèse ou intégration							
Faire le bilan de ses acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures, de pratiques de vie saine et d'intégration sociale.	1	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓Droits et Devoirs ✓Intégration nationale ✓Règles de vie 	1	Définition de droits et devoirs	1
Participer à des échanges d'idées avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, club service...)	2	CP	PS		2	Types d'échanges à entreprendre avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, club service...)	2
Total	3				3		3
Total sous-module	30				30		30

Genre sensible

S'informer sur les Droits de l'Homme, les droits de l'enfant, de la femme et les règles principales du Droit International Humanitaire (DIH).	5	CP	PS		2	Types de droits applicables aux personnes	2
					2	Types de règles principales du Droit International Humanitaire (DIH).	2
					1	Lien entre les Droits de l'Homme, les droits de l'enfant, et les droits de la femme	1
S'informer sur les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.	5	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓Déclaration Internationale des Droits de l'Homme; ✓Droits de l'homme, de l'enfant et de la femme; ✓Institutions de défense des Droits de l'Homme; ✓Instruments juridiques de protection/défense des droits de l'homme 	2	Types d'instruments juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.	2
					2	Définition des instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant	2
					1	Lien entre protection et promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant	1
Appliquer les principes de la démocratie, des droits de l'homme, de l'enfant, de la femme et du Droit International Humanitaire (DIH).	5	CP	PS		3	Définition des droits de l'homme, de l'enfant, de la femme et du Droit International Humanitaire	3
					1	Principes de la démocratie	1
					1	Circonstance de l'application du Droit International Humanitaire (DIH).	1
Total sous-module	15				15		15
Total module	55				55		55

Fiche d'évaluation

Titre du module : Insertion dans la vie sociale

Code du module : IVS 12

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
Législation du travail			
Maitrise de la législation du travail			0 ou 2
Définition de la convention collective			0 ou 1
Types de conventions collectives			0 ou 2
Définition de contrat de travail			0 ou 1
Types de contrat de travail			0 ou 2
Description du contrat de travail			0 ou 1
Définition de code de travail			0 ou 1
Règles de vie sociale et professionnelle			
Préparation, information			
Maitrise des droits d'un citoyen			0 ou 1
Maitrise des libertés et droits fondamentaux			0 ou 1
Types des institutions de la République			0 ou 1
Types de régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux			0 ou 1
Définition de citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.			0 ou 1

Types de règles de vie communautaire			0 ou 1
Types de ressources			0 ou 1
Lien entre la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être.			0 ou 1
Types de stratégies de lutte contre la pauvreté			0 ou 1
Types de moyens d'accès à l'information			0 ou 1
Participation, réalisation ou mise en application			
Types d'échanges interpersonnels			0 ou 1
Types de règles de vie communautaire, les règles de préservation de la santé et de la protection de l'environnement.			0 ou 1
Lien entre la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être.			0 ou 1
Etapes de projet communautaire.			0 ou 1
Types de ressources communautaires.			0 ou 1
Définition de citoyenneté, la culture de la paix, de la cohésion sociale			0 ou 1
Types de moyens de diffusions des informations			0 ou 1
Auto-évaluation, synthèse ou intégration			
Définition de droits et devoirs			0 ou 1
Types d'échanges à entreprendre avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, club service...)			0 ou 2
Genre sensible			
Types de droits applicables aux personnes			0 ou 2
Types de règles principales du Droit International Humanitaire (DIH).			0 ou 2
Lien entre les Droits de l'Homme, les droits de l'enfant, et les droits de la femme			0 ou 1

Types d'instruments juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.			0 ou 2
Définition des instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant			0 ou 2
Lien entre protection et promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant			0 ou 1
Définition des droits de l'homme, de l'enfant, de la femme et du Droit International Humanitaire			0 ou 3
Principes de la démocratie			0 ou 1
Circonstance de l'application du Droit International Humanitaire (DIH).			0 ou 1
TOTAL		 /55
SEUIL DE REUSSITE			44/55
REGLE DE VERDICT :		OUI	NON

Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **s'insérer dans la vie sociale**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à communiquer en milieu professionnel

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **01 heure** et porte sur les aspects suivants :

Avoir les notions sur la législation du travail ;

Maitriser les règles de vie sociale et professionnelle ;

Avoir des notions sur le genre sensible.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impérative.

IV. EVALUATION DES STAGES PAR LE MAITRE DE STAGE

Nom et prénom du stagiaire :

Formation :

Nom de l'organisme d'accueil :

Nom du référent :

Fonction du référent :

Tel :

Poste occupée durant le stage :

Durée du stage :

Evaluation globale du stagiaire

5 = EXCEPTIONNEL (dépasse constamment les attentes et les objectifs; compétence maîtrisée; doit exécuter de nouveaux mandat) ; 4 = TRÈS SATISFAISANT (réalise très bien les objectifs et dépasse à l'occasion les attentes; réalisation de tous les objectifs et en voie de maîtriser cette compétence) ; 3 = SATISFAISANT (répond très bien aux attentes et réalise l'ensemble des objectifs souhaités) ; 2 = EN APPRENTISSAGE (répond partiellement aux attentes et les objectifs sont plus ou moins complétés) ; 1 = INSATISFAISANT (ne répond pas aux attentes, les objectifs sont partiellement ou non réalisés. N/A N/O non applicable ou non observé dans le travail demandé).

4.1. Qualités personnelles

N°	Éléments d'appréciation	1	2	3	4	5
1	Motivation personnelle de l'étudiant					
2	Esprit d'initiative					
3	Evolution remarquée dans l'apprentissage et le cheminement de l'étudiant					
4	Capacité d'assumer les responsabilités qui lui sont confiées					
5	Capacité de travail en groupe					
6	Facilité d'adaptation aux divers changements rencontrés dans son travail					
7	Capacité de communiquer par écrit					
8	Capacité de s'exprimer en public					
9	A la volonté de progresser					

10	Tient compte des remarques					
11	S'intéresse aux activités proposées					
12	Sait être attentif (ve)					
13	Est capable de travailler seul					
14	Réalise un travail avec soin et précision					
15	Respecte les consignes					
TOTAL : / 75						

4.2. Atteinte des objectifs

Les objectifs pour la période passée étaient :

Objectif 1 : **Visiter le site**

Objectif 2 : **Préparer le sol**

Objectif 3 : **Réaliser le Piquetage**

Objectif 4 : **Réaliser la trouaison**

Objectif 5 : **Sélectionner et acheter les plants**

Objectif 6 : **Transporter et déposer les plants**

Objectif 7 : **Préparer les trous**

Objectif 8 : **Planter**

Objectif 9 : **Désherber**

Objectif 10 : **Arroser les plants**

Objectif 11 : **Traiter avec les produits phytosanitaires**

Objectif 12 : **Tailler**

Objectif 13 : **Regarnir**

Objectif 14 : **Amender**

Objectif 15 : **Elaguer les arbres**

Objectif 16 : **Amener un pare feu**

Objectif 17 : **Ramasser les fruits**

Objectif 18 : **Séparer la pomme de la noix**

Objectif 19 : **Sécher**

Objectif 20 : **Conditionner et peser**

Objectif 21 : **Eclaircir**

Objectif 22 : **Elaguer**

Objectif 23 : **Enrichir**

Niveaux d'atteinte	1	2	3	4	5
Objectif 1					
Objectif 2					
Objectif 3					
Objectif 4					
Objectif 5					
Objectif 6					
Objectif 7					
Objectif 8					
Objectif 9					
Objectif 10					
Objectif 11					
Objectif 12					
Objectif 13					
Objectif 14					
Objectif 15					
Objectif 16					
Objectif 17					
Objectif 18					
Objectif 19					
Objectif 20					
Objectif 21					
Objectif 22					
Objectif 23					
TOTAL : / 115					

Points forts : Dans quelle(s) activité(s) le stagiaire a-t-il été le plus à l'aise ?

.....
.....
.....

Points à améliorer : Dans quelle(s) activité(s) le stagiaire doit-il s'améliorer ?

.....
.....
.....

Avez-vous des commentaires généraux sur le déroulement du stage ?

.....
.....
.....

Cette évaluation a été discutée avec le stagiaire : OUI NON

En utilisant comme seul critère les qualités de cet(te) étudiant(e), souhaiteriez-vous le recevoir de nouveau comme stagiaire : OUI NON

CONCLUSION

Le référentiel d'évaluation de la formation au métier **de producteur professionnel d'anacarde** définit les critères d'appréciation des compétences indispensables à l'exercice dudit métier. Il est non seulement un document à caractère normatif et prescriptif, un outil didactique et d'évaluation pédagogique, mais aussi une référence pour tous les formateurs et les structures d'évaluation de la formation.

Il permet de disposer de repères pour vérifier que le bénéficiaire de la formation a acquis les compétences de son métier et mérite une reconnaissance officielle.

Dans le contexte d'une formation qualifiante telle que celle **de producteur professionnel d'anacarde**, l'évaluation intervient dès qu'un module s'achève et la reconnaissance de la capacité de l'apprenant n'est effective qu'après que toutes les compétences inscrites au programme et arrêtés par le règlement d'examen soient réussies. Les apprenants en situation d'échec ont droit à une ou des reprises après la mise en place d'activités de récupération.

Guide d'organisation pédagogique et matérielle

Référentiel pour le métier
**PRODUCTEUR (TRICE)
D'ANACARDE**

Niveau: ouvrier qualifié



INTRODUCTION

Le Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle (GOPM) est un recueil d'informations nécessaires à la réalisation matérielle de la formation. Il est destiné à soutenir l'implantation du référentiel de formation et celui d'évaluation dans les centres et écoles de formation. Il vise particulièrement deux groupes de personnes :

- La direction des écoles et centres de formation dont la tâche est de mobiliser et de rendre disponibles les ressources ;
- Les équipes pédagogiques chargées du déroulement du programme de formation.

Le présent guide d'organisation pédagogique et matérielle permet la mise en œuvre organisationnelle et matérielle nécessaire à la formation professionnelle au métier de **producteur professionnel d'anacarde**. La détermination des besoins en matière de ressources matérielles a été faite sur une analyse systématique des informations liées à chaque compétence du référentiel de formation.

Pour chaque compétence à acquérir, il a été dressé un état des besoins en ressources matérielles (équipements, outils, instruments, ouvrages destinés à la formation) et des besoins en infrastructures. Les spécifications techniques ne sont pas toutes renseignées car il y a une panoplie de modèles d'équipements allant de l'industriel à l'artisanal. Il est conseillé de se doter plus en équipements fabriqués artisanalement, qui sont non seulement adaptés aux réalités locales du métier mais aussi d'un coût relativement abordable.

Les quantités sont renseignées à titre indicatif en tenant compte d'un minimum pour démarrer des activités au profit d'au moins 10-20 apprenants. Pour la mise en place des infrastructures, il serait utile de commanditer une étude en vue de disposer des plans de construction et des devis quantitatifs prévisionnels.

I. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

I.1. SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

La durée du programme est de 1122 heures dont 752 heures consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier, 130 heures à l'acquisition de compétences générales et 240 heures de stage. Cette durée comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et à l'enseignement correctif.

Tableau 1: Synthèse du référentiel de formation

N°	COMPETENCES		TITRE DU MODULE	CODE	DUREE (H)	DUREE EVALUATION (H)
01	C1	Choisir et préparer le site	Choix et préparation du site	CPS 01	106	05
02	C2	S'approvisionner en plants	Approvisionnement en plants	AEP 02	74	05
03	C3	Mettre en terre	Mise en terre (plantation proprement dite)	MET 03	84	05
04	C4	Entretenir la plantation	Entretien de la plantation (suivi post planting)	EDP 04	184	05
05	C5	Réaliser la récolte et post récolte	Récolte et post récolte	RPR 05	124	05
06	C6	Réhabiliter les vergers	Réhabilitation des vergers	RDV 06	82	05
07	C7	Vendre sa production	Commercialisation	COM 07	96	05
08	C8	Entreprendre	Entrepreneuriat	ENT 08	36	02
09	C9	Faire la gestion simplifiée	Gestion simplifiée	GSI 09	60	03
10	C10	Communiquer en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel	CMP 10	24	02
11	C11	Se situer au regard du métier	Métier et formation	MEF 11	10	/
12	C12	S'insérer dans la vie sociale	Insertion dans la vie sociale	ISP 12	15	01
13	C13	Effectuer le stage professionnel	Stage professionnel	STA 13	240	01
TOTAL					1137	44

I.2. PRESENTATION DU CHRONOGRAMME

Le chronogramme présente une organisation logique de l'ensemble des modules qui favorisera un apprentissage cohérent du métier par les apprenants (cf. référentiel de formation). Ce chronogramme doit respecter certaines contraintes organisationnelles dont :

- La durée totale du programme et celle de chaque module ;
- Le nombre d'heures d'apprentissage hebdomadaire et annuel ;
- La logique de la matrice des compétences et du logigramme ;
- Les périodes durant lesquelles les acteurs de l'administration se montrent disponibles pour organiser les stages.

Il permet également de monter une séquence souhaitable pour donner la formation adéquate.

II. ORGANISATION PHYSIQUE ET MATERIELLE

II.1. RESSOURCES MATERIELLES

II.1.1. Machinerie équipements et accessoires

Tableau 2 : Machinerie équipements et accessoires

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01.	Bulldozer	D4, D5, D6	01	C1
02.	Tracteur	30 à 60 CV	01	C1
03.	Tronçonneuse	Electrique avec un guide chaîne de 35 à 45 cm max. de longueur, et une puissance d'au moins 2000 watts	02	C1, C6
04.	Pelle excavatrice	Hydraulique	01	C1
05.	GPS ou smart phone	GPS MAP 64S	02	C1
06.	Pelle	Standard	20	C1, C3
07.	Pioche	Standard	20	C1, C3, C6
08.	Ficelle	De jute en bobine 100% naturelle	20	C1, C2
09.	Machette	Standard	20	C1, C4, C6
10.	Double décamètre	Ruban de mesure 20 m	20	C1

11.	Piquet	De fixation	200	C1
12.	Marteau	Standard	20	C1
13.	Hache	Universelle	20	C1, C6
14.	Véhicule	Pick up	01	C2, C5
15.	Camion	Benne	01	C2, C5
16.	Charrette	Standard	02	C2, C5
17.	Arrosoir	En acier galvanisé ou plastique	20	C2
18.	Moto	Cylindrée inférieure à 125 cm3	02	C2
19.	Brouette	De jardin	20	C2, C4, C5
20.	Seau	En acier galvanisé ou plastique	20	C2, C3, C5
21.	Bassines	En acier galvanisé ou plastique	20	C2, C3, C5
22.	Sac	Toile de jute ou en polyéthylène	100	C3, C5
23.	Gobelet	Plastique	50	C3
24.	Plantoir	A bulbes	20	C3
25.	Lame de rasoir	Standard	50	C3
26.	Sécateur	Lame croissante ou à enclume	20	C4
27.	Pulvérisateur	A disque	20	C4
28.	Atomiseur	Thermique	20	C4
29.	Pelle bêche	Standard	20	C4
30.	Panier	En rotin	20	C5
31.	Bâche	Bâche géotextile	20	C5
32.	Balance	Industrielle à grand plateau	20	C5

33.	Scie	Egoïne et passe partout	20	C6
34.	Equipement d'affutage	Standard	20	C6
35.	Faucheuse	Rotative a batterie	05	C6
36.	Griffe forestière	Rainette de forestier	05	C6
37.	Compas forestier	Ruban diamètre	05	C6
38.	Ruban	50 m	50	C6

II.1.2. Matériel de sécurité

Tableau 3 : Matériel de sécurité

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01	Cache nez	Classique	40	C1, C2, C3, C4, C5, C6
02	Bonnet	Tissu en coton	40	C1, C2, C3, C4, C5, C6
03	Bottes	En plastique	40	C1, C2, C3, C4, C5, C6
04	Gants	En cuir et plastique	40	C1, C2, C3, C4, C5, C6
05	Lunettes	Masque de sécurité classique	40	C1, C2, C3, C4, C5, C6
06	Combinaison	Dimensions diverses en tissu coton	40	C1, C2, C3, C4, C5, C6

II.1.3. Matières d'œuvres et matières premières

Tableau 4 : Matières d'œuvres et matières premières

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01.	Eau d'irrigation	Eau de qualité appréciable indemne d'impuretés	Au besoin	C3, C4, C6
02.	Semence pour haie vive ou fil barbelé/ grillage	Spécifications adaptées au contexte	Au besoin	C4
03.	Paille	De bonne qualité	Au besoin	C1, C3, C4, C6

04.	Sable	De bonne qualité	Au besoin	C1
05.	Plants d'anacardier	De bonne qualité	Au besoin	C2, C3
06.	Intrants agricoles : Engrais, pesticides, fumier, stimulateurs de croissance.	Respectant la législation en vigueur	Au besoin	C1, C3, C4, C4, C6
07.	Cahiers de gestion de stock	Standard	Au besoin	C5

II.1.4. Mobilier et équipement de bureau

Tableau 5 : Mobilier et équipement de bureau

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01	Tables de travail apprenants	Support métallique et en bois	40	C1 à C11
02	Chaises pour tables de travail	Support métallique en tube rond de 25 lourd	40	
03	Tableau	Mural	04	
04	Tableau flip chart et papier inclus	Dimensions : 100*70*186 cm	04	
05	Tables de bureau	Ossature métallique avec caissons	02	
06	Armoires	Métallique à 2 battants Tôle de 10/10 ^e 5 compartiments	02	
07	Fauteuil	Fauteuil dossier en bois dos courbé rembourrée avec tête et accoudoirs métallique rembourrée	02	
08	Chaises visiteurs	Chaises-visiteur rembourrées au siège et au dossier avec mousse épaisse de 5 cm	06	
09	Frigo	414 L	02	

II.1.5. Matériel audiovisuel et informatique

Tableau 6 : Matériel audiovisuel et informatique

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01	Ordinateurs portable	intel Core i5-4210U Processor (1.70GHz 1600MHz 3MB)	04	C1 à C11
02	Ordinateur complet pour apprenant dans une salle de formation	Spécification adaptée au contexte	20	C1 à C11
03	Vidéo projecteur	Résolution Full HD 1080p Technologie 3LCD sans effet « arc-en-ciel » Taux de contraste élevé jusqu'à 35 000 :1 Taille d'image jusqu'à 332 pouces 2 entrées HDMI Haut-parleur 5W intégré : écran de 60 » : 1,77 à 2,40 m).	04	C1 à C11
04	Ecran de projection	Toile de couleur blanche	04	C1 à C11
05	Poste téléviseur	Numérique	01	C1 à C11
06	Photocopieuse	Photocopieuse/ imprimante laser noir et blanc multifonction	02	C1 à C11
07	Imprimante	LASER JET	02	C1 à C11
08	Scanner	DS-530	02	C1 à C11
09	Appareil photo numérique	Type : CMOS ; résolution : 20,4 mégapixels	02	C1 à C11
10	GPS	GPS MAP 64S	02	C1
11	Clé USB	64 GB	20	C1 à C11

II.1.6. Matériel didactique

Tableau 7 : Matériel didactique

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	UNITE	QUANTITE
01	Matériel de dessin	Standard	04 Jeu	C1 à C6
02	Films sur les vergers d'anacarde	Standard	Au besoin	C1 à C6
03	Markers	Standard	10 Jeu	C1 à C6
04	Craie	Standard	10 cartons	C1 à C6
05	Rouleau de papier	Papier Craft, papier conférence	20	C1 à C6
06	Rames de papier	Format A4	20	C1 à C6
07	Stylos	Rouge et bleu	04 boites	C1 à C6
08	Crayons	Ordinaires (H, HB et B)	20	C1 à C6

II.1.7. Ressources documentaires

Tableau 8 : Ressources documentaires

N°	TITRES	AUTEURS	Compétences y afférentes	Quantité	Observations
1	Stratégie Nationale de Développement des Chaînes de Valeurs de la filière anacarde au Cameroun 2019 – 2023	MINADER	C1 à C8	05	
2	La pépinière.	Jean-Pierre NICOLAS, 2011 Edition TEC et DOC, Librairie Decitre.	C1 à C8	05	
3	Guide des pépinières : plantes et arbustes	Jean-Pierre COFFE, Octobre 2000	C1 à C8	05	
4	Les anacardiens, les noix de cajou et la filière anacarde à Bassila et au Bénin. Projet de Restauration des Ressources Forestières de Bassila,	Lacroix, E., GFA Terra Systèmes and GIZ	C1 à C8	05	

5	Arbres et arbustes fruitiers pour le Québec	Marianne BARIL et Nicolas AUGER, 2008 Edition Broquet	C1 à C8	05	
6	Analyse de la filière anacarde au Nord Cameroun : situation actuelle et perspective de développement, 30 p	Oumarou P., Balna J., Pompidou D., Manigui S.,weidinger R.,	C1 à C8	05	

II.2. RESSOURCES PHYSIQUES : infrastructures et aménagements

Tableau 9 : Infrastructures et aménagements

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFECTEES
01	Bloc pédagogique	Salles de formation (Minimum 02 salles)	01	C1 à C11
02	Terrain pour aménagement de champs école	Espace cultivable d'une superficie d'au moins 02 hectares	01	C1, C2, C3
03	Bloc administratif	Bureaux pour direction, surveillance, intendance, salle de formateurs.	01	C1 à C11
04	Bibliothèque	Avec espace de lecture pour au moins 25 apprenants	01	C1 à C11
05	Cantine	50 places	01	C1 à C11
06	Infirmierie ou boîte à pharmacie	Minimum pour les premiers soins	01	C1 à C11
07	Aire de jeux	Espace pour le sport des Apprenants/personnel d'une superficie d'au moins 1ha.	01	C1 à C11
08	Bloc de toilettes	Filles, garçons, personnel.	02	C1 à C11
09	Salle informatique	Avec possibilité de connexion au réseau internet	01	C5, C6, C7
10	Magasin pour ranger le matériel et les petits équipements	En matériaux définitifs Bien aéré	01	C1, C2, C3, C4
11	Hangar pour engins	En matériaux définitifs Bien aéré	01	C1, C3
12	Magasin de stockage	En matériaux définitifs Bien aéré	01	C5

III. ORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES

III.1. BESOIN ET PROFIL DES FORMATEURS

Le programme de la formation est l'outil de base qui peut contribuer à déterminer le profil de compétences et le nombre de formateurs nécessaires pour donner la formation (cf. référentiel de formation). En considérant la durée prescrite des modules de formation ainsi que des caractéristiques des tâches à exécuter, on peut déterminer le nombre de formateurs requis pour assurer la formation. Ainsi pour la formation **au métier de producteur professionnel d'anacarde**, le profil de formateur requis est le suivant :

- Avoir des prérequis de technicien du domaine **des productions végétales** ou métier assimilé ;
- Avoir une expérience pratique dans le domaine **des productions végétales** ;
- Avoir une expérience sur la récolte des fruits d'anacarde et le conditionnement des noix ;
- Être formé comme moniteur des centres de formation. A ce titre, le formateur devra être capable de :
 - (i) mobiliser des connaissances en pédagogie, notamment les techniques d'animation de groupes et de communication, la conception et la mise en application des outils de formation aussi bien au centre que chez des référents sur le terrain (formation en alternance) ;
 - (ii) assurer la formation des jeunes (recherche des données documentaires, construction des séquences de formation (leçons, activités pratiques), préparation des travaux dans les ateliers pédagogiques et administration des évaluations formatives) ;
 - (iii) organiser et encadrer les travaux pratiques, seul ou en équipe pédagogique, et/ou avec les professionnels ;
 - (iv) participer à la planification des formations, l'élaboration des recommandations pédagogiques des contenus de modules.

En outre, les qualités personnelles suivantes sont souhaitées du formateur :

- Le sens des responsabilités ;
- Le sens de l'organisation et de la planification ;
- L'esprit d'équipe ;
- La facilité à s'exprimer oralement et par écrit dans l'une des langues officielles ;
- Le goût de se perfectionner.

III.2. PERSONNEL DE SOUTIEN (responsables des ateliers pédagogiques, maître de stage, référents)

Selon chaque contexte, il sied de mettre à contribution des responsables d'ateliers pour appuyer la réalisation des travaux pratiques. La contribution de ces responsables est fondamentale pour assurer le développement des compétences chez les apprenants car ils jouent un rôle de supervision des activités pratiques en atelier.

L'association des référents de formation (en situation réelle de travail), mérite une attention soutenue dans le contexte du Cameroun avec l'implantation

effective de la formation par alternance.

Il est important de procéder à une sélection des référents ou des maîtres de stages parmi des anciens apprenants ayant prouvé leur professionnalisme sur le terrain. De même, les professionnels pourront être associés en tant que formateurs dans les centres car maîtrisant mieux les tâches quotidiennes de leur métier. Il est pour ce faire nécessaire, que des mesures d'accompagnement soient prises pour motiver d'avantage ces personnels de soutien et mieux contribuer à la formation des apprenants.

III.3. FORMATION CONTINUE DES FORMATEURS

En général, les domaines de perfectionnement pédagogique et technique correspondent aux activités d'apprentissage t prévues dans le référentiel de formation et dans le guide pédagogique. Il est important de procéder à des recyclages périodiques des formateurs au plan technique (professionnel) pour rafraîchir leurs connaissances sur certains sujets, pour leur permettre de se familiariser avec de nouvelles techniques, de nouveaux produits ou encore pour prendre en compte des évolutions dans le métier. En outre le perfectionnement et les échanges dans le domaine de l'ingénierie de formation devront permettre aux formateurs de capitaliser leurs expériences et d'améliorer leurs pratiques en permanence.

CONCLUSION

La formation professionnelle au métier **de producteur professionnel d'anacarde** repose sur le développement des compétences rattachées à l'exercice de ce métier. Elle représente un défi à relever surtout avec des ressources limitées aussi bien au plan humain, matériel que financier. Le présent document n'est pas prescriptif et se veut une contribution qui peut être amélioré à la faveur de la phase d'expérimentation de la mise en œuvre de la formation de ce métier. Il aidera les responsables des organismes en charge des investissements à se faire une idée des ressources nécessaires pour l'aménagement ou le réaménagement des lieux ainsi que des équipements complémentaires à acquérir dans le cadre de l'implantation du programme.

Deux autres conditions sont nécessaires pour relever ce défi. Il s'agit entre autres de disposer surtout de formateurs qualifiés et d'assurer une meilleure implémentation de la formation.

Guide pédagogique

Référentiel pour le métier
**PRODUCTEUR (TRICE)
D'ANACARDE**

Niveau: ouvrier qualifié



I. PRESENTATION GENERALE DU GUIDE

Le guide pédagogique de la formation est un outil d'accompagnement qui s'adresse particulièrement aux formateurs des équipes pédagogiques et aux responsables de la mise en œuvre de cette formation.

Il présente :

- Les indications pédagogiques nécessaires à la planification de la formation ;
- Les éléments de contenus qui renseignent sur l'étendue et les balises des savoirs à mettre en œuvre ;
- Les précisions sur les activités d'enseignement des formateurs et les apprentissages essentiels et significatifs que l'apprenant doit maîtriser pour acquérir chaque compétence.

Le guide pédagogique de la formation vise donc à accompagner les formateurs ainsi que leur pratique de formation. Il contribue à diffuser les valeurs qui président la réalisation de la formation et à consolider les différentes approches pédagogiques et modalités de collaboration entre formateurs et responsables de l'encadrement pédagogique. Son utilisation permet d'atteindre plus efficacement les résultats d'apprentissage définis dans les référentiels de formation.

II. PRINCIPES PEDAGOGIQUES RECOMMANDES

L'approche par compétences place l'apprenant au centre de la démarche de formation et le reconnaît comme premier acteur responsable de ses apprentissages sur la base de quelques principes pédagogiques.

Les principes pédagogiques sont les lignes directrices devant permettre aux formateurs et encadreurs pédagogiques de choisir les stratégies d'enseignement et d'apprentissage permettant aux apprenants d'atteindre les buts de la formation. Les principes suivants sont recommandés pour guider la mise en œuvre de la formation :

- Faire participer activement les apprenants et les rendre responsables de leurs apprentissages ;
- Tenir compte du rythme et de la façon d'apprendre de chacun ;
- Prendre en compte et réinvestir les acquis scolaires ou expérientiels des apprenants ;
- Considérer que la possibilité d'apprendre est fortement liée aux stratégies et aux moyens utilisés pour acquérir les compétences ;
- Favoriser le renforcement et l'intégration des apprentissages ;
- Privilégier des activités pratiques d'apprentissage et des projets adaptés à la réalité du marché du travail ;
- Communiquer avec les apprenants dans un langage correct et en utilisant les termes techniques appropriés ;
- Rechercher le plus possible la collaboration du milieu de travail ;
- Faire découvrir aux apprenants que la formation professionnelle constitue une voie importante d'intégration sociale et de développement personnel.

1 Guide 4 : Conception et réalisation d'un guide pédagogique, OIF, 2009, p 18

III. PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES

· La formation professionnelle agropastorale s'inscrit dans les orientations fondamentales définies par la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun. Cette loi en son article premier et au point 2, définit que le champ de la formation professionnelle est constitué de l'ensemble des formations post-éducation de base, assurées soit par les structures publiques, soit par les structures privées agréées par l'Etat. Elle vise à donner aux apprenants et aux apprentis des savoirs, des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'exercice d'un métier et/ou permettant l'accès à un emploi.

· Elle encourage (article 5) :

- Un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;
- Un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises ;
- L'égalité des chances de formation sur le plan social ;
- L'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;
- La perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif ;
- La transparence du système de formation professionnelle.

Pour mettre en œuvre ce projet éducatif, quelques intentions pédagogiques doivent faire l'objet d'attention. Les intentions pédagogiques sont des visées éducatives qui découlent des orientations générales de la formation professionnelle et qui servent de guides pour les interventions auprès de l'apprenant. Elles touchent généralement les dimensions significatives du développement professionnel et personnel de l'apprenant qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites dans le référentiel de formation.

Les intentions pédagogiques incitent le formateur à intervenir auprès de l'apprenant dans une direction donnée chaque fois qu'une situation s'y prête.

Pour des raisons d'ordre pratique, chacune des intentions peut être mise en évidence dans un module où elle est particulièrement appropriée. Les intentions pédagogiques² suivantes orienteront la mise en œuvre de la formation au métier **de producteur professionnel d'anacarde**.

- Développer, chez les apprenants, le sens des responsabilités et du respect de la personne ;
- Accroître, chez les apprenants, l'autonomie, l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- Développer, chez les apprenants, une discipline personnelle et une méthode de travail ;
- Augmenter, chez les apprenants, le souci de protéger l'environnement ;
- Développer, chez les apprenants, la préoccupation du travail bien fait ;
- Développer, chez les apprenants, le sens de l'économie du temps et des ressources ;
- Développer, chez les apprenants, la préoccupation d'utiliser avec soin les différents équipements.

2 Guide 4 : Conception et réalisation d'un guide pédagogique, OIF, 2009, p 18

IV. PRESENTATION GENERALE DU REFERENTIEL DE FORMATION

Le référentiel de formation au métier **de producteur professionnel d'anacarde** est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle en la matière. Il a été élaboré suivant le cadre méthodologique de conception et de mise en œuvre des programmes de formation selon l'APC. Il a impliqué la participation des professionnels pour l'analyse des activités dans le domaine, des formateurs et encadreurs de la formation professionnelle pour l'élaboration des autres documents pédagogiques (les référentiels de formation, d'évaluation, le guide pédagogique et le guide d'organisation pédagogique et matérielle).

IV.1. Nombre de compétences et durée totale

Tableau 1 : Nombre de compétences et durée totale

Nombre de compétences : 13

Durée totale : 1137 heures

Numéro	Module de formation	Durée (heures)
M1	Choix et préparation du site ;	106
M2	Approvisionnement en plant ;	74
M3	Mise en terre ;	84
M4	Entretien de la plantation ;	186
M5	Récolte et post récolte des fruits ;	124
M6	Réhabilitation des vergers ;	82
M7	Commercialisation.	96
M8	Entrepreneuriat	36
M9	Gestion simplifiée	60
M10	Communication en milieu professionnel	24
M11	Métier et formation	10
M12	Insertion dans la vie sociale	15
M13	Stage professionnel	240
	Total	1137

IV.2. Liste des compétences

Tableau 2 : Liste des compétences

N°	Titre de la compétence
C.1	Choisir et préparer le site
C.2	Approvisionner en plants
C.3	Mettre en terre
C.4	Entretenir la plantation
C.5	Réaliser la récolte et la post récolte
C.6	Réhabiliter les vergers
C.7	Vendre
C.8	Développer l'entrepreneuriat
C.9	Appliquer les techniques de gestion simplifiée
C.10	Communiquer en milieu professionnel
C.11	Se situer au regard du métier
C.12	S'insérer dans la vie sociale
C.13	Effectuer le stage professionnel

V. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES

La conduite des activités d'apprentissage nécessite que le formateur dispose d'un matériel et d'outils adaptés qui le soutiennent et l'accompagnent dans son métier de formateur. Les fiches de suggestions pédagogiques sont élaborées pour aider le formateur à préparer ses activités d'apprentissage.

Leur contenu comprend plusieurs rubriques :

- Le titre de la compétence qui fait l'objet de la fiche ;
- Le numéro et la durée d'acquisition de la compétence ;
- La fonction et la position de la compétence ;
- La démarche particulière à la compétence qui préconise les dispositions particulières liées aux méthodes et techniques d'apprentissage et des travaux concourant à l'acquisition de la compétence.

La description de la compétence en des sous-compétences dont les contenus comprennent dans les détails :

- Les savoirs liés à l'acquisition de la sous-compétence ;
- Les balises de ces savoirs, notamment les contenus ;
- Les activités d'enseignement et d'apprentissage qui décrivent les démarches, les méthodes et techniques particulières ainsi que les moyens d'enseignement préconisés et concourant à l'acquisition de la compétence ;
- La durée de l'acquisition de chaque savoir.

V.1. Fiche pédagogique du module N°1 : Choix et préparation du site

Tableau 3 : Choix et préparation du site

Compétence : Choisir et préparer le site			
Numéro : 01		Durée d'apprentissage : 106 heures	
Fonction et position de la compétence : A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de choisir et préparer le site selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.			
Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés, brainstorming et des animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les sites naturels. L'utilisation des projections d'images multimédia et des films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 1 : Visiter le site			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances sur les types de sol ; ✓ Connaissances de la géométrie. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Caractéristiques des types de sols favorables à la culture d'anacarde ✓ Caractéristiques de la végétation 	<p>Objectif général : ✓ Donner à l'apprenant des connaissances générales et des aptitudes pour visiter le site.</p> <p>Stratégies : ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur les types de sol ; ✓ Exposé animation du formateur sur les types de végétation ✓ Travaux pratiques sur le terrain sur les types de sol et de végétation</p> <p>Moyens pédagogiques : ✓ Salle de classe, site naturel, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.</p> <p>Thème d'évaluation formative : ✓ Types de sols et types de végétation.</p>	<p>25 heures dont : 05 heures de théorie et 20 heures de pratique.</p>

Sous-compétence 2 : Préparer le sol

<p>✓ Connaissance sur les outils</p> <p>✓ Connaissances sur le nettoyage des sols</p>	<p>✓ Connaissance sur les outils de préparation du sol)</p> <p>✓ Connaissance sur les activités de préparation du sol</p>	<p>Objectif général :</p> <p>✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour Préparer le sol.</p> <p>Stratégies :</p> <p>✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;</p> <p>✓ Exposé animation du formateur sur le désherbage, le défrichage, le dessouchage et l'essouchage ;</p> <p>✓ Travaux pratiques sur le terrain sur le désherbage, le défrichage, le dessouchage et l'essouchage</p> <p>Moyens pédagogiques :</p> <p>✓ Salle de classe, tableau, champ d'expérimentation, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation, ordinateurs</p> <p>Thèmes d'évaluation formative :</p> <p>✓ Le désherbage ;</p> <p>✓ Le défrichage ;</p> <p>✓ Le dessouchage.</p>	<p>29 heures dont : 05 heures de théorie et 24 heures de pratique.</p>
---	---	--	---

Sous-compétence 3 : Réaliser le Piquetage

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance des techniques de piquetage ✓ Connaissances de géométrie 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance de toutes les techniques de piquetage 	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour réaliser le piquetage. <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur le piquetage et les écartements ; ✓ Travaux pratiques sur le piquetage. <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle de classe, champ d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thèmes d'évaluation formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparer les piquets ; ✓ Poser les bases des lignes ; ✓ Implanter les piquets. 	<p>21 heures dont : 04 heures de théorie et 17 heures de pratique.</p>
<p>Sous-compétence 4 : Réaliser la trouaison</p>			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance sur l'utilisation des matériels ; ✓ Connaissances sur les dimensions de la trouaison 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance sur la dimension et la forme du trou ; ✓ Connaissances sur les matériels de trouaison 	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour réaliser la trouaison. <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur la trouaison et le traitement des trous ; ✓ Travaux pratiques sur la trouaison et le traitement des trous. <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle de classe, champ d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thèmes d'évaluation formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Trouaison ✓ Traitement des trous 	<p>31 heures dont : 06 heures de théorie et 25 heures de pratique</p>

V.2. Fiche pédagogique du module N°2 : Approvisionnement en plants

Tableau 4 : Approvisionnement en plants

Compétence : S'approvisionner en plants			
Numéro : 02		Durée d'apprentissage : 74 heures	
Fonction et position de la compétence : A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de s'approvisionner en plants selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.			
Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés, brainstorming, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les pépinières. L'utilisation des projections d'images multimédia et des films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 5 : Sélectionner et acheter les plants			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances sur les qualités d'un bon plant ; ✓ Connaissances approfondies sur le matériel à utiliser ; ✓ Connaissances sur la levée de la dormance 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Choix d'un plant vigoureux ; ✓ Qualités d'un bon plant 	<p>Objectif général : ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour sélectionner et acheter les plants.</p> <p>Stratégies : ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur les qualités d'un bon plant ; ✓ Travaux pratique sur l'identification d'un plant vigoureux ;</p> <p>Moyens pédagogiques : ✓ Salle de classe, pépinière, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.</p> <p>Thème d'évaluation formative : ✓ Qualités d'un bon plant.</p>	<p>43 heures dont : 08 heures de théorie et 35 heures de pratique.</p>
Sous-compétence 6 : Transporter et déposer les plants			

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances sur les types de moyens de transport ✓ Connaissances sur la manipulation des plants ✓ Connaissance sur le rangement/disposition / classement des plants 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les avantages et limite des différents moyens de transport Contraintes liées au volume des pots ; 	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour transporter et déposer les plants. <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur la manipulation des plants ; ✓ Exposé animation du formateur sur les différents moyens de transport ✓ Travaux pratiques sur la manipulation des plants. <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle de classe, pépinière d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thème d'évaluation formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Manipulation des plants. 	<p>31 heures dont : 06 heures de théorie et 25 heures de pratique.</p>
--	--	--	---

V.3. Fiche pédagogique du module N°3 : Mise en terre des plants (plantation proprement dite)

Tableau 5 : Mise en terre des plants

Compétence : Mettre en terre			
Numéro : 03	Durée d'apprentissage : 84 heures		
Fonction et position de la compétence : A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de mettre en terre selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.			
Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés, brainstorming et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation des séances de démonstration et des visites dans les vergers en cours de développement. L'utilisation des projections d'images multimédia et des films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 7 : Préparer les trous			

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances des techniques d'amendement ; ✓ Connaissances sur le dosage de la fumure organique ou du compost ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Caractéristiques des sols 	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour préparer les trous. <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur la fumure organique et compost ; ✓ Travaux pratiques en champ sur l'amendement des trous. <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle de classe, verger d'expérimentation, site de collecte des déchets, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thèmes d'évaluation formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La fumure organique et compost ; ✓ Amendement des trous. 	<p>43 heures dont : 08 heures de théorie et 35 heures de pratique.</p>
Sous-compétence 8 : Planter			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances sur les techniques de plantation. ✓ Connaissances sur les comportements des plantes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etapes de mise en terre ; ✓ Etat/aspect du plant 	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour planter. <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur le planting ; ✓ Exposé animation du formateur sur l'arrosage des plants ; ✓ Travaux pratiques sur le planting et l'arrosage des plants. <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle de classe, verger d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thèmes d'évaluation formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en terre des plants ; ✓ Arrosage des plants. 	<p>41 heures dont : 08 heures de théorie et 33 heures de pratique.</p>

V.4. Fiche pédagogique du module N°4 : Entretien de la plantation

Tableau 6 : Entretien de la plantation

Compétence : Entretien de la plantation			
Numéro : 04		Durée d'apprentissage : 186 heures	
Fonction et position de la compétence : A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable d'entretenir la plantation selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.			
Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés, brainstorming et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les vergers. L'utilisation des projections d'images multimédia et des films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 9 : Désherber			
<p>✓ Connaissances sur les techniques de désherbage</p>	<p>✓ Les différents types de désherbage ; ✓ Etat du plant</p>	<p>Objectif général : ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour désherber.</p> <p>Stratégies : ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur le désherbage, le sarclage et paillage ; ✓ Exposé animation du formateur sur l'utilisation des herbicides. ✓ Travaux pratiques en champ sur le désherbage et l'utilisation des herbicides.</p> <p>Moyens pédagogiques : ✓ Salle de classe, verger d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.</p> <p>Thèmes d'évaluation formative : ✓ Le labour, ✓ Le désherbage, ✓ Le paillage ✓ Les herbicides.</p>	<p>19 heures dont : 04 heures de théorie et 15 heures de pratique.</p>

Sous-compétence 10 : Arroser les plants			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances sur les périodes d'arrosage/ calendrier sylvicole ; ✓ Connaissances sur les quantités d'eau à apporter aux plantes ; ✓ Connaissances sur les systèmes et des outils d'irrigation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les différentes sources d'eau, le transport et la distribution de l'eau 	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour arroser les plants. <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur les différents dispositifs d'arrosage ; ✓ Travaux pratiques sur l'arrosage des plants. <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle de classe, verger d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thème d'évaluation formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les dispositifs d'arrosage. 	<p>20 heures dont : 04 heures de théorie et 16 heures de pratique.</p>
Sous-compétence 11 : Traiter les plants avec les produits phytosanitaires			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance sur les pathologies des ravageurs de l'anacardier Connaissance spécifique sur les produits de traitement (chimique et biologique) en fonction des ravageurs ✓ Connaissances sur le matériel et les outils utilisés pour réaliser le traitement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identification des maladies/ravageurs ; ✓ Acquisition des différents matériels de traitement 	<p>Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour traiter les plants avec les produits phytosanitaires.</p> <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur les attaques des plants ; ✓ Exposé animation du formateur sur les produits phytosanitaires ; ✓ Exposé animation du formateur sur les matériels de traitement et les équipements de protection individuel ; ✓ Travaux pratiques sur le traitement phytosanitaire des plants. <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle de classe, verger d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thèmes d'évaluation formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les attaques des plants ; ✓ Les produits phytosanitaires. 	<p>26 heures dont : 05 heures de théorie et 21 heures de pratique</p>

Sous-compétence 12 : Tailler			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance des types et technique de taille ; ✓ Savoir utiliser le matériel de taille 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Choix des branches à sectionner 	<p>Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour Tailler.</p> <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur les outils de taille ; ✓ Exposé animation du formateur sur les types de taille ; ✓ Travaux pratiques sur la taille des arbres. <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle de classe, verger d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thèmes d'évaluation formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les outils de taille ; ✓ Les types de taille. 	<p>19 heures dont : 04 heures de théorie et 15 heures de pratique</p>
Sous-compétence 13 : Regarnir			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances sur les techniques de trouaison ✓ Connaissances sur les techniques de plantation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etapes de la mise en terre 	<p>Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour regarnir.</p> <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur la trouaison et le planting ; ✓ Travaux pratiques sur la trouaison et le planting. <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle de classe, verger, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thèmes d'évaluation formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La trouaison ; ✓ Le traitement des trous ; ✓ Le planting. 	<p>26 heures dont : 05 heures de théorie et 21 heures de pratique</p>
Sous-compétence 14 : Amender			

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance des types d'engrais spécifique, ✓ Connaissance sur le dosage 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances sur les types de fertilisant 	<p>Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour amender.</p> <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur les carences des plants ; ✓ Exposé animation du formateur sur les différents fertilisants ; ✓ Travaux pratiques sur fertilisation des plants présentant des carences. <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle de classe, verger d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thèmes d'évaluation formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plant présentant des carences ; ✓ Différents types de fertilisants. 	<p>22 heures dont : 04 heures de théorie et 18 heures de pratique</p>
Sous-compétence 15 : Elaguer les arbres			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances sur les techniques d'élagage 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fréquence d'élagage ; ✓ Sens de coupe. 	<p>Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour élaguer les arbres.</p> <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur les outils d'élagage ; ✓ Exposé animation du formateur sur les méthodes/techniques d'élagage ; ✓ Travaux pratiques sur l'élagage des arbres. <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle de classe, verger d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thèmes d'évaluation formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Outils d'élagage ; ✓ Méthodes d'élagage. 	<p>21 heures dont : 04 heures de théorie et 17 heures de pratique</p>
Sous-compétence 16 : Aménager un pare feu			

<p>✓ Connaissances sur les dispositifs de pare feu</p>	<p>✓ Maitrise des feux de végétation</p>	<p>Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour Aménager un pare feu. Stratégies : ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur les pare feu ; ✓ Travaux pratiques sur l'aménagement d'un pare feu. Moyens pédagogiques : ✓ Salle de classe, verger d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. Thème d'évaluation formative : ✓ Aménagement d'un pare feu</p>	<p>37 heures dont : 07 heures de théorie et 30 heures de pratique</p>
---	--	---	--

V.5. Fiche pédagogique du module N°5 : Récolte et post récolte

Tableau 7 : Récolte et post récolte

Compétence : Réaliser la récolte et post récolte			
Numéro : 05	Durée d'apprentissage : 124 heures		
Fonction et position de la compétence : A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de réaliser la récolte et post récolte selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.			
Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés, brainstorming et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les vergers. L'utilisation des projections d'images multimédia et des films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 17 : Ramasser les fruits			

<p>✓ Connaissances sur les techniques de collecte des fruits</p>	<p>✓ Fréquence de ramassage ; ✓ Caractéristique d'un fruit de qualité</p>	<p>Objectif général : ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour ramasser les fruits.</p> <p>Stratégies : ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur la maturité des fruits ; ✓ Exposé animation du formateur sur le ramassage des fruits. ✓ Travaux pratiques en verger sur le ramassage des fruits.</p> <p>Moyens pédagogiques : ✓ Salle de classe, verger, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.</p> <p>Thèmes d'évaluation formative : ✓ Maturité des fruits ; ✓ Périodes de ramassage des fruits.</p>	<p>52 heures dont : 10 heures de théorie et 42 heures de pratique.</p>
<p>Sous-compétence 18 : Séparer la pomme de la noix</p>			
<p>✓ Connaissances sur les techniques de séparation de la noix de la pomme</p>	<p>✓ Etat des pommes et noix après séparation</p>	<p>Objectif général : ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour Séparer la pomme de la noix.</p> <p>Stratégies : ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur le fruit (la noix et la pomme) ; ✓ Travaux pratiques sur les méthodes de séparation des noix des pommes.</p> <p>Moyens pédagogiques : ✓ Salle de classe, verger, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.</p> <p>Thème d'évaluation formative : ✓ Méthodes de séparation de la noix de la pomme.</p>	<p>21 heures dont : 05 heures de théorie et 16 heures de pratique.</p>
<p>Sous-compétence 19 : Sécher</p>			

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances sur les techniques de séchage ; ✓ Connaissances sur les techniques de tri 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conditions de séchage des noix ; ✓ Taux d'impureté ; ✓ Taux d'humidité 	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour sécher. <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur les techniques de séchage ; ✓ Exposé animation du formateur sur le tri ✓ Travaux pratiques sur le séchage. <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle de classe, Atelier de séchage, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thèmes d'évaluation formative</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Séchage ; ✓ Tri . 	<p>13 heures dont : 04 heures de théorie et 09 heures de pratique</p>
Sous-compétence 20 : Conditionner et peser			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance sur les techniques de conditionnement/ emballage Connaissances sur les méthodes de stockage ; ✓ Connaissances sur les balances 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Condition de stockage ; ✓ Manipulation/utilisation de la balance. 	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour Conditionner et peser. <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur les techniques de conditionnement ; ✓ Exposé animation du formateur sur les balances. ✓ Travaux pratiques sur l'utilisation des balances <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle de classe, Atelier de séchage, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thèmes d'évaluation formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pesage ; ✓ Conditionnement. 	<p>38 heures dont : 08 heures de théorie et 30 heures de pratique</p>

V.6. Fiche pédagogique du module N°6 : Réhabilitation des vergers

Tableau 8 : Réhabilitation des vergers

Compétence : Réhabiliter les vergers			
Numéro : 06		Durée d'apprentissage : 82 heures	
Fonction et position de la compétence : A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de réhabiliter les vergers selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.			
Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés, brainstorming et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les vergers. L'utilisation des projections d'images multimédia et des films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 21 : Eclaircir			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances en arboriculture fruitière ; ✓ Connaitre les méthodes d'abattage ; ✓ Connaissances sur les maladies et ravageurs de l'anacardier. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition de l'arboriculture ; ✓ Gestion des arbres ; ✓ Typologie des pathologies ; ✓ Identification des arbres à abattre 	<p>Objectif général : ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour éclaircir.</p> <p>Stratégies : ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur les éclaircis ; ✓ Travaux pratiques en verger sur les éclaircis.</p> <p>Moyens pédagogiques : ✓ Salle de classe, verger, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.</p> <p>Thème d'évaluation formative : ✓ Méthodes pour réaliser l'éclairci.</p>	<p>42 heures dont : 08 heures de théorie et 34 heures de pratique.</p>
Sous-compétence 22 : Elaguer			

<p>✓ Connaissances sur le matériel et les techniques d'élagage</p>	<p>✓ Fréquence de coupe</p>	<p>Objectif général : ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour élaguer.</p> <p>Stratégies : ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur les techniques d'élagage ; ✓ Travaux pratiques sur l'élagage.</p> <p>Moyens pédagogiques : ✓ Salle de classe, verger, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.</p> <p>Thèmes d'évaluation formative : ✓ Méthodes d'élagage ; ✓ Outils d'élagage.</p>	<p>20 heures dont : 04 heures de théorie et 16 heures de pratique.</p>
<p>Sous-compétence 23 : Enrichir</p>			
<p>✓ Connaissances sur les techniques de trouaison</p> <p>✓ Connaissances sur les techniques de plantation</p>	<p>✓ Maîtrise de la période de mise en terre ;</p>	<p>Objectif général : ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour enrichir.</p> <p>Stratégies : ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur l'arrosage ; ✓ Exposé animation du formateur sur la trouaison et le planting ; ✓ Travaux pratiques sur l'enrichissement d'un verger.</p> <p>Moyens pédagogiques : ✓ Salle de classe, Atelier de séchage, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.</p> <p>Thèmes d'évaluation formative : ✓ Trouaison ; ; ✓ Mise en terre.</p>	<p>20 heures dont : 04 heures de théorie et 16 heures de pratique.</p>

V.7. Fiche pédagogique du module N°7 : Commercialisation

Tableau 9 : Commercialisation

Compétence : Vendre sa production			
Numéro : 07		Durée d'apprentissage : 96 heures	
Fonction et position de la compétence : A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de vendre selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.			
Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés, brainstorming et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les sites de vente de d'anacarde. L'utilisation des projections d'images multimédia et des films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 24 : Prospector le marché			
✓ Technique de réalisation d'une étude de marché	✓Différentes étapes d'une étude de marché	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour vendre. <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓Exposé animation du formateur sur les marchés ; ✓Exposé animation du formateur sur les clients. ✓Travaux pratiques sur la prospection des marchés et des clients ; ✓ Exposé et animation des formateurs sur les clients et concurrents ; ✓ Exposé et animation des formateurs sur les marchés (offre et demande) <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓Salle de classe, marchés, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thème d'évaluation formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓Prospection des marchés ; ✓Prospection des clients. 	<p>52 heures dont : 10 heures de théorie et 42 heures de pratique.</p>
Sous-compétence 25 : Vendre les produits			

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réseau de distribution ; ✓ Techniques de vente ; ✓ Qualités de vendeur 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Caractéristiques d'un bon négociant ; ✓ Attitude d'un bon commerçant ; ✓ Méthode d'écoulement des produits. 	<p>Objectif général : ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour vendre les produits.</p> <p>Stratégies : ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur les techniques de vente des produits ; ✓ Travaux pratiques sur la vente des produits.</p> <p>Moyens pédagogiques : ✓ Salle de classe, marchés, exploitations agricoles, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.</p> <p>Thème d'évaluation formative : ✓ Techniques de vente des fruits (noix et pomme) d'anacarde.</p>	<p>25 heures dont : 05 heures de théorie et 20 heures de pratique.</p>
<p>Sous-compétence 26 : Evaluer la vente</p>			

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Noter/enregistrer les ventes ; ✓ Évaluer/calculer les bénéfices ; ✓ Épargner 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition du bilan de vente ; ✓ Éléments d'un bilan de vente 	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour évaluer la vente. <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; ✓ Exposé animation du formateur sur le bilan de la vente des produits ; ✓ Exposé animation du formateur sur la sécurisation des avoirs ✓ Travaux pratiques sur le bilan de la vente et la sécurisation des avoirs. <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Salle de classe, marchés, exploitations agricoles, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thèmes d'évaluation formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bilan de la vente des produits ✓ Sécurisation des avoirs 	<p>19 heures dont : 04 heures de théorie et 15 heures de pratique</p>
---	--	---	--

V.8. Fiche pédagogique du module N°8 : Entrepreneuriat

Tableau 10 : Entrepreneuriat

Compétence : Appliquer les notions d'entrepreneuriat			
Numéro : 08		Durée d'apprentissage : 36 heures	
Fonction et position de la compétence : A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de développer l'entrepreneuriat selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.			
Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et des films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 27 : Elaborer son plan d'affaires			

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entrepreneuriat, esprit d'entreprise, compétences entrepreneuriales, caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise, étude de marché ; ✓ Segmentation de marché ; ✓ Contenu d'un plan d'affaires ; ✓ Organisation administrative et fonctionnelle ; ✓ Contenu du plan marketing opérationnel ; ✓ Contenu du plan financier ; ✓ Analyse des comptes. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition de l'entrepreneuriat, caractéristiques d'un bon entrepreneur, sources d'idée d'entreprise, définition de l'esprit d'entreprise, les compétences entrepreneuriales, caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise, étude de marché ; ✓ Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing stratégique ; ✓ Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing opérationnel (description des stratégies des 7 P) ; ✓ Choix : formes juridiques, assurance, organisation et fonctionnement ; ✓ Besoins de financement ; ✓ Plan de financement ; ✓ Capital initial requis ; ✓ Contenu d'un plan financier simplifié ; ✓ Quelques indicateurs pertinents d'analyse ; ✓ Activités de démarrage d'un projet d'entreprise ; ✓ Renseigner le canevas du plan d'affaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectif général : suivre les étapes pour élaborer son plan d'affaires ✓ Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. ✓ Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, encadrement individuel ✓ Moyens pédagogiques : plan de séance, module, canevas d'exercices, canevas de plan d'affaires, fourniture d'animation, matériel pédagogique ✓ Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	<p>31 h</p>
<p>Sous compétence 28 : Rechercher le financement du plan d'affaires</p>			

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Opportunités de financement existantes ; ✓ Techniques de recherche de financement ; ✓ Techniques de négociation d'un projet ; ✓ Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Description des opportunités et conditions de financement ; ✓ Résumé du projet à négocier ; ✓ Méthodes de négociation ; ✓ Formalités de création d'une entreprise au Cameroun. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectif général : défendre son projet auprès des associés potentiels et structures de financement afin de mobiliser les ressources financières de mise en œuvre ✓ Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. ✓ Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices individuels, encadrement individuel ✓ Moyens pédagogiques : plan de séance, module, canevas de la note de présentation du plan d'affaires, fourniture d'animation, matériel pédagogique ✓ Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	2 h
Sous-compétence 29 : Mettre en œuvre son plan d'affaires			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contenu d'un plan de mise en œuvre ; ✓ Exécution du plan de mise en œuvre : réalisation des infrastructures, installation des équipements, recrutement et formation du personnel etc. ; ✓ Contenu d'un bilan de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectif général : suivre le processus de démarrage de son plan d'affaires ✓ Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. ✓ Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices individuels, encadrement individuel ✓ Moyens pédagogiques : plan de séance, module, canevas de bilan de mise en œuvre, fourniture d'animation, matériel pédagogique ✓ Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	3 h

V.9. Fiche pédagogique du module N°9 : Gestion simplifiée

Tableau 11 : Gestion simplifiée

Compétence : Faire la Gestion simplifiée			
Numéro : 09		Durée d'apprentissage : 60 heures	
Fonction et position de la compétence : A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de faire la Gestion simplifiée selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.			
Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et des films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 30 : Gérer la famille, l'entreprise et la productivité			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation et fonctionnement d'une TPE ✓ Gestion de l'influence de la famille dans les affaires ; ✓ Comment recruter, gérer une équipe productive, encourager la productivité. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les procédures de gestion : correspondances, achats, comptabilité, recrutements employés, règlement intérieur ✓ Définitions, raisons d'être dans les affaires, meilleurs comportements entrepreneuriaux ; ✓ Comment séparer l'entreprise de la famille (étude de cas) ✓ Comment encourager la productivité ✓ Comment prévenir ou gérer les conflits 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectif général : appliquer les principes de gestion de la famille, de l'entreprise et la productivité ✓ Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. ✓ Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, ✓ Moyens pédagogiques : plan de séance, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique ✓ Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	7 h
Sous-compétence 31 : Gérer les stocks			

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Principes et règles de la gestion des stocks ; ✓ La tenue des outils de gestion des stocks ; ✓ Démarche de l'inventaire des stocks. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance de la gestion des stocks ✓ Principes et règles de la gestion des stocks ✓ Tenue des fiches des stocks ou cahier de(s) stocks ✓ Fiche d'inventaire ✓ Comment faire un inventaire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectif général : appliquer les principes de gestion des stocks pour développer son affaire ✓ Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. ✓ Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, ✓ Moyens pédagogiques : plan de séance, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique ✓ Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	10 h
Sous-compétence 32 : Calculer les coûts			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Différents coûts ; ✓ Technique de calcul des différents coûts, analyse des coûts et fixation des prix de vente. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance du calcul des coûts ✓ Différents coûts d'une entreprise ✓ Calcul des coûts directs d'un produit ✓ Calcul des coûts indirects d'un produit ✓ Calcul du coût de revient d'un produit ✓ Calcul du seuil de rentabilité ✓ Fixation d'un prix 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectif général : Calculer ses coûts et coûts de revient et fixer des prix compétitifs ✓ Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, cas pratiques de calcul des coûts et fixation des prix ✓ Moyens pédagogiques : plan de séance, fiches de coûts, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique. ✓ Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence. 	15 h
Sous-compétence 33 : Faire la Comptabilité simplifiée			

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance de la comptabilité ; ✓ Système simplifié de comptabilité ; ✓ Enregistrement des opérations au comptant ; ✓ Enregistrement des opérations à crédit ; ✓ Enregistrement des opérations dans le journal de synthèse ; ✓ Techniques d'élaboration du compte d'exploitation et d'analyse des comptes. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance de la comptabilité ✓ Système simplifié de comptabilité ✓ Les étapes de l'enregistrement des opérations au comptant ✓ Les étapes de l'enregistrement des opérations à crédit ✓ L'enregistrement des opérations dans le journal ✓ Tenue d'un compte client ✓ Etablissement du compte d'Exploitation ✓ Examen des comptes ✓ Contenus d'une carte de performance ✓ Exploitation d'une carte de performance 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectif général : Disposer des informations financières sur son activité afin de prendre de bonnes décisions et développer son affaire ✓ Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. ✓ Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel ✓ Moyens pédagogiques : plan de séance, registres de comptabilité, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique ✓ Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	20 h
Sous-compétence 34 : Faire la planification financière			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques d'élaboration des plans de vente, des coûts et de la trésorerie. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance de la planification financière ✓ Comment planifier les ventes, les coûts et la trésorerie 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectif général : Elaborer ses plans financiers ✓ Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. ✓ Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel ✓ Moyens pédagogiques : plan de séance, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique ✓ Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	8 h

V.10. Fiche pédagogique du module N°10 : Communication en milieu professionnel

Tableau 12 : Communication en milieu professionnel

Compétence : Communiquer en milieu professionnel			
Numéro : 10		Durée d'apprentissage : 24 heures	
Fonction et position de la compétence : L'installation de cette compétence chez l'apprenant le prépare à mieux communiquer avec son environnement professionnel notamment avec ses collaborateurs et ses partenaires selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.			
Démarche particulière à la compétence : La formation se fera pour cette compétence à travers des exposés-animations du formateur, des exercices pratiques et des jeux de rôles.			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 35 : Entretenir des relations avec les structures, collaborateurs et les partenaires			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Communiquer avec ses collaborateurs et les partenaires ; ✓ Rédiger un rapport d'activités ; ✓ Participer à des formations continues ; ✓ Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes ; ✓ Visiter d'autres exploitations pour partager les expériences. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Outils de communication : voie orale, écrite, gestuelle, images ✓ Lettre, rapport, compte-rendu, demande ✓ Conte, proverbe, dialogue, entretien, discours... ✓ Gestuelle, clins d'œil, mimiques, sourire, grimaces, ✓ Photo, projection vidéo, boîte à image ✓ Ecoute, reformulation, relance ✓ Exploiter un document ou une annonce de formation ✓ Gestion des messageries électroniques (mailing, SMS), ✓ Utilisation de moteurs de recherche d'information ✓ Techniques d'emploi du téléphone en milieu de travail, ✓ Techniques d'animation ✓ Techniques d'entretien ✓ Méthode de prise de notes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances sur l'entretien des relations avec ses collaborateurs et ses partenaires. ✓ Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les notions de base et les communications techniques de communication ; - Exercice pratique de rédaction d'un rapport d'activités ; - Jeu de rôles : communication au téléphone avec un collaborateur ; - Jeu de rôles sur la restitution d'une visite d'échanges. ✓ Moyens pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Salle de classe, Tableau flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation. ✓ Thème d'évaluation formative : <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un rapport hebdomadaire. 	<p>40 heures dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 heures de théorie - 25 heures d'exercices pratiques et de jeux de rôles

V.11. Fiche pédagogique du module N°11 : Métier et formation

Tableau 13 : Métier et formation

Compétence : Se situer au regard du métier			
Numéro : 11			Durée d'apprentissage : 10 heures
Fonction et position de la compétence : L'installation de cette compétence chez l'apprenant le prépare à mieux se situer au regard du métier.			
Démarche particulière à la compétence : La formation se fera pour cette compétence à travers des exposés-animations du formateur, des exercices pratiques et des jeux de rôles.			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recherche des informations sur le métier ; ✓ Perspectives d'emploi ; ✓ Conditions de travail organisation du travail, environnement de travail ; ✓ Perception du métier ; ✓ Référentiel de métier-compétences : tâches, conditions de travail, indicateurs de performance, Référentiel de formation ; ✓ Information orale par les professionnels ; ✓ Pratique du métier ; ✓ Inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances sur le métier ; ✓ Notions de bilan, aptitudes et connaissances ; ✓ Présentation d'un bilan de ses aptitudes et connaissances. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Données sur le métier ; ✓ Informations sur le marché de l'emploi du métier ; ✓ Nature et exigences du métier et la formation ; ✓ Notion de formation professionnelle ; ✓ Les offres de formation existantes ; ✓ Situation des habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier ; ✓ Echanges par rapport au métier et à la formation ; ✓ Aptitudes et connaissances ; ✓ Forces et faiblesses par rapport aux exigences liées à la formation et au métier ; ✓ Les motivations. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectif général : S'informer sur le métier de l'opérateur d'engins agricole ✓ Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. ✓ Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, ✓ Moyens pédagogiques : plan de séance, fourniture d'animation, matériel pédagogique 	10 h

V.12. Fiche pédagogique du module N°12 : Insertion dans la vie sociale

Tableau 14 : Insertion dans la vie sociale

Compétence : S'insérer dans la vie sociale			
Numéro : 10		Durée d'apprentissage : 15 heures	
<p>Fonction et position de la compétence : Cette compétence est la dernière du programme de formation. Elle arrive au moment où l'apprenant doit commencer son insertion dans la vie sociale. A ce moment, l'apprenant devra mettre en pratique dans le monde de l'emploi, les compétences sociétales acquises pendant la formation. Les apprentissages à la réalisation de l'insertion dans la vie sociale sont complétés, puisque l'insertion dans la vie sociale se réalise dans un milieu de travail ou entreprise. Elle permet d'acquérir des connaissances et d'attitudes nécessaires pour s'insérer dans la vie sociale, en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.</p>			
<p>Démarche particulière à la compétence : Une activité spécifique se déroule dans la vie et en milieu professionnelle à travers une mise en situation.</p>			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 1 : Avoir des notions sur la législation du travail			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Répertoires des textes réglementaires sur la législation du travail, la convention collective, le contrat de travail et le code de travail en rapport avec la formation ✓ Rédaction de contrat de travail ✓ Loi de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Structures régulatrices en matière de travail et de l'emploi ✓ Modèles des demandes ✓ Notions de base sur la loi du travail au Cameroun 	<ul style="list-style-type: none"> · Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances sur les stratégies de vie sociale en milieu de travail ... · Stratégies : méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels) - Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation. · Moyens pédagogiques : Salle de classe, fiches techniques, Tableau flip-chart, 	<p>02 h de théorie 01 h de pratique</p>
Sous-compétence 2 : Maîtriser les règles de vie sociale et professionnelle			
Phase 1 : Préparation, information			

<ul style="list-style-type: none"> ✓La réglementation sur les droits et devoirs du citoyen ✓Répertoires des structures publiques et collectivités territoriales décentralisées ✓La constitution 	<ul style="list-style-type: none"> ✓Les droits et devoirs du citoyen ✓Les structures publiques territoriales décentralisées ✓Notions de lois constitutionnelles et emblèmes nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> · Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances sur les droits et devoirs du citoyen, la constitution, les collectivités territoriales décentralisées, les types de pouvoirs, et les emblèmes nationaux ... · Stratégies : Méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels) - Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation · Moyens pédagogiques : Salle de classe, fiches techniques, Tableau flip-chart 	<p>02 h de théorie 01 h de pratique</p>
--	--	---	---

Phase 2 : Participation, réalisation ou mise en application

<ul style="list-style-type: none"> ✓L'intégration nationale ✓Textes règlementaires sur le bilinguisme Cultures des aires géographiques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓Les notions de vivre ensemble ✓Notions de bases sur le bilinguisme Les notions sur les zones culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> · Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances sur les facteurs d'intégration nationale, la promotion du bilinguisme, la promotion du vivre ensemble ... · Stratégies : Méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels) - Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation · Moyens pédagogiques : Salle de classe, fiches techniques, Tableau flip-chart 	<p>02 h de théorie 01 h de pratique</p>
---	---	---	---

Phase 3 : Auto- évaluation, synthèse ou intégration

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les droits et devoirs ✓ L'intégration nationale <p>Les règles de la vie sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La réglementation en matière de droits et devoirs avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, ...) ✓ Les notions d'intégration nationale <p>Notions de règles de pratiques de vie en société</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances sur les droits et devoirs, l'intégration nationale, les règles de la vie en société ... · Stratégies : Méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels) - Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation · Moyens pédagogiques : Salle de classe, fiches techniques, Tableau flip-chart 	<p style="text-align: center;">02 h de théorie 01 h de pratique</p>
<p>Sous-compétence 3 : Genre sensible</p>			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Loi sur le droit international de l'homme ✓ Règlementation en matière de droits de l'homme, de l'enfant et de la femme ✓ Les institutions de défense des droits de l'homme ✓ Les instruments juridiques de protection / défense des droits de l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Notions sur la déclaration internationale sur le droit de l'homme ✓ Notions sur les droits de l'homme, de l'enfant et de la femme ✓ Les procédures au sein des institutions de défense des droits de l'homme ✓ Typologies des instruments juridiques de protection / défense des droits de l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> · Objectif général : Donner à l'apprenant des connaissances sur la déclaration internationale des droits de l'homme, les droits de l'homme, de l'enfant et de la femme, les institutions et instruments de protection / défense des droits de l'homme ... · Stratégies : Méthodes d'animation <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels) - Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation · Moyens pédagogiques : Salle de classe, fiches techniques, Tableau flip-chart 	<p style="text-align: center;">02 h de théorie 01 h de pratique</p>

VI. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le guide pédagogique en tant qu'outil d'accompagnement de la formation s'adressant spécialement aux formateurs et aux équipes pédagogiques des centres de formation, occupe une position importante dans la démarche d'implantation de la formation. De même, l'action des formateurs est déterminante en raison de leur expertise technique, de leur capacité à structurer les activités d'enseignement et d'apprentissage et à les moduler en tenant compte du profil et des capacités d'adaptation et de progression des apprenants³. C'est la raison pour laquelle, les formateurs devront maîtriser l'ensemble des compétences liées au métier qu'ils enseignent et disposer aussi d'une certaine expérience pratique. Plusieurs actions préliminaires doivent être réalisées pour une bonne implantation de la formation.

VI.1. Sensibilisation et formation des acteurs pour l'implantation de la formation

La sensibilisation est une phase primordiale pour une meilleure implantation de la formation. Elle devrait être précédée de l'identification et de la collaboration des acteurs professionnels, des apprenants, des parents, des formateurs et gestionnaires des structures de formation.

Des formations spécifiques sur les connaissances de base de l'approche par compétence (APC), l'appropriation des référentiels devraient être données aux formateurs et aux encadreurs pédagogiques pour leur permettre de mieux planifier les séquences d'enseignement-apprentissage et appliquer les différentes stratégies de formation définies pour chaque sous-compétence.

VI.2. Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources est un préalable pour dérouler les programmes de formation selon l'APC. Elle concerne :

- La mise en place du minimum d'un plateau technique de formation (atelier pédagogique ; et équipements adaptés à la formation et correspondant aux exigences du métier),
- La mise à disposition d'un personnel formateur qualifié et de qualité et ;
- La mise en place ou le renforcement des capacités techniques des dispositifs de gestion et de pilotage des centres de formations.

Pour expérimenter l'implantation de la formation **au métier de producteur professionnel d'anacarde**, il est nécessaire selon les réalités des centres de formation, d'évaluer les choix des scénarios de formation, d'évaluer la liste des équipements proposés dans le guide d'organisation matérielle, d'organiser la mise en œuvre de la formation en tenant compte des ressources disponibles et de mettre en place un dispositif de maintenance des infrastructures et équipements.

En outre, le dispositif de gestion et de pilotage devra fortement participer à la mobilisation des ressources nécessaires à l'implantation de la formation. Les formateurs et personnels administratifs devront bénéficier de formations sur l'utilisation des référentiels, la planification, le déroulement et l'évaluation des enseignements/apprentissages et des renforcements de capacités techniques.

VI.3. Application et suivi du programme de formation

L'application du programme de formation **du producteur professionnel d'anacarde**, exige une organisation pédagogique adaptée aux réalités de chaque centre de formation, le développement et la mise en place des outils d'aide à l'implantation du programme.

3 Guide 4 : Conception et réalisation d'un guide pédagogique, OIF, 2009, p 36

Les repères suivants sont proposés pour assurer la progression des apprentissages dans le suivi du programme de formation :

- Favoriser chez les apprenants l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs à partir de critères bien énoncés et d'attentes clairement exprimées ;
- Prévoir d'autres activités de soutien ou de récupération, pour répondre à d'autres besoins des apprenants ;
- Adapter les activités d'apprentissage en fonction des résultats et des besoins exprimés par les apprenants.

VI.4. Mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel

La formation exige que des séjours en milieu professionnel soient partie intégrante de la formation. Le nombre de séjours et les durées, au cours de la formation sont à intégrer sous forme de stage professionnel dans le plan de formation de chaque centre et selon ses réalités notamment la disponibilité de véritables professionnels du métier (référents ou tuteurs) capables de recevoir les stagiaires. Un mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel doit être aussi développé une fois que ces référents ou tuteurs seront identifiés. Dans ce cas, il faudrait les former pour les impliquer dans la formation. Ce mécanisme de formation prendra en charge toutes les questions relatives à l'exploitation des plannings d'enseignements/apprentissages, à l'encadrement, à l'exploitation et à l'adaptation des outils de suivi existants dans les centres de formation. Il est aussi nécessaire de renforcer les capacités des formateurs pour l'accompagnement pédagogique auprès des référents ou tuteurs pour réussir l'implantation du programme de formation.

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE

[1] OIF. **Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, Guide 2. 2009.** Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle. Organisation internationale de la Francophonie. QUEBEC, CANADA.

[2] **Mieux produire l'anacarde au Bénin** : Référentiel technico-économique 63 pages

[3] **Guide pratique : Récolte et post-récolte de la noix de cajou**, 11 pages. G. M. OUATTARA, P. J-M. Coulibaly, H. Z. Seri, K. Soro, H. Coulibaly, L. F. Touré, A. Touré, S. Kachelriess-Matthess, Côte d'Ivoire 2012.

[4] **Guide pratique : Entretien des parcelles**, 11 pages. G. M. Ouattara, P. J-M. Coulibaly, H. Z. Seri K. Soro, H. Coulibaly, L. F. Touré, S. Kachelriess-Matthess, Côte d'Ivoire 2012.

[5] **Réhabilitation d'une vieille plantation d'anacardier**, 16 pages. INADES-Formation Côte d'Ivoire/RONGEAD, 2003.

ANNEXE 2 : GLOSSAIRE

Termes utilisés	Définitions
Activité	Ensemble des actions (l'action étant le fait de transformer un environnement) d'un individu à son poste pour remplir les missions qui lui sont confiées
Approche par compétences (APC)	Approche qui consiste essentiellement à définir les compétences inhérentes à l'exercice d'un métier et à les transposer dans le cadre de l'élaboration d'un référentiel de formation ou programme d'études
Besoins de formation	Les besoins de formation sont constitués par l'écart existant entre un profil professionnel requis et un profil réel/
Compétence	Aptitude à exercer de manière efficace un métier, une fonction ou certaines tâches spécifiques, avec toutes les qualifications requises à cet effet. (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun)
Compétences générales	Compétences correspondant à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent généralement à leur exécution. Ces activités sont généralement communes à plusieurs tâches et transférables à plusieurs situations de travail. Elles requièrent habituellement des apprentissages de nature plus fondamentale.
Compétences particulières	aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice d'un métier.
Comportement observable	Comportement d'une personne pouvant être suffisamment manifeste pour que deux ou plusieurs observateurs s'entendent sur la présence ou l'absence de ce comportement (guide OIF)
Connaissances	Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu, afférentes aux objets et à l'environnement, aux propriétés de ces objets, aux lois relatives à cet environnement
Critères de performance :	Ils définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte des éléments de la compétence et, par le fait même, de la compétence elle-même. Ce sont donc le contexte de réalisation et l'ensemble des critères de performance qui traduisent le niveau de performance permettant de reconnaître que la compétence est acquise (guide OIF)

Emploi	C'est un ensemble représentant un regroupement de postes de travail, ayant des caractéristiques communes (missions, activités, ...) et faisant donc appel à des compétences proches ou similaires. Par exemple, un ramasseur, un décortiqueur sont des emplois. L'emploi n'est pas reconnu officiellement par un diplôme mais il existe sur le marché. Il est acquis par un apprentissage et par l'expérience.
Emploi clé	C'est un emploi absolument nécessaire à l'exercice d'un métier spécifique d'une entreprise et à son fonctionnement. La non-teneur de cet emploi met en danger la position concurrentielle de l'entreprise sur son marché.
Emploi sensible	C'est un emploi type dont le contenu est susceptible de varier particulièrement sous l'influence des facteurs d'évolution. Il peut être amené à disparaître ou à se transformer intrinsèquement.
Emploi type	C'est un emploi tel qu'il est exercé réellement. On constate souvent des différences notables entre l'exercice réel et la description officielle de ces emplois.
Evaluation critériée	Mode d'évaluation où la performance du sujet dans l'accomplissement d'une tâche spécifique est jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite, déterminé dans la formulation du ou des objectifs explicitement visés, indépendamment de la performance de tout autre sujet (guide OIF)
Evaluation des apprentissages	Processus qui conduit à porter un jugement sur les apprentissages, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et administratives (guide OIF)
Evaluation formative	Evaluation diagnostic dans un but d'assistance, d'amélioration ou de correction s'il y a lieu (guide OIF)
Evaluation sommative ou de sanction	Evaluation effectuée à la fin d'un cycle ou d'un module de formation et attestant l'atteinte ou non des objectifs d'apprentissage afin de permettre la prise de décisions relatives à la sanction des études ou à la reconnaissance des acquis expérimentiels (guide OIF)
Finalité (du métier)	La finalité est le sens du métier, c'est-à-dire sa contribution spécifique au processus productif (économique ou social) dans lequel il s'insère
Fonction	C'est un ensemble d'activités (dans l'entreprise) orientées vers une même finalité. Exemples : fonction « personnel », fonction « financière » ; fonction « maintenance ». La fonction a un caractère collectif. Elle finalise l'activité individuelle.

Formation professionnelle	Formation consistant à faire acquérir des savoirs, compétences et habiletés dont le but est d'assurer une main d'œuvre compétente, en tenant compte notamment des besoins qualitatifs et quantitatifs des employeurs et des salariés (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun)
Ingénierie de formation	Une démarche socioprofessionnelle permettant par des méthodologies appropriées, à analyser, concevoir, réaliser et évaluer des actions, dispositifs et/ou système de formation en tenant compte de l'environnement et des acteurs professionnels.
Ingénierie pédagogique	Outils et méthodes conduisant à la conception, à la réalisation et à la mise à jour continue des programmes d'études ou des référentiels de formation ainsi que des guides pédagogiques qui en facilitent la mise en œuvre (guide OIF)
Métier	C'est un ensemble cohérent d'activités professionnelles réalisées par une personne dans le cadre d'un processus productif, pratiquées habituellement pour se procurer un revenu dans un domaine donné, et qui fait appel à des connaissances plus ou moins spécialisées. Le métier regroupe un ensemble d'emplois qui présentent des proximités de tâches ou de compétences pour être étudiés et traités de façon globale. Le métier est reconnu socialement par un diplôme ou un titre reconnu officiellement (CAP, BEPC, autres titre officiel...), qui caractérise un niveau d'instruction et fait référence à un corps de savoir, un cursus de formation et parfois une représentation des professionnels du métier. Par exemple : le métier d'infirmière, de maçon, de boulanger, de pâtissier, etc
Objectif de formation	Traduction de la compétence en comportements observables et mesurables (guide OIF)
Opérations	Actions qui décrivent les phases de réalisation d'une tâche ; elles correspondent aux étapes des tâches ; elles sont surtout reliées aux méthodes et aux techniques utilisées ou aux habitudes de travail existantes ; elles permettent d'illustrer surtout des processus de travail
Plan de formation	Ensemble structuré, ordonnancé et budgétisé de toutes les formations répondant aux besoins d'une entreprise, des services, des équipes ou d'une personne.
Poste de travail	C'est une situation individuelle de travail, il est constitué de l'ensemble ordonné des tâches réalisées par une personne. Le poste constitue l'unité élémentaire de la division de travail dans l'entreprise. C'est une situation de travail entièrement définie par l'organisation quant au lieu d'exercice, son contenu et ses modalités d'exécution, indépendamment de son titulaire.

Processus de travail	Suite d'étapes ordonnées dans le temps qui permettent d'obtenir un résultat (produit ou service) (guide OIF)
Profil de compétences réel	C'est un ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir être que maîtrise réellement un individu ou telle catégorie de personnel et en référence au profil requis concernant l'emploi concerné
Profil de compétences requis	C'est un ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir être qu'un individu ou une catégorie de personnel doit théoriquement maîtriser pour tenir un emploi.
Profil métier	C'est un profil composé d'un référentiel métier et d'un référentiel des compétences professionnelles.
Qualification professionnelle	Association d'aptitudes, de connaissances, de qualifications et d'expériences acquises qui permet d'exercer une profession ou un métier déterminé (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun)
Qualification professionnelle	La qualification professionnelle consiste à qualifier, c'est-à-dire à consolider ou à acquérir des compétences, par l'exercice d'une activité, par l'organisation qualifiante du travail et par la formation. La qualification est aussi un état, celui des capacités professionnelles d'une personne. De ce point de vue, la qualification est intimement associée à la certification professionnelle qui permet de l'objectiver.
Règle de verdict	Critère dont l'importance est capitale dans le métier et dont le non-respect peut entraîner des conséquences graves sur la santé ou la sécurité ou sur la qualité du produit. La règle de verdict peut s'appliquer dans certains cas et entraîner l'échec immédiat pour l'acquisition d'une compétence dans un cas de non-respect dudit critère (guide OIF)
Savoir	Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu. Ensemble des connaissances théoriques et pratiques. Le savoir est compris ici comme un terme générique, les savoir-faire et les connaissances sont des registres particuliers du savoir
Seuil de réussite	Permet de juger de l'acquisition d'une compétence. Aussi, on peut déterminer le niveau d'acquisition ou de non acquisition d'une compétence à travers une échelle de niveau et ce, sur la base de la pondération prédéterminée dans le tableau de spécification. Nous suggérons que pour attester de l'acquisition d'une compétence particulière l'apprenant obtienne au moins 80% des pondérations prévues pour l'épreuve pratique (guide OIF)

Tâches	C'est la description élémentaire des activités correspondant à une prestation attendue, à partir des ressources dont dispose une personne et en fonction des exigences qui lui sont fixées. Elles permettent généralement d'illustrer des produits ou des résultats du travail.
Tolérance	Marge d'erreur acceptable qui indexe généralement les éléments observables d'une compétence (guide OIF)
VAE	Processus d'évaluation permettant d'obtenir une certification correspondant à son expérience professionnelle (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018)

ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS À L'AST DU MÉTIER DE PRODUCTEUR PROFESSIONNEL D'ANACARDE

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Ville de provenance
1	GAMADA JONAS	Producteur d'anacardier	Ngong
2	ISSA BOUBA	Producteur anacarde	Garoua
3	TODOU PIERRE	Producteur anacarde	Maroua
4	OUMAROU	Producteur anacarde	Maroua
5	MARIH KADIE CHRISTELLE	Producteur anacarde	Ngaoundéré
6	TIKBO NESTOR	Producteur anacarde	Mayo dadi
7	NYORE	Producteur anacarde	Bertoua
8	MATNA ANDRE	Producteur anacarde	Mayo dadi
9	FADIMATOU BOUBAKARY	Producteur anacarde	Garoua
10	DRADA BAKARI ABEL	Producteur anacarde	Garoua

ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER DE VALIDATION DES RMC

N°	Noms et Prénoms	Structure/Profession	Ville
01	Toumba Katerguoi	DRADERN	Garoua
02	Fadimatou Bobakary	Productrice d'anacarde	Garoua
03	Kouiyossi Dina	ETA	Garoua
04	Moussa George	Producteur d'anacarde	Maroua
05	Bouba Demy Muller	Point Focal MINADER	Garoua
06	Marih Kadie Christelle	Productrice d'anacarde	Ngaoundéré
07	Avankwo Gochila	Producteur d'anacarde	Garoua
08	Maba Colette	INNOVAC	Garoua
09	Hamadou	PADF CAJOU REPRESENTANT	Garoua
11	Warda Albert	AFCOM	Garoua
12	Meskeoule Vondou Fidel	Point Focal MINEFOP	Garoua
14	Batouanga Guelsia	CNPCC	Garoua
15	Witan Tchamaki Said	Point focal ABC/PADER MINADER	Garoua
16	Woudam Dieudonne Aime	Représentant Conseil Régional Extrême-Nord	Maroua
18	Todou Pierre	Producteur d'anacarde	Maroua

N°	Noms et Prénoms	Structure/Profession	Ville
19	Issa Boubou	Producteur d'anacarde	Garoua
21	Hamadou Abdoulaye	Président Conseil Régional Nord	Garoua

ANNEXE 5 : LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER DE VALIDATION DES AUTRES RÉFÉRENTIELS ET GUIDES

N°	Noms et Prénoms	Structure/ Profession	Ville
01	Toumba Katerguoi	DRADER-Nord	Garoua
02	Fadimatou Bobakary	Productrice d'anacarde	Garoua
03	Wabadang Nestor	ETA	Garoua
04	Watching Simon	Producteur d'anacarde	Yagoua
05	Anama	Producteur d'anacarde	Garoua
06	Sadou Abdoulaye	Producteur d'anacarde	Njolla
07	Avankwo Gochila	Producteur d'anacarde	Garoua
08	Maba Colette	INNOVAC	Garoua
09	Assana Garba Alif	POINT FOCAL MINADER REPRESENTANT	Garoua
10	Tchikoua Christophe	PCP.AFOP CZS	Garoua
11	Woudabi Gabriel	Représentant Délégué Régional MINEFOP	Garoua

N°	Noms et Prénoms	Structure/ Profession	Ville
12	Meskeoule Vondou Fidel	Point Focal MINEFOP	Garoua
13	Ali Allamine Liman	PAF-CAJOU	Garoua
14	Ngassam Nzekam Serge	Responsable ferme semencière	Garoua
15	Witan Tchamaki Said	Point focal ABC/PADER MINADER	Garoua
20	Moussa Georges	Producteur d'anacarde	Pitoa
21	Hamidou Farikou	Conseil Régional Nord	Garoua
23	Kamerun Koska Koskreo	Conseil Régional Extrême-Nord	Maroua
26	Oumarou	GIC RIBAO	Garoua
28	Warda Albert	AFCOM	Garoua

ANNEXE 6 : ÉQUIPE DE COORDINATION ET DE PRODUCTION

Coordination et suivi du projet

N°	Nom et prénom	Structure/Position	Localité
01	Velten Hebermehl	Directeur Programme ABC-PADER	Yaoundé
02	BOUBA Raymond	Responsable formation professionnelle agropastorale ABC-PADER	Garoua Cameroun
03	DTISSEBE DJORYANG Parfait	Expert formation professionnelle agropastorale ABC-PADER	N'Gaoundéré Cameroun

04	MELY Giles Gerald	Directeur exécutif de JAPSSO	Yaoundé Cameroun
05	ADJI ABOKO	Coordonnateur Régional JAPSSO	Garoua Cameroun

Équipe de production

N°	Nom et prénom	Structure/Position	Localité
01	TAPELE BAGNANG	Chef de mission	Maroua Cameroun
02	NGONO Arsène	Consultant /Agroforestier/Expert CVA	Garoua Cameroun
03	ABAKAR MBOATE OUMAROU	Consultant /Agronome/Expert CVA	Garoua Cameroun

